

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LES IMAGINAIRES DE LA VILLE : L'EXPLORATION DES FRONTIÈRES INVISIBLES À L'USAGE ET À
L'APPROPRIATION DE L'ESPACE URBAIN PAR LES JEUNES AU CENTRE-VILLE DE MONTRÉAL

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ(E)

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAÎTRISE EN TRAVAIL SOCIAL

PAR

LAURE CÔTÉ RABEL

MARS 2025

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.12-2023). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»



REMERCIEMENTS

Je tiens d'abord à remercier ma directrice de recherche, Jade Bourdages. Il y a de ces personnes qui marquent votre parcours de vie et Jade en est certainement une. C'est une rencontre que j'ai longtemps souhaitée, sans le savoir. Sa rigueur intellectuelle, son sens de la dérision et la finesse de sa critique sociale et politique ont enrichi ma démarche de recherche et ma quête de liberté. Merci de nourrir l'espoir de notre génération et de celles à venir.

J'aimerais remercier les jeunes avec qui je travaille au quotidien qui me partagent une partie de leur expérience et de leur vécu. Je retiens de ces rencontres beaucoup de souffrance, mais surtout des rires et des souvenirs innombrables qui me permettent d'évoluer en tant qu'être humain. J'espère que nous continuerons de garder l'espoir dont nous avons tant besoin pour avancer. J'ai une chance inouïe de faire partie de cette communauté qui subit trop souvent les contrepoids des politiques de nos institutions. Mentions spéciales à Anne qui m'a accueillie à bras ouverts avec son grand cœur, et à toute l'équipe pour le travail collectif et les moments partagés.

À mes ami.e.s ici et ailleurs... chaque rencontre a contribué d'une façon ou d'une autre à ce mémoire. À Lori et Alexis, les épicuriens, qui m'ont nourrie dans nos aventures. Annie-Kim pour son soutien tout au long du processus et pour la correction. Étienne et Cait pour les soirées à philosopher dans l'excès. Laure et Gab qui continuent de se révolter avec moi contre les absurdités de la société. Et tous les autres...

À mon père, qui m'a transmis son amour pour la terre et l'art. Je garde espoir pour des jours meilleurs. À ma mère, transfuge, qui ne se laisse pas intimider par l'adversité, qui m'a transmis l'amour d'apprendre. À mon frère, pour son intelligence, sa sagesse et ses jeux de mots incessants. À Julie, pour la douceur qu'elle nous apporte et pour nous avoir offert Élodie. À Jean-François, pour l'amour au quotidien, les aventures passées et à venir, et la source d'inspiration qu'il est. À Marie-Louise pour avoir osé parler et à Andrée pour son militantisme révolté.

Enfin, merci aux jeunes qui ont accepté avec générosité de me raconter leur vécu et leur expérience, sans qui cette recherche n'aurait pas pu se réaliser. J'espère que ce mémoire sera à la hauteur de vos partages et qu'il rendra justice à la jeunesse et à la place qu'on lui doit dans notre société.

DÉDICACE

À toutes ces personnes qui subissent, il n'est
jamais trop tard pour s'en libérer.

AVANT-PROPOS

Ce mémoire, sans que j'en sois consciente à l'époque, a débuté il y a plusieurs années, alors que j'ai rencontré une personne qui m'est très chère. À travers cette relation, j'ai été mise aux premières loges du profilage social vécu et subi dans les espaces publics. Très jeune, j'ai développé une sensibilité aux inégalités et aux injustices sociales, mais je n'avais pas réalisé l'étendue des violences institutionnelles sur le quotidien et les trajectoires de vie des personnes touchées.

Au moment de cette rencontre, je venais de terminer des études en science politique et j'avais accumulé beaucoup de colère envers nos systèmes et leur rôle dans la reproduction des inégalités. Peu après, j'ai fait un séjour de plusieurs mois en Tanzanie où j'ai compris l'ampleur du rôle de la coopération internationale dans la mise en scène d'une dite collaboration pour le bien-être des populations ciblées. Cette expérience m'a également fait réaliser ma position en tant que personne blanche, intégrant une culture qui m'était complètement inconnue, constatant pour la première fois le sens de l'Étranger. Cette expérience m'a tout de même ouvert les yeux sur une quête dont j'aurais aimé pouvoir prendre conscience plus tôt, celle de l'importance d'une communauté.

De retour au Québec, j'ai commencé à réaliser qu'il y avait tant à faire dans ma propre culture si je souhaitais contribuer à la justice sociale. C'est alors que je suis tombée sur une entrevue dans un balado où l'invitée était une certaine professeure de l'école de travail social à l'Université du Québec à Montréal. C'est à partir de ce moment-là que j'ai compris que mes études passées et ma posture comme politologue pouvaient prendre tout leur sens au sein du travail social et que j'avais l'opportunité de transformer cette colère en outil de changement.

À cela s'ajoutait un intérêt grandissant pour l'art et son rôle dans l'appropriation du savoir, ayant côtoyé plusieurs artistes dans ma vie personnelle. Alors que j'entamais mon projet de mémoire, la relation entre l'art et le pouvoir est devenue centrale à mes questionnements. L'art répondait à cette recherche de sens et du collectif, tout particulièrement dans le contexte urbain dans lequel j'avais grandi et que je cherchais à comprendre. Puis, côtoyant le centre-ville de Montréal et les quartiers centraux de la ville au quotidien, autant d'un point de vue personnel que professionnel, je me suis mise à me questionner sur la présence des jeunes dans les espaces publics. Mes observations me

donnaient l'impression qu'il y avait de moins en moins d'espaces réellement publics dans la ville et que la présence des jeunes dans ces espaces se faisait plutôt rare. J'étais donc très préoccupée par l'absence de démocratisation de l'espace urbain et la manière dont la culture, notamment à travers les grands événements culturels de l'été, était utilisée pour privatiser certains espaces, autrefois occupés par les jeunes.

Ce mémoire s'inscrit dans une perspective interdisciplinaire des sciences sociales, il vise à enrichir les connaissances sur les relations entre le pouvoir et le savoir dans la ville. À travers cette recherche, je souhaite mettre de l'avant l'importance pour le travail social de renouveler les connaissances sur les pratiques d'usage et d'appropriation des jeunes de l'espace urbain. Cette démarche vise à reconnaître leurs pratiques quotidiennes qui donnent un sens à leur expérience urbaine. Ce mémoire se veut une sorte de manifeste pour les droits de la jeunesse dans le contexte urbain montréalais. À cette fin, nous devons nous assurer d'avoir des espaces où les jeunes peuvent développer leur capital social et leur capital culturel, essentiels à leur survie et au développement des communautés.

CHAPITRE 3 LES STRATÉGIES COLLECTIVES D'USAGE ET D'APPROPRIATION DE L'ESPACE URBAIN À TRAVERS LE RÉCIT DE VIE	33
3.1 Stratégie générale de recherche	33
3.2 La méthodologie qualitative	36
3.2.1 Les approches ethnographiques	37
3.2.2 Le récit de vie.....	38
3.3 Collecte de données	40
3.3.1 Population et échantillonnage	41
3.3.2 Défis rencontrés	42
3.3.3 Recrutement	44
3.3.4 Structure des entretiens	44
3.3.5 Traitement et analyse des données.....	45
3.4 Considérations éthiques et limites de la recherche	48
3.5 Pertinence politique et sociale	50
CHAPITRE 4 PRÉSENTATION DES IMAGINAIRES DE LA VILLE À PARTIR DE L'EXPÉRIENCE DES JEUNES DANS LE CENTRE-VILLE DE MONTRÉAL: LA MISE EN SCÈNE DE L'ESPACE URBAIN	53
4.1 Profil sociodémographique des jeunes	54
4.2 Le récit pasteurisé de la ville : La mise à distance de l'Autre	57
4.3 Quel partage de l'espace?: De l'espace transitoire à l'espace privé.....	65
4.4 La mise en scène de l'espace urbain : La peur perçue et vécue dans les espaces publics.....	72
CHAPITRE 5 PRÉSENTATION DE L'ESPACE SOCIAL ET POLITIQUE DES JEUNES DANS LE SECTEUR CIBLÉ DU CENTRE-VILLE DE MONTRÉAL À PARTIR DES DONNÉES RECUEILLIES LORS DES ENTRETIENS.....	82
5.1 Peur, surveillance et contrôle dans l'espace urbain montréalais	83
5.1.1 Perspectives territoriales : Politiques de surveillance et réaménagement de l'espace urbain.....	84
5.1.2 La construction sociale du danger et de la peur	88
5.2 Les frontières invisibles à l'usage et à l'appropriation de l'espace urbain par les jeunes	93
5.2.1 Les représentations des jeunes de l'espace : Limites données au sens de l'expérience urbaine	93
5.2.2 L'espace social imaginé par les jeunes : L'habiter	102
CONCLUSION	110
ANNEXE A TITRES DANS LA PRESSE ÉCRITE.....	116
ANNEXE B REPRÉSENTATIONS DE LA JEUNESSE.....	118
ANNEXE C CARTE MODIFIÉE DU CENTRE-VILLE DE MONTRÉAL.....	119

ANNEXE D GRILLE D'ENTRETIEN POUR LES JEUNES.....	120
ANNEXE E GRILLE D'ENTRETIEN POUR LES GROUPES DE JEUNES.....	121
ANNEXE F GRILLE D'ENTRETIEN POUR LES ACTEUR.TRICE.S.....	122
ANNEXE G AFFICHE DE RECRUTEMENT	123
ANNEXE H FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT — JEUNES	124
ANNEXE I FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT — GROUPES DE JEUNES	129
ANNEXE J FORMULAIRE DE CONSENTEMENT – ACTEUR.TRICE.S.....	134
BIBLIOGRAPHIE	138

LISTE DES FIGURES

Figure 1.1 Photo du métro de New York	7
Figure 1.2 Des jeunes dans le parc Jarry à la tombée de la nuit.....	16
Figure 3.1 Carte modifiée de Montréal	35
Figure 3.2 Photos prises dans un lieu abandonné.....	43
Figure 3.3 Les cinq éléments de la forme urbaine perçue selon Lynch	47
Figure 5.1 Carte modifiée des mesures de surveillance et de (ré)aménagement urbain dans le secteur ciblé du centre-ville de Montréal	85
Figure 5.2 Carte mentale de la zone ciblée du centre-ville de Montréal.....	95

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 4.1 Jeunes participant.e.s et actrices participantes	56
--	----

LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

ARTM	Autorité régionale de transport métropolitain
CJM	Conseil jeunesse de Montréal
ODP	Observatoire des profilages
SPVM	Service de police de la Ville de Montréal
STM	Société de transport de Montréal
TRYSACES	Transformative Youth Spaces
UQAM	Université du Québec à Montréal

RÉSUMÉ

Ce mémoire porte sur les imaginaires de la ville chez les jeunes, à travers l'étude de leurs pratiques d'usage et d'appropriation de l'espace urbain, dans le secteur ciblé du centre-ville de Montréal. Il se situe dans un contexte urbain marqué par une tendance à la privatisation et à la marchandisation des espaces publics et de la culture. Les discours médiatiques et politiques entourant la question de l'usage et de l'appropriation de l'espace urbain montréalais contribuent à nourrir l'imaginaire de l'insécurité urbaine et le sentiment de peur en ville. À travers notre démarche, nous avons mobilisé le concept d'espace social en tant qu'espace conçu, perçu et vécu (Lefebvre, 1968). Les données ont été recueillies à partir d'entrevues réalisées auprès de vingt jeunes, cinq intervenantes communautaires et une agente à la ville de Montréal qui utilisent les espaces publics du secteur ciblé du centre-ville. L'étude des imaginaires des jeunes nous a permis de rendre compte d'une mise en scène de l'espace urbain où les dynamiques sociales entre les jeunes et les autres acteur.trice.s sont guidées par une peur perçue et vécue face à l'Autre. Cette mise en scène se déploie par des processus de mise à distance entre les différents groupes sociaux qui permettent d'exclure du récit pasteurisé et pacifié de la ville certaines catégories de population qui ne s'inscrivent pas dans l'univers de production et de consommation propre à la ville. Cette exclusion sociale rend compte de l'absence d'un partage équitable des espaces publics où l'espace est limité à un lieu de passage, renvoyant les jeunes vers des espaces privés qui ne sont pas toujours sécuritaires. Une analyse du discours des jeunes nous a permis d'observer des mécanismes de (re)production du danger et de la peur des autorités urbaines. Ces mécanismes permettent aux autorités de légitimer des pratiques de surveillance et de contrôle social qui se déploient dans les espaces publics et posent des contraintes à l'usage et à l'appropriation de l'espace urbain par les jeunes. Le cœur de notre analyse soulève la présence de frontières invisibles qui structurent les relations sociales entre les différents groupes sociaux qui occupent, partagent et se disputent l'espace urbain, limitant le sens de l'urbanité pour les jeunes. Or, ces limites incitent les jeunes à développer des stratégies au sein de l'espace social et politique qu'ils se créent pour imaginer la ville autrement.

Mots clés : jeunesse, espace urbain, espaces publics, gouvernance urbaine, exclusion sociale, imaginaires, frontières.

ABSTRACT

This master's thesis explores youth's city imaginaries and their practices in urban space, in Montreal's downtown targeted area. It is embedded in an urban context characterised by the privatisation and commodification of public spaces and culture. Media and political discourses surrounding the use and appropriation of Montreal's urban space contribute to nourish urban insecurity imaginary and fear in the city. Through our research, we mobilised the concept of social space as a conceived, perceived and lived space (Lefebvre, 1968). Research data were collected through interviews with twenty youths, five community workers and one city officer who use public spaces in the targeted downtown area. The study of youth's imaginaries has allowed us to raise the staging of urban space where social dynamics between youths and other actors are guided by a perceived and lived fear regarding the Other. This staging reveals distancing processes between social groups which contribute to the exclusion of certain categories of population from a pasteurised and pacified narrative of the city as a space of production and consumption. This social exclusion reveals the absence of fair sharing of public spaces where space is limited as a means of transit, sending youths to private spaces that are not always safe. A speech discourse analysis has allowed us to observe (re)production mechanisms of danger and fear from urban authorities. These mechanisms allow the authorities to legitimise surveillance and social control practices throughout urban space which causes constraints to youths' use and appropriation of urban space. The focus of our analysis raises the presence of invisible boundaries between different social groups that occupy, share and fight urban space, limiting the meaning of urbanity for youths. Nonetheless, these limits encourage youths to develop strategies within the social and political space that they create for themselves to imagine the city differently.

Keywords: youth, urban space, public spaces, urban governance, social exclusion, imaginaries, boundaries.

INTRODUCTION

Sans réellement avoir une interaction avec qui que ce soit c'est quand même entre moi pis la ville tsé [...] je reçois des messages de la ville je renvoie des messages pis ça se partage quand même

Jeune participant

La ville, par ses formes et ses fonctions, nous offre tout un univers de recherche pour accéder à l'expérience des personnes qui la compose. Elle est un lieu privilégié pour comprendre les liens sociaux et les dynamiques organisationnelles qui sont de plus en plus marqués par des logiques d'individualisme et de prise en charge des populations jugées à risque. Dans ce contexte, le travail social, par son rôle dans la prise en charge de certaines catégories de populations, notamment les jeunes, est traversé par des pratiques qui contribuent à la stigmatisation et à la marginalisation de ces populations (Baillergeau, 2008). Ces dernières sont généralement identifiables par le fait qu'elles ne s'inscrivent pas dans l'univers néolibéral de consommation et de production propre à la ville. À travers cet univers, des pratiques de gouvernance urbaine émergent et viennent affecter l'expérience et le vécu des jeunes dans l'espace urbain.

Dans les dernières années, la question de l'usage et de l'appropriation de l'espace urbain par les jeunes s'est fait une place de plus en plus importante au sein de la recherche en sciences sociales. Historiquement, la jeunesse a joué un rôle important dans les mouvements socio-politiques et plusieurs luttes sociales ont émergé de la mobilisation collective. Or, dans le contexte social et politique récent, l'occupation et la place des jeunes dans les espaces publics ont été exclues des discussions portant sur les politiques de (ré)aménagement urbain, à Montréal. Ce mémoire s'inscrit aux frontières du social et du politique, il vise à mettre en exergue les logiques de contrôle social des autorités sur les populations jugées à risque. Plus largement, cette recherche porte sur les relations pouvoir-savoir qui se déploient à travers une mise en scène des groupes sociaux dans l'espace urbain montréalais. À travers cette recherche, nous souhaitons soulever l'importance de notre responsabilité collective en tant que chercheur.se.s et futur.e.s travailleur.se.s sociaux.les d'effectuer un travail constant de remise en question de nos connaissances et de nos pratiques qui ont des répercussions sur les trajectoires de vie des populations avec lesquelles nous travaillons.

Dans ce contexte, l'étude de l'espace urbain est essentielle à la compréhension des rapports sociaux qui se (re)définissent à travers les pratiques quotidiennes des populations qui le composent. Notre démarche s'inscrit dans un mouvement plus large de la recherche en sciences sociales portant sur l'évolution et l'exclusion des jeunes des espaces publics en lien avec les politiques de sécurité et de (ré)aménagement urbain. Une revue de la littérature nous a permis de constater qu'il y a peu d'études qui se sont penchées spécifiquement sur une théorisation de l'urbain pour comprendre les pratiques d'usage et d'appropriation des jeunes de l'espace urbain et les dynamiques qui émergent entre les différents groupes sociaux qui occupent, partagent et se disputent les espaces publics à Montréal. Nous souhaitons étudier les pratiques quotidiennes des jeunes et plus largement leur expérience en milieu urbain, afin d'accéder à leurs représentations de la ville imaginée, voire rêvée.

Le but de cette recherche est d'explorer et de documenter les pratiques des jeunes dans l'espace urbain, dans le secteur du centre-ville de Montréal. Elle a une visée de compréhension de la relation que les jeunes entretiennent avec l'espace qu'ils habitent. Ce mémoire est divisé en cinq chapitres. Au chapitre 1, nous présentons les différents éléments retenus dans la problématisation de notre objet d'étude. Nous présentons la ville en tant qu'écosystème où se déploient des rapports inégaux entre les différents groupes sociaux qui s'illustrent par la présence de frontières temporelles et symboliques dans l'accès et l'appropriation de l'espace urbain. La dimension symbolique nous permet tout particulièrement de développer une lecture de la ville en tant qu'espace imaginé et rêvé afin d'accéder à l'expérience des jeunes et à leurs représentations de l'espace urbain. Nous concluons avec la présentation de notre question de recherche et de nos objectifs. Au chapitre 2, nous élaborons le cadre théorique de la recherche par une théorisation de l'urbain en tant qu'espace social conçu, perçu et vécu afin d'étudier les pratiques réelles d'usage et d'appropriation des jeunes dans l'espace urbain comme pratiques instituant de la société. Au chapitre 3, nous présentons notre méthodologie de recherche, à partir de l'étude des pratiques quotidiennes et des imaginaires des jeunes dans l'espace urbain. Il est ensuite discuté des méthodes de collecte de données et d'analyse des données, des limites et considérations éthiques, ainsi que de la pertinence politique et sociale de notre recherche. Au chapitre 4, nous discutons des données recueillies sur le terrain qui nous permettent d'observer une mise en scène de l'espace urbain qui se déploie à travers une peur perçue et vécue dans l'espace urbain. Cette mise en scène est tout particulièrement illustrée par des mécanismes de mise à distance entre les différents groupes sociaux. Au chapitre 5, nous

présentons l'analyse des données recueillies lors des entretiens par la présentation de l'espace social et politique des jeunes dans le secteur ciblé. Notre analyse permet de développer une interprétation de l'espace urbain en tant qu'espace guidé par la peur, la surveillance et le contrôle. Celle-ci nous amène à élaborer la notion de frontières invisibles à l'usage et à l'appropriation de l'espace urbain par les jeunes, tout en explorant les stratégies qu'ils utilisent pour résister à leur exclusion sociale.

En conclusion, nous revenons sur les éléments centraux de notre analyse afin d'amorcer les réflexions et les implications qu'une telle recherche soulève dans le cadre du travail social. À partir de ces constats, nous proposons un cadre de référence et des recommandations pour orienter la pratique du travail social vers une forme désinstitutionnalisée des pratiques d'intervention sociale.

CHAPITRE 1

L'EXPLORATION DES IMAGINAIRES DE LA VILLE CHEZ LES JEUNES À TRAVERS LES FRONTIÈRES SYMBOLIQUES DE L'ESPACE URBAIN DANS LE SECTEUR DU CENTRE-VILLE DE MONTRÉAL

Plusieurs obstacles structurels et individuels se mettent sur notre chemin lorsque nous nous intéressons à la question de la démocratisation des savoirs. En effet, la réalisation de notre projet de recherche nous a demandé de faire plusieurs détours avant d'en arriver à l'étude des pratiques d'usage et d'appropriation de l'espace urbain par les jeunes, dans le secteur du centre-ville de Montréal. En considérant la rue comme un espace politique, nous avons débuté notre projet en nous intéressant à la pratique du graffiti qui touche particulièrement la question de l'appropriation de l'espace urbain, tout en étant largement associée à la jeunesse. Cette pratique, par son sens et ses significations multiples, nous renvoie aussi à l'univers des jeunes, c'est-à-dire à leur capital social¹ et à leur capital culturel². Les pratiques d'occupation et d'appropriation des parcs par les jeunes se sont ajoutées à la construction de notre objet d'étude, dans le contexte politique et social post-pandémie de la COVID-19. Ces détours, de même que les observations que nous avons faites dans les espaces publics de la ville, nous ont menés à faire un constat important, soit celui de considérer la jeunesse en tant que groupe marginalisé de l'espace urbain montréalais. Ce constat nous a permis d'élargir notre champ d'études en nous intéressant plus largement aux pratiques d'usage et d'appropriation de l'espace urbain pour rendre compte des conditions d'existence des jeunes dans l'espace urbain montréalais.

Dans ce premier chapitre, nous présentons les différents éléments de la problématisation de notre objet d'étude qui ont été élaborés lorsque nous avons débuté notre recherche. Pour ce faire, nous étudions d'abord l'écosystème de la ville, c'est-à-dire le contexte dans lequel se déploient les rapports entre les différents groupes sociaux et les dynamiques sociales qui en ressortent. Afin d'accéder à une compréhension de l'espace urbain, nous proposons une lecture de la ville en tant

¹ Nous utilisons la notion de capital social en son sens sociologique, pour désigner « l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un *réseau durable de relations* plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance et d'interreconnaissance (Bourdieu, 1980a, p. 2).

² Nous utilisons la notion de capital culturel en son sens sociologique, pour désigner l'ensemble des « instruments nécessaires à l'appropriation des biens culturels » (Bourdieu, 1980b).

qu'espace paradoxal caractérisé par un accès³ différencié entre les différents groupes sociaux. Nous illustrons nos propos à travers les exemples de la pratique du graffiti et de l'occupation des parcs, qui sont particulièrement associés à la jeunesse. Nous démontrons comment les espaces publics sont traversés par des logiques de privatisation et de marginalisation, voire d'une criminalisation des jeunes et de leurs pratiques dans l'espace urbain. Nous étudions ensuite la question des frontières temporelles et symboliques de l'espace pour enrichir notre compréhension de l'accès différencié aux espaces publics. La notion de frontières illustre le mieux le caractère invisible de la mise en scène des groupes sociaux dans l'espace urbain quant à l'usage et l'appropriation de l'espace urbain. Puis, nous explorons les imaginaires de la ville à travers la panique morale à l'égard de la jeunesse, l'imaginaire de l'insécurité urbaine, ainsi que la ritualisation des pratiques des jeunes. Nous concluons ce chapitre en présentant notre question et nos objectifs de recherche.

1.1 L'écosystème de la ville

Les pratiques d'usage⁴ et d'appropriation⁵ de l'espace urbain chez les jeunes nous portent d'abord à étudier le contexte dans lequel elles se situent, soit celui de la ville. La ville est le lieu où se déroule une grande partie de l'expérience quotidienne de la vie des jeunes, où se tissent les relations (Caron, 2019). Dans cette première section, nous situons la ville en tant que lieu paradoxal, caractérisée par une privatisation croissante de l'espace, qui contribue, entre autres, à la marginalisation et à l'exclusion sociale des jeunes des espaces publics.

1.1.1 Le paradoxe de la ville

Nous adoptons une lecture de la ville comme sujet politique, c'est-à-dire comme lieu privilégié du pouvoir où des liens se tissent bien sûr, mais où des groupes et des forces s'opposent également et au sein duquel des choix sont imposés à l'ensemble des citoyen.ne.s (Delorme, 2002). En réalité,

³ Nous utilisons le terme accès en son sens juridique, en tant que droit et « possibilité pour quelqu'un d'atteindre un lieu, d'y pénétrer » (Larousse, s.d.).

⁴ Nous utilisons le terme usage en son sens juridique, en tant que « droit réel, incessible et insaisissable, de se servir d'une chose appartenant à autrui et d'en prélever la portion de fruits nécessaire à ses besoins et à ceux de sa famille. » (Larousse, s.d.).

⁵ Nous utilisons la notion d'appropriation dans son sens sociologique, tel que défini par Henri Lefebvre, comme pratique sociale de la vie quotidienne en tant que socle essentiel de l'existence humaine (1947, cité dans Sheringham, 2013).

ces choix viennent s'imposer de différentes manières et à divers niveaux d'intensité entre les groupes sociaux. En effet, « tout le monde n'a pas accès à ce monde urbain, ou alors l'accès est très différencié », caractérisant ce monde par des relations d'inclusion et d'exclusion (Boudreau et Rondeau, 2021). Ainsi, cet accès différencié nous permet de définir la ville en tant qu'espace paradoxal, c'est-à-dire un espace traversé à la fois par des pratiques d'inclusion et d'exclusion de certains groupes sociaux. La catégorie même de la jeunesse sert par exemple à délimiter le partage du pouvoir dans différents champs de cet espace social qu'est la ville. À travers cette catégorie, les institutions produisent de l'exclusion de manière systématique (Arpin-Simonetti, 2021). Pour étayer notre analyse, nous utilisons les exemples de la pratique du graffiti et des pratiques d'usage des parcs, qui font l'objet d'une certaine attention politique et médiatique dans l'espace urbain montréalais et ailleurs.

La pratique du graffiti chez les jeunes pose un intérêt particulier en lien avec les événements sociopolitiques qui ont accompagné son évolution dans le temps. Par exemple, à travers les événements de Mai 68⁶, nous avons assisté à une explosion de la jeunesse internationale dans les universités, accompagnée d'une libération de l'expression. Ces événements ont eu une influence importante aux États-Unis, lieu où ont pris naissance le mouvement et le graffiti hip-hop. Dans les années 70, la ville de New York a fait face à une importante crise budgétaire, entraînant notamment une hausse de la pression sociale et des tensions raciales (Fontaine, 2011). À cette époque, la pratique du graffiti a fait l'objet d'une grande médiatisation, alors que le maire a déclaré la « guerre au graffiti » (Rosen, 2018) et dépensé des millions de dollars pour nettoyer les graffitis. On a également assisté à une répression accrue de ceux qui s'adonnaient à cette pratique en imposant des amendes et peines de prison (Fontaine, 2011).

À Montréal, la pratique du graffiti s'est illustrée à partir de la fin des années 1980, où les graffeur.se.s se sont approprié.e.s des lieux underground de la ville, tels que le TA Wall, sous l'autoroute Ville-Marie dans le quartier Saint-Henri et l'usine Redpath, à Pointe-Saint-Charles. À

⁶ Mai 68 est d'abord un mouvement de révolte étudiante sans précédent, au sein de l'université américaine, puis de l'université française. Son triple aspect universitaire, social et politique a remis en cause les valeurs traditionnelles et a été révélateur d'une crise de civilisation, à travers la libération de la parole (Larousse, s.d.).

cette époque, les thèmes reliés aux jeunes arrivent au deuxième rang des graffitis recensés, dans le contexte politique de la vie commune (Bilodeau, 1996, p. 22).

Figure 1.1 Photo du métro de New York



(Cooper, 1982, cité dans Rosenberg, 2016)

Le centre-ville et les quartiers périphériques, en voie de gentrification, qui sont fortement urbanisés et densément peuplés et où la population est socioéconomiquement hétérogène avec une forte concentration de familles à faible revenu (Samson, Gaudreau et L'Écuyer, 1981, cité dans Bilodeau, 1996, p. 39), constituent le centre névralgique du graffiti montréalais (Bilodeau, 1996, p. 39). Tout comme ailleurs, le graffiti et sa pratique sont réprimés au sens de la loi, en tant qu'actes illicites associés au vandalisme (Bilodeau, 1996, p. 135). L'exemple de la pratique du graffiti nous permet de contextualiser la manière dont les autorités urbaines, qui ont historiquement réprimé cette pratique largement associée à la jeunesse, continuent aujourd'hui encore de déployer des mécanismes de (re)production du contrôle social et des approches punitives dans l'espace urbain.

Dans le contexte montréalais récent, la pandémie de la COVID-19 et les restrictions sanitaires ont amené les individus, dont les jeunes, à investir les rues, les parcs et d'autres espaces communs de

la ville, à travers notamment la piétonnisation de certaines rues, l'installation de mobilier urbain ou encore l'aménagement de ruelles (Bonin, 2022). Dans ce contexte, les pratiques d'usage et d'appropriation des jeunes de l'espace urbain ont fait l'objet d'une attention médiatique importante en lien avec les préoccupations politiques et sociales qu'elles ont engendrées. Par exemple, la pratique du graffiti a fait ressurgir le sentiment d'insécurité par rapport à la jeunesse, ainsi que les dynamiques sociales et les tensions qui émergent entre les groupes sociaux qui occupent l'espace urbain (Blais-Poulin, 2022; Colpron, 2021; Coyat, 2022; Mourani, 2022). Quant à l'utilisation des parcs par les jeunes, elle a fait l'objet d'interventions importantes par le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), particulièrement en lien avec les heures de fermeture et la consommation d'alcool (Bou, 2016). Avec le déconfinement lié à la pandémie, les policiers étaient nombreux dans les parcs pour faire respecter les règlements municipaux (Renaud, 2020). Nous souhaitons, à cet effet, souligner le rapport publié par l'Observatoire des profilages (ODP) sur l'approche punitive du Québec dans sa gestion de la pandémie, en faisant de la crise de santé publique une crise de sécurité publique⁷ (Fortin et al., 2022).

Dans le milieu de la recherche, le projet TRYSPACES⁸, qui explore la relation entre la présence des jeunes dans les espaces publics et la façon dont ils vivent cette visibilité (2017) pose dès lors la pertinence d'étudier l'occupation et les pratiques d'usage et d'appropriation de l'espace urbain par les jeunes à Montréal. À travers ce projet, plusieurs questionnements ont émergé et posent un intérêt particulier quant aux conséquences sur le vécu des jeunes, en lien avec leurs pratiques d'usage et d'appropriation jugées transgressives (TRYSPACES, 2017). Ces conséquences se situent au niveau de la régulation des espaces publics et de la gouvernance urbaine, ce qui a un impact direct sur les conditions d'existence des jeunes dans l'espace urbain. L'accès différencié aux espaces publics s'accompagne d'une privatisation et d'une marchandisation croissante de l'espace urbain.

⁷ Dans son rapport, l'ODP soulève que « l'approche privilégiée au Québec pour faire respecter les mesures sanitaires instaurées pour contrôler la transmission du virus de la COVID-19 a été de miser sur la répression policière et l'utilisation du droit pénal. » Or, cette approche découle d'un choix politique et « a eu pour effet de stigmatiser une partie de la population et de créer une division importante plutôt que de renforcer la solidarité. » (2022)

⁸ TRYSPACES regroupe des chercheuses et chercheurs, des étudiantes et étudiants issus de plusieurs disciplines, des artistes du multimédia, des intervenants sociaux, des professionnels de la ville et des adolescentes et adolescents de même que de jeunes adultes de Mexico, Montréal, Paris et Hanoi.

1.1.2 La privatisation de l'espace urbain et de la culture à Montréal

Selon l'historien Philippe Ariès, le contexte urbain s'est transformé en une « non-ville », c'est-à-dire une ville en privatisation croissante où l'ordre règne plus que la vie et l'expérimentation sociale, alors qu'elle était jadis un lieu de socialisation entre les générations (1979, p. 14, cité dans Parazelli, 2007).

Les milieux urbains tels qu'ils sont structurés actuellement ont été pensés en grande partie dans une optique de productivité. Ils permettent aux citoyens de se déplacer rapidement et d'avoir accès facilement à un large éventail de biens et services (Bonin, 2022).

Dans l'espace urbain montréalais, cette privatisation de l'espace s'illustre notamment à travers la culture instituée. Nous utilisons le terme d'institué au sens employé par le philosophe Cornelius Castoriadis, où l'institué est à la fois en union et en tension avec l'instituant (1975). L'instituant est l'« œuvre d'un collectif humain créateur de significations nouvelles qui vient bouleverser les formes historiques existantes » (Poirier, 2003, p. 388). L'institué renvoie non pas à l'œuvre, mais à son produit, c'est-à-dire à l'ensemble « des institutions qui incarnent et donnent réalité à ces significations, qu'elles soient matérielles (outils, techniques, instruments de pouvoir...) ou immatérielles (langage, normes, lois...). » (Poirier, 2003, p. 388)

Ainsi, dans le contexte montréalais, la culture⁹ devient un espace à la fois de création et d'exclusion puisqu'elle contribue à cristalliser des dynamiques sociales entre les différents groupes qui peuvent occuper ou non l'espace urbain. Dans son essai *Montréal fantasmagorique : La part d'ombre des animations lumineuses urbaines*, l'historienne de l'art Josianne Poirier fait la démonstration de la marchandisation et de l'instrumentalisation de la culture à des fins de promotion territoriale par l'enchevêtrement des logiques économiques et culturelles (2022). Selon Poirier, on assiste alors à « l'évacuation de la dimension subversive de l'art, ainsi que la part d'inconnu et d'incontrôlable qui est le propre de l'urbanité » (2022, p. 23). L'étude des illuminations spectaculaires dans la ville de Montréal permet de démontrer une mise en scène de l'urbain et du social qui participent à la fragilisation des milieux de vie des personnes marginalisées et défavorisées en évitant de critiquer

⁹ Le terme culture est utilisé en son sens commun, en référence aux événements culturels et artistiques populaires. Il n'a pas de statut théorique dans le cadre de cette recherche.

les inégalités qui perdurent et posent une menace constante au droit à la ville (Poirier, 2022, p. 182) des citoyen.ne.s. Nous employons une définition du droit à la ville dans son sens sociologique, tel que développé par Henri Lefebvre (1968) afin d'accéder à une compréhension de l'urbain en tant qu'espace en mutations sociales et spatiales (Costes, 2010). Le droit à la ville permet de penser la ville comme processus et espace social, rêvée comme « œuvre » (Costes, 2010, p. 181). Il implique

un projet de démocratie et de renforcement de la société civile, il stipule le droit à l'accès à la centralité urbaine, à la vie urbaine, aux lieux de rencontres, d'échanges, de rassemblement, au « ludique » (Costes, 2010, p. 181).

De plus, le phénomène des murales, qui s'est largement popularisé dans les dernières années, démontre bien la tendance vers une forme institutionnalisée de l'esthétique, c'est-à-dire du « beau », pour contrer une pratique urbaine dite illégale et largement associée à la jeunesse, soit celle du graffiti. À travers, en autres, le Festival Mural¹⁰, qui a lieu annuellement sur le boulevard Saint-Laurent à Montréal, les organisateurs plaident pour une « démocratisation de l'art urbain » (Baillargeon et Lefebvre, 2016). Pourtant, on assiste plutôt à une privatisation de l'espace urbain, ce qui vient contraindre, voire rompre une pratique sociale entre graffeur.se.s qui partageaient un même espace. En effet, par des événements comme celui-ci, on s'assure de contrôler les narratifs et on remet le pouvoir décisionnel dans les mains des commerçants et propriétaires (Baillargeon et Lefebvre, 2016).

La privatisation et la marchandisation croissantes des espaces publics, qui se déploient à travers l'architecture urbaine et les politiques d'aménagement de la ville, ou encore les règlements municipaux, créent différents niveaux d'accessibilité à la ville entre les groupes sociaux. Le cadre matériel et construit de la ville interfère avec l'activité des citoyen.e.s, produisant des phénomènes de visibilité réduite (Bordes, 2006) et contribuant à la marginalisation et à l'exclusion sociale de certains groupes, dont les jeunes.

¹⁰ Le Festival Mural est produit par l'organisme MURAL. Il « présente des œuvres d'art mural, des spectacles musicaux, des installations et œuvres numériques et technologiques ainsi que des expositions, sur et autour du boulevard Saint-Laurent » (Festival Mural, 2024).

1.1.3 La marginalisation croissante des jeunes dans l'espace de la cité

Arza Churchman, professeure en psychologie environnementale, affirme avec un degré élevé de certitude que les villes ne sont pas planifiées pour les enfants et les jeunes. Leurs besoins ont été, et continuent d'être encapsulés dans trois environnements : la maison, l'école et les lieux de loisirs, tels que les terrains de jeux (2003, cité dans Bishop et Aminpour, 2019, p. 89). En effet, dans l'espace urbain, la délimitation des classes d'âge va de concert avec une spécialisation des espaces et des rôles sociaux.

À partir d'études menées récemment dans les pays occidentaux, Alain Legendre souligne « la marginalisation croissante des enfants et des adolescents dans l'espace de la cité (Chaaulrton et Hollands, 2002) et leur exclusion des espaces publics (Lennard et Lennard, 2000), qu'ils soient confinés à des espaces spécialement conçus pour eux (ex. skate parc) ou qu'ils soient renvoyés vers les centres commerciaux (Vanderbeck et Johnson, 2000) » (2010, p. 75, cité dans Monnet et Boukala, 2019).

Cette spécialisation des espaces engendre donc des tensions entre les groupes sociaux qui n'exercent pas leur droit à la ville de la même manière. En effet, ces enjeux sont marqués par l'hétérogénéité des conditions d'existence, des aspirations identitaires d'appropriation de l'espace, et des relations de pouvoir (Parazelli, 2009).

Plus encore, à travers la multitude d'événements culturels, comme le Festival Mural, les organisateurs participent à une politique du contrôle social et spatial des jeunes dans les espaces publics. Lors d'une entrevue réalisée dans le cadre d'un article portant sur les graffitis qui « défigurent le paysage montréalais », le graffeur montréalais Monk.e a partagé ses réflexions sur le phénomène des murales qui sont « attaquées » par des vandales à Montréal (cité dans Baillargeon et Lefebvre, 2016).

[E]n mettant davantage en scène une forme de graffiti au détriment d'une autre, [le Festival Mural] contribue à stigmatiser encore plus les clivages entre certains types d'expressions graphiques et artistiques dans l'espace urbain (Monk.e, cité dans Baillargeon et Lefebvre, 2016).

On se retrouve aujourd'hui avec une nouvelle génération de graffeurs qui résistent au phénomène des murales en les vandalisant pour se faire connaître (Monk.e, cité dans Baillargeon et Lefebvre, 2016). Cette rupture pourrait être expliquée, entre autres, par la disparition, depuis les dernières

décennies, des hauts lieux de socialisation marginaux tels que le TA Wall et l'usine Redpath, dont nous avons discuté précédemment. Ces lieux mythiques ont été rendus inaccessible par l'embourgeoisement, les processus de revitalisation et de gentrification des quartiers, ainsi que la répression policière (Viger, cité dans Blais-Poulin, 2021).

Dans le contexte politique actuel, la ville de Montréal adoptera en 2025 le *Plan d'urbanisme et de mobilité 2050* qui proposera des outils innovants pour aménager le territoire et façonner la mobilité dans un contexte de transition écologique (Aménagement et urbanisme, 2024). Le Plan s'inscrit plus largement dans le *Projet de ville* qui énonce les grandes intentions de la Ville en matière d'urbanisme et de mobilité (Planification et aménagement du territoire, 2022). On y aborde plus largement les questions d'inclusion, d'équité et de diversité; d'aménagement et d'organisation de la ville; d'accès et de partage des espaces (Planification et aménagement du territoire, 2022). Plus spécifiquement, la question de l'aménagement des rues, en tant qu'espaces publics, est amenée dans la diversification de ses fonctions, au-delà des fonctions liées à la mobilité. La question de l'aménagement est la seule section du Projet qui inclut une différenciation dans l'accès à la ville en fonction de l'âge (Planification et aménagement du territoire, 2022).

Dans le Projet, *La politique de l'enfant* (Office de consultation publique de Montréal, 2016) pour les enfants de 0 à 17 ans est mentionnée, dont le premier axe vise la sécurité et l'accessibilité des environnements urbains pour « offrir aux enfants un environnement urbain propice au jeu et à la découverte, conçu et aménagé de manière sécuritaire, attrayante et universellement accessible. » (Planification et aménagement du territoire, 2022) Néanmoins, le caractère universel de l'accès aux espaces publics, sans différenciation entre l'enfance et l'adolescence, nous paraît problématique dans le *Projet de ville*, puisque les usages des espaces publics diffèrent selon l'âge, notamment entre les enfants et les adolescent.e.s. Il est donc des plus pertinents de se questionner sur l'impact qu'aura un tel plan sur l'aménagement du territoire de Montréal ainsi que sur les conditions d'usage et d'appropriation de l'espace urbain par les jeunes.

L'écosystème de la ville est un espace paradoxal par son accès différencié entre les groupes sociaux qui occupent, partagent et se disputent l'espace urbain. La privatisation et la marchandisation croissante de l'espace urbain, qui se déploient à travers les politiques d'aménagement urbain, contribuent à la marginalisation des jeunes dans l'espace de la cité. Dans la prochaine section, nous

allons nous pencher plus spécifiquement sur cet accès différencié en l'étudiant sous l'aspect des frontières temporelles et symboliques de l'espace urbain.

1.2 Les frontières temporelles et symboliques de l'espace urbain

L'étude de l'écosystème de la ville nous permet d'accéder aux dimensions économiques et politiques qui guident la gouvernance et l'aménagement de l'espace urbain. Ce contexte particulier et propre à la ville vient créer des conditions différenciées dans l'accès aux espaces publics, tout particulièrement pour les jeunes qui sont de plus en plus marginalisé.e.s et exclu.e.s de ces espaces et renvoyé.e.s à des espaces spécialement conçus pour iels. Cette différenciation et spécialisation de l'espace urbain créent des frontières temporelles et symboliques dans leur usage et leur appropriation de l'espace urbain. Initialement, nous souhaitions étudier plus spécifiquement la dimension temporelle de l'espace, mais elle ne constitue plus une dimension fondamentale de notre analyse puisqu'elle n'est pas centrale à l'expérience et au vécu des jeunes participant.e.s. Néanmoins, cette dimension de l'espace-temps diurne et nocturne demeure importante afin de mettre en contexte les pratiques de gouvernance et de contrôle des espaces publics qui se déploient dans l'espace urbain montréalais. Cette contextualisation nous permet d'étudier la dimension symbolique des frontières qui illustre mieux son caractère invisible et qui contribue à une mise en scène des groupes sociaux dans l'espace urbain.

1.2.1 Les frontières de l'espace-temps

La ville en tant qu'espace paradoxal est caractérisée par son accès différencié entre les différents groupes sociaux, où les jeunes vivent et subissent une marginalisation des espaces publics. Or, cette différenciation dépasse la dimension spatiale, elle se déploie également par sa dimension temporelle, à travers l'espace-temps diurne et nocturne. « Dans l'inconscient collectif on retrouve cette idée que le jour serait le temps du travail, des interactions collectives, et le moment le plus propice à circuler dans l'espace public. » (Fouquet, 2018, cité dans Freitas Meireles, 2020, p. 20) Quant à la nuit, elle est un espace-temps largement investi par des activités économiques, sociales et culturelles où se produit un nombre croissant d'inégalités sociales et spatiales (Jeanmougin et Giordano, 2020).

À cet effet, en plein cœur de la pandémie de la COVID-19, la journaliste Catherine Lalonde a écrit une série d'articles portant sur les rêves interdits des nuits du couvre-feu (2021a; 2021b). On se demandait alors ce que devenaient les villes et les lieux nocturnes réduits à l'essentiel. Selon le professeur en études urbaines et médias Will Straw, dans la mythologie contemporaine, la nuit continue d'être largement associée à des relents d'amoralité et de délinquance (cité dans Lalonde, 2021a). Il y a aujourd'hui encore une peur de la nuit, de la noirceur. Certaines enquêtes révèlent une « asymétrie dans le droit à la ville, les sorties nocturnes étant gouvernées par des rapports sociaux de domination basés sur le genre, l'âge et la classe sociale » (Amiriaux et Boucher, cité dans Leduc, 2022). La nuit illustre aussi un certain paradoxe : elle est un moment pour se rassembler, pour faire la fête, mais aussi un espace de contrôle et de régulation, et donc un espace où se resserrent à la fois les pratiques de contrôle, à la fois la production et la reproduction des inégalités. Réputée condenser tous les dangers, toutes les perversions et les incivilités, elle conduit par conséquent à ce que « des dispositifs de contrôle bien spécifiques s'appliquent au temps nocturne : si la nuit est veillée, elle doit alors être étroitement surveillée. » (Fouquet, 2018, cité dans Freitas Meireles, 2020, p. 21).

Dans le contexte montréalais, la question de la privatisation de l'espace se déploie également à travers l'appropriation grandissante de la nuit urbaine par des activités économiques, sociales et culturelles (Poirier, 2022). Ce contexte engendre une série d'enjeux, dont celui des usages différenciés des pratiques nocturnes et des inégalités nocturnes. En effet, nous pouvons affirmer que la nuit est un espace-temps contrasté, voire inégalitaire.

La progressive marchandisation des loisirs nocturnes tout comme les dynamiques de distinction au sein de certains lieux de fréquentation nocturne (Pinçon, Pinçon-Charlot, 2000) peuvent également être excluantes pour les populations les moins dotées en capital financier et/ou social (Jeanmougin et Giordano, 2020, p. 10).

Cet accès différencié affecte tout particulièrement les jeunes qui s'adonnent à différentes pratiques d'usage et d'appropriation de l'espace urbain montréalais. Nous allons donc nous pencher sur la manière dont ils vivent et subissent les dynamiques de pouvoir et de contrôle social dans l'espace nocturne.

En mai 2022, un *Sommet de la nuit* a été organisé par l'organisme MTL 24/24 à Montréal, auquel nous avons assisté et fait des observations préliminaires dans le cadre de la présente recherche. On y présentait notamment une publication sur l'appropriation de l'espace public par les jeunes la nuit (Flotat, 2022). Cette publication est le fruit d'un partenariat entre TRYSPACES et le Conseil jeunesse de Montréal (CJM)¹¹ qui s'intéressent aux liens entre la jeunesse, la transgression et l'espace public. La recherche a permis de faire le constat que :

Les jeunes, ce qu'ils veulent faire et qu'ils mettent déjà en place là où c'est possible, c'est simplement se retrouver entre eux pour ne rien faire de particulier, si ce n'est passer un moment banal ensemble (Boucher, cité dans Flotat, 2022).

Les soirées passées dans les parcs sont qualifiées « d'être assez ordinaires » et sont moins souvent qu'on le pense marquées par l'excès, la transgression ou l'incivilité (CJM, 2022, p. 67). Or, il a été démontré qu'il existe un biais de perception sociale dont les jeunes usagers de parcs montréalais peuvent être victimes, puisqu'ils sont susceptibles de subir une forme de discrimination sociale (Boucher, cité dans Flotat, 2022) et une importante criminalisation de leurs pratiques dans les parcs la nuit (Cossette et al., 2022).

Plus largement, le *Sommet de la nuit* faisait suite à la feuille de route pour la vie économique nocturne proposée par la Ville de Montréal (Lacerte-Gauthier, 2022), qui a mené à l'adoption du *Projet de politique de la vie nocturne* qui porte sur la gouvernance nocturne et vise à dynamiser la vie nocturne à Montréal (Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation, 2024). Le Projet est porté conjointement par le Service du développement économique et le Service de la culture de la Ville de Montréal et s'inscrit dans la continuité des politiques et des orientations qui guident les actions de la Ville, notamment à travers le *Plan d'urbanisme et de mobilité 2050* (Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation, 2024). Dans ce Plan, la Ville aborde notamment l'adoption d'une approche équitable, sécuritaire et inclusive reconnaissant la diversité des usager.ère.s de la nuit; l'implantation de certaines pratiques de gestion et de partage des connaissances parmi les parties prenantes de la vie nocturne ; les

¹¹ Le CJM est une instance consultative créée en 2003 qui conseille le conseil municipal sur les préoccupations des jeunes de 12 à 30 ans.

aménagements urbains adaptés aux pratiques nocturnes; l'aménagement de la mobilité nocturne (Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation, 2024).

Dans l'étude du CJM et de TRYSPACES, les chercheuses avancent qu'il faut plaider pour un « droit à la nuit » dans la question de l'aménagement des parcs pour accommoder la jeunesse en quête de lieux de socialisation (Leduc, 2022).

[La nuit est] un terrain pour expérimenter les identités, surtout pour la jeunesse. On y fabrique les nouvelles identités sexuelles, culturelles, raciales, interraciales. [...] La nuit blanche permet à l'imaginaire de se redessiner, de sortir des bornes habituelles de son identité (Straw, cité dans Lalonde, 2021a).

Pour l'artiste Sophie Cabot, il est important qu'il y ait des espaces pour que les gens puissent exprimer leur spécificité, mais également pour être en lien, pour rêver autrement que dans des imaginaires cadrés (cité dans Lalonde, 2021b). Le droit à la nuit est un droit à « une sociabilité nocturne publique » (Straw, cité dans Lalonde, 2021a).

Figure 1.2 Des jeunes dans le parc Jarry à la tombée de la nuit



(Mongeau-Birkett, cité dans Leduc, 2022)

Ainsi, l'occupation de la nuit urbaine s'inscrit dans la question de l'usage et de l'appropriation de l'espace urbain, s'imposant comme une condition de possibilité des trajectoires sociales (Fouquet, 2017) pour les jeunes. Le contexte nocturne « encourage une criminalisation (soit la perception qu'une activité criminelle est en train de se produire) des activités pourtant banales pratiquées par les jeunes » (Amiriaux et Boucher, cité dans Leduc, 2022). Les pratiques de gouvernance de la vie nocturne nous poussent à vouloir étudier de plus près les effets sur les trajectoires sociales des jeunes dans l'espace urbain. Ces trajectoires sont marquées par la présence de frontières temporelles et symboliques à leur usage et à leur appropriation de l'espace urbain.

1.2.2 Les frontières symboliques de l'espace

Dans les dernières années, la question de l'accès différencié aux espaces publics a été tout particulièrement médiatisée sous l'enjeu de la cohabitation urbaine, dans le secteur du centre-ville de Montréal. En effet, le contexte post-pandémie de la COVID-19 a donné lieu à une recrudescence des activités culturelles et économiques au centre-ville de Montréal. Dans ce contexte, le quartier du Village, situé dans l'arrondissement de Ville-Marie au centre-ville de Montréal, a été ciblé pour sa « cohabitation difficile » (Ferrah, 2023) entre les différents groupes sociaux qui font usage des espaces publics, ciblant notamment les populations marginalisées. Face à cette réalité, la Ville a fait l'annonce, au printemps 2023, qu'elle allait procéder à une réaffectation des policiers dans le Village, tout particulièrement par l'ajout de patrouilleurs à vélo (Ferrah, 2023). La stratégie vise les « comportements dérangeants dans l'espace public » et a pour objectif de les prévenir ou de les réduire, selon le SPVM (Ferrah, 2023). À cet effet, à la même période, l'arrondissement de Ville-Marie a publié sa *Stratégie d'intervention collective pour le Village* (Bordeleau, 2023). La Stratégie poursuit

une série de mesures estivales pour sécuriser les rues et les parcs du quartier, où l'itinérance, la toxicomanie et la détresse psychologique nuisent à l'achalandage et minent la qualité de vie des résidents (Bordeleau, 2023).

D'ailleurs, la Stratégie aborde la question de la sécurité et de la cohabitation entre « populations vulnérables », résidents et touristes (Bordeleau, 2023). Elle cible plusieurs espaces publics dont les jeunes font usage et qu'ils s'approprient, tels que les parcs, dont nous avons discuté précédemment. Au cœur de cette Stratégie, on retrouve le volet « sécurité et vivre-ensemble » qui aborde

spécifiquement les enjeux de cohabitation sociale, notamment en lien avec « la présence accrue de personnes aux comportements dérangeants et bruyants, perturbant ainsi la tranquillité du secteur. » (Ville-Marie, 2023). La pertinence de se pencher sur la question de la cohabitation réside dans son sens en tant que partage équitable des espaces publics. Cette notion pose un intérêt particulier dans les contraintes qui peuvent émaner des pratiques de gouvernance quant à l'usage et l'appropriation de l'espace urbain pour les jeunes, qui sont d'ailleurs exclu.e.s de la Stratégie.

Ces contraintes nous mènent vers l'étude des frontières symboliques de l'espace urbain. La question des frontières symboliques peut être rattachée à la notion d'espaces interstitiels¹², notamment lorsqu'on pense aux jeunes de la rue et au phénomène des bandes (Parazelli, 2002, p. 116). Dans l'étude des pratiques d'occupation et d'appropriation de l'espace urbain, les espaces interstitiels s'offrent en tant que lieux de socialisation qui permettent de résister à des contraintes imposées par les aménagements et à des logiques de marginalisation et d'exclusion sociale (Fischer, 2011, p. 206). Or, le concept d'espace interstitiel renvoie à une représentation de l'espace de la rue comme un milieu naturel et à la morale¹³ écologique (Parazelli, 2002, p. 64). Cette conception implique dès lors un processus qui localise la socialisation urbaine dans des « aires naturelles » (Parazelli, 2002, p. 64). Par exemple, dans l'étude du phénomène de gangs, quand l'interstice est utilisé dans son sens métaphorique, dans l'entre-deux, cela a pour effet de réduire la dimension géographique du phénomène étudié à une simple projection spatiale de désorganisation sociale (Parazelli, 2002, p. 81). Nous devons donc être prudent.e.s afin de ne pas reproduire les imaginaires institués de la jeunesse. Ces imaginaires ont pour effet de renvoyer l'occupation et l'appropriation de l'espace urbain par les jeunes à des espaces de relégation, hors des espaces traditionnels. Ainsi, la notion de frontières symboliques exprime mieux le caractère invisible de l'accès différencié aux espaces publics, au-delà des délimitations géographiques.

En bref, cette section nous a permis de démontrer que l'espace-temps est un espace paradoxal, tout comme l'espace urbain. La gouvernance différenciée de la vie nocturne et des espaces a un impact

¹² [L'interstice] « désigne un espace entre deux espaces ; c'est donc à la fois un espace qui assure une transition entre deux autres et un espace disponible, c'est-à-dire qui n'est pas entièrement défini, puisqu'il est « entre deux », et dans lequel est possible l'expression d'une initiative, d'une conduite non prévue. » (Fischer, 2011, p. 202)

¹³ La morale implique un « ensemble de règles instituées et imposées de l'extérieur aux individus par les institutions sociales ou par un groupe particulier » (Parazelli, 2002, p. 64)

direct sur l'usage et l'appropriation de l'espace urbain par les jeunes, tel que nous avons pu l'observer à travers la présence de frontières symboliques. Dans la prochaine section, nous nous pencherons plus spécifiquement sur la manière dont la gouvernance de l'espace urbain à l'intérieur et à travers ces frontières symboliques contribue à reproduire les imaginaires institués de la ville. Ainsi, nous verrons comment ces imaginaires affectent les conditions d'existence des jeunes dans les espaces publics et nous permettent d'accéder à l'expérience et au vécu des jeunes dans l'espace urbain.

1.3 Les imaginaires de la ville

L'étude des frontières temporelles et symboliques nous permet d'illustrer la manière dont les pratiques de gouvernance et de contrôle de l'espace urbain créent un accès différencié aux espaces publics pour les jeunes. La dimension de l'espace-temps illustre les pratiques de gouvernance qui ont été observées et étudiées dans les dernières années à Montréal, à laquelle s'ajoute la dimension symbolique qui démontre le caractère invisible des frontières. Cette dimension symbolique nous transporte vers un dernier élément constitutif et fondamental de l'expérience des jeunes en milieu urbain, soit la ville rêvée et imaginée. Dans le contexte de la ville, les imaginaires renvoient aux représentations symboliques, d'abord à partir des représentations instituées qui affectent les conditions d'existence des jeunes dans l'espace urbain. Les institutions, en investissant l'espace urbain sous prétexte d'éviter les désordres publics, y développent des mesures de contrôle social sur certains groupes sociaux, dont les jeunes (Parazelli, 2007). D'abord, nous étudions le phénomène de la panique morale à l'égard des jeunes, qui est largement diffusé par les médias et les institutions. Ensuite, nous nous intéressons à la manière dont cette panique morale s'inscrit au sein d'un imaginaire de l'insécurité. Puis, nous terminons en présentant la question des imaginaires sous l'angle de la ritualisation des pratiques des jeunes.

1.3.1 La panique morale à l'égard de la jeunesse

Tout d'abord, la notion des imaginaires nous transporte vers la question des représentations de la ville. Au début de ce chapitre, nous avons discuté de la marginalisation croissante des jeunes dans l'espace urbain, marqué par des logiques de privatisation et de marchandisation de l'espace. Nous avons également étudié la question des frontières temporelles et symboliques de l'espace afin d'explorer l'accès différencié aux espaces publics pour les jeunes à Montréal. À partir de la notion

de frontières symboliques, nous avons pu voir comment la gouvernance de l'espace urbain se déploie à travers ces espaces invisibles. Par exemple, l'enjeu de la cohabitation sociale permet en réalité aux autorités de faire usage de pratiques répressives à l'égard de certaines populations, dont les jeunes en tant que groupe social marginalisé. Cette tendance s'inscrit à l'intérieur des imaginaires qui contribuent à instaurer une panique morale à l'égard de la jeunesse qui se déploie dans les pratiques de gouvernance urbaine, tout comme dans les médias.

La panique morale peut être comprise dans une perspective interactionniste, telle que développée par le sociologue et criminologue Stanley Cohen, qui propose une interprétation de la panique morale dans son ouvrage *Folk Devils and Moral Panic : The creation of the Mods and Rockers* (1972). Cohen a démontré comment des bagarres entre jeunes dans une station balnéaire anglaise de seconde zone avaient été considérablement amplifiées par la presse et les médias de masse. Cette amplification des bagarres avait conduit à un renforcement du contrôle social, notamment à travers une stigmatisation des tenues vestimentaires des jeunes, un accroissement du contrôle policier et des lois municipales (Mavrot et al., 2022). La panique morale aurait été attribuée moins aux bagarres qu'à l'éloignement des jeunes des normes et des valeurs des générations plus âgées. Ainsi, le concept permet de mettre en lumière « l'émergence de fortes vagues d'indignation face à des faits sociaux présentés comme mettant en danger des normes sociales érigées en principes moraux supérieurs. » (Mavrot et al., 2022)

Dans l'étude des imaginaires des jeunes, nous pouvons voir comment l'exemple de la pratique du graffiti, en tant que pratique largement attribuée aux jeunes, a été instrumentalisé en tant que problème social, instaurant une panique morale à l'égard de la jeunesse dans le contexte américain des années 1980. En effet, à la fin des années 80, la ville de Denver a été marquée par la médiatisation de graffitis racistes et de graffitis reliés aux gangs de rue, entre autres. Cependant, c'était plutôt les graffeurs « sérieux » qui étaient responsables de la majorité des graffitis dans la ville. Dans son ouvrage *Crimes of Style*, le sociologue et professeur Jeff Ferrell présente une analyse critique de la politique culturelle et du crime de la ville de Denver au Colorado. Il démontre comment cette politique a été mise en place à travers les campagnes de criminalisation de la pratique du graffiti, façonnée par la politique du gouvernement de l'économie, de la propriété privée et de l'entreprise (1996). Selon le sociologue, c'est ce qu'il nomme comme étant les entrepreneurs moraux qui construisent la pratique du graffiti comme crime et problème social afin

d'étendre leur domination politique et économique (Ferrell, 1995). Ainsi, l'étude de Ferrell se penche sur cette forme de graffiti en étudiant les circonstances culturelles et sociales entourant l'émergence du graffiti hip-hop. Le chercheur avance que les autorités de contrôle participent à la reconfiguration de la perception générale de la population envers le graffiti et les graffeurs, instaurant une panique morale (Ferrell, 1995).

La panique morale surgit chaque fois qu'un évènement, une personne ou un groupe est désigné comme bouc émissaire ou menace pour les valeurs et les intérêts d'une société. [Elle a comme effet de nous placer] collectivement dans un sentiment d'urgence d'agir, nous dispose à accepter des solutions de courte vue et justifie une augmentation des effectifs policiers en misant sur une approche répressive dans les quartiers ciblés (Rutland, Bourdages et Beaulieu, 2021).

La pratique du graffiti est alors construite comme problème social, dont la menace se trouverait grandissante. En effet, dans les différentes perceptions, représentations ou imaginaires de la ville, cette pratique serait liée à l'effondrement de l'ordre social, créant un sentiment d'anxiété face au crime et aux cultures de la jeunesse (Ferrell, 1996). L'étude de la pratique du graffiti, de même que l'occupation des parcs viennent mettre en lumière les rapports de pouvoir qui produisent des inégalités entre les groupes sociaux dans les pratiques d'usage et d'appropriation de l'espace urbain. Or, cette médiatisation des jeunes et de leurs pratiques urbaines dépasse les pratiques du graffiti et d'occupation des parcs. Elle participe plus largement à la construction d'une représentation sociale négative de la jeunesse, à son exclusion sociale et culturelle (Awad et Wagoner, 2017) de l'espace urbain.

De plus, le traitement médiatique associé à la pratique du graffiti nous rappelle l'hypothèse de l'imaginaire écosanitaire avancée par Parazelli dans le contexte des enjeux d'appropriation et de régulation de la rue face aux populations marginalisées à Montréal (2009).

L'imaginaire écosanitaire est une morale positiviste de l'urbanité [qui réduit] les questions sociales de marginalisation à des déséquilibres environnementaux, soulevant ainsi des inquiétudes sur le plan de la vie démocratique (Parazelli, 2009).

Cet imaginaire justifie le besoin de recourir à un ordre sociosymbolique par les gestionnaires urbains montréalais à travers une morale spatiale (Parazelli, 2009). Ainsi, cette analyse des représentations de la jeunesse s'inscrit dans un imaginaire néolibéral de la gestion urbaine qui tend

à renforcer les rapports de force envers les populations marginalisées. Cette gestion urbaine est souvent axée sur la prévention et la répression des « incivilités » que l'on associe à des groupes sociaux particuliers (Parazelli, 2009), soit les jeunes dans l'exemple de la pratique du graffiti. Le SPVM considère l'incivilité comme le fait de « ne pas observer les bonnes manières en société et manquer de respect pour la qualité de vie des citoyens » (2006). Selon le SPVM, la pratique du graffiti fait partie de ces incivilités qui représentent un coût social important et dont la réglementation municipale l'interdisant vise à préserver l'harmonie et l'environnement de tous les citoyen.ne.s (2006). La réglementation sur le graffiti, au même titre que le vandalisme ou le méfait, prévoit ainsi des dispositions où quiconque contrevient est passible d'une peine d'emprisonnement ou d'une amende, de la possibilité d'avoir un casier judiciaire, ou encore de la poursuite des parents au civil pour dédommagement (SPVM, 2024a). À cet effet, dans un article publié portant sur l'insécurité et le graffiti, la criminologue et sociologue Maria Mourani affirme que

le délabrement, la saleté, les désordres, les comportements déviants et la petite criminalité, lorsqu'ils ne sont pas traités, engendrent l'émergence d'une criminalité plus grave dans un quartier (Mourani, 2022).

Encore une fois, on présente le graffiti et certaines pratiques d'usage de l'espace urbain comme fléaux qui nuisent aux activités économiques de la ville, dont le tourisme, d'où l'importance de faire de la sécurité et de la propreté une priorité. À travers ces propos, l'autrice amène une causalité directe entre la déviance des graffeurs et l'émergence d'une criminalité plus grave. Elle va même jusqu'à nommer la sécurité comme l'affaire de tous (2022), excluant les graffeurs et l'espace social qu'ils créent à travers leur pratique. Ainsi, en associant la pratique du graffiti à la notion d'incivilité et de criminalité, les acteur.trice.s institutionnel.le.s et médiatiques participent à la genèse de ce sentiment d'insécurité (Felonneau et Busquets, 2001).

1.3.2 L'imaginaire de l'insécurité urbaine

La panique morale à l'égard de la jeunesse nous permet de soulever la manière dont les jeunes sont visé.e.s en tant que bouc émissaire quant aux imaginaires de la déviance et de la délinquance. Plus largement, les discours médiatiques nourrissent ces imaginaires et contribuent à la genèse du sentiment d'insécurité urbaine. L'imaginaire de l'insécurité urbaine nous renvoie plus largement au contexte urbain en tant que « non-ville », soit un espace où la jeunesse est considérée à la fois

comme un « ferment d'espoir et une menace sociale latente » (Schindler, 1996, p. 279, cité dans Parazelli, 2007, p. 58), ce qui mène, entre autres, à une prévalence des pratiques répressives à son égard. Ces pratiques sont justifiées en associant l'occupation de l'espace urbain par les jeunes au vagabondage, ou encore aux attroupements, voire aux incivilités et aux actes de déviance. La visibilité des jeunes dans l'espace public est alors considérée comme transgressive, c'est-à-dire qu'elle repousse les limites de l'acceptabilité sociale (Boudreau et Rondeau, 2021). À travers ce que le chercheur en travail social Michel Parazelli nomme les gestionnaires urbains, un imaginaire préventif et répressif viendrait se substituer aux imaginaires plus démocratiques (2009). La ville est alors représentée comme écosystème fragile qui nécessite

le recours à des mesures assurant la sécurité, la civilité, la propreté et le développement de la culture du marché par un travail moral de régulation des déséquilibres environnementaux de la vie urbaine (Parazelli, 2009).

Plus encore, cet « écosystème fragile », reproduit à travers les pratiques d'usage et d'appropriation des jeunes dans l'espace urbain, se substitue à un imaginaire de l'insécurité. Les discours sur l'insécurité sont largement diffusés dans les médias et utilisés dans la mise en place de politiques publiques entraînant des répercussions importantes sur certaines catégories de population (*voir Annexe A et Annexe B*). Dans ce contexte, Mourani s'est penchée, entre autres, sur la question de la violence armée à Montréal. Faisant référence à une « crise des armes à feu », elle fonde entièrement ses propos sur des données statistiques trompeuses ou fausses (Rutland et Beaulieu, 2021). En présentant mal les données sur le crime, Mourani contribue à nourrir, par exemple « un discours alarmiste et diabolisant envers les jeunes racisés du Nord-Est de la ville. » (Rutland et Beaulieu, 2021)

L'impression que les jeunes sont globalement confondus ou réduits à une masse potentiellement déviante, sinon dangereuse, effectue un glissement métaphorique et métonymique qui associe jeunesse et délinquance afin de servir à procurer insidieusement un masque ou une représentation symbolique d'un malaise, quand ce n'est pas un problème social qui fait partie de l'imagerie ou de la représentation dominante (Boudreault, 2004, p. 76).

L'exagération de l'insécurité urbaine vient effriter les initiatives communautaires qui agissent sur les racines sociales de la violence, et qui sont plus aptes à diminuer la violence à long terme (Rutland et Beaulieu, 2021).

Au niveau politique, les imaginaires institués de l'insécurité urbaine s'accompagnent de pratiques répressives, qui se manifestent notamment à travers l'enjeu médiatisé de la violence (*voir Annexe B*). Comme nous avons pu le constater dans le dernier budget de la Ville de Montréal, la sécurité a été placée au cœur des préoccupations de la Ville (Service des finances, 2024). L'administration de la mairesse Valérie Plante a notamment annoncé la création du poste de directeur adjoint à la sécurité urbaine, en lien avec la flambée de la violence armée dans la métropole (Corriveau, 2022). Néanmoins, l'enjeu de la sécurité urbaine dépasse largement la question de la violence armée. Présentée en tant qu'incivilité, la pratique du graffiti s'inscrit par exemple dans la catégorie des « violences urbaines » qui viennent alimenter la perception d'une insécurité liée à la jeunesse et le sentiment de peur en ville (Felonneau et Busquets, 2001). La jeunesse est présentée de manière à nourrir une peur et des représentations négatives qui servent ensuite à rationaliser et justifier les moyens de contrôle de l'usage des espaces publics. Ces moyens de contrôle passent sous le signe de la bienveillance, de la contrainte, voire de la répression. Cette jeunesse est alors perçue comme un problème à gérer, comme une menace à l'ordre social (Arpin-Simonetti, 2021). À cet effet, pour reprendre les mots de la vice-présidente du développement de la destination et des affaires publiques chez Tourisme Montréal,

[I]es graffitis ne font pas qu'enlaidir la ville et rendre ses artères moins conviviales, ils envoient également un message de laisser-aller et, surtout, ils créent un sentiment d'insécurité, un enjeu qui préoccupe grandement les Montréalais (Cité dans Colpron, 2021).

Afin de rompre avec ces discours sur « l'imaginaire de l'insécurité » et les représentations négatives de la jeunesse, soit celles en termes de délinquance, de déviance, ou encore d'incivilités, plusieurs chercheurs ont étudié les pratiques des jeunes à partir de la notion de rite de passage.

1.3.3 La ritualisation des pratiques des jeunes

L'étude des pratiques des jeunes dans l'espace urbain peut également mener vers la notion de rite de passage, qui s'inscrit dans une perspective interactionniste. Cette perspective permet de décrire l'interaction entre le sens qui est donné aux pratiques par son auteur et celui que lui octroient les récepteurs du message, soit les usagers ordinaires des espaces publics en contexte urbain et les instances du contrôle social (Felonneau et Busquets, 2001). Les pratiques des jeunes sont alors comprises comme construction sociale et produit de l'interaction entre différents contextes : social,

économique, culturel ou psychologique (Felonneau et Busquets, 2001), à quoi il convient d'ajouter le contexte politique. En tant que pratique jeunesse, le graffiti y est envisagé comme un support à la construction identitaire à l'adolescence, soit une pratique permettant au jeune d'expérimenter de nouveaux rôles sociaux dans une dynamique de socialisation (Felonneau et Busquets, 2001). Pendant cette période, l'adolescent.e rompt avec l'enfance pour passer au monde adulte en se situant dans une période de marge avant de retourner à la société (Boudinet, 2002). Ainsi, les jeunes graffeurs.se.s expérimenteraient des rôles sociaux en se positionnant temporairement dans cette période de marge.

Les études menées autour de la perspective interactionniste visent, notamment, à déconstruire les notions d'incivilités et le sentiment d'insécurité, et les remplacer par la notion de rite de passage en recentrant l'étude sur l'expérience du sujet. Le problème que semble poser cette analyse est qu'elle implique une compréhension des pratiques d'usage et d'appropriation des jeunes comme transitoires, entre l'enfance et le monde adulte. Le professeur en sciences de l'éducation Gilles Boudinet présente par exemple ce rite de passage en trois séquences : la préliminarité, le fait de rompre avec l'enfance; la liminarité, le passage au monde adulte en se situant dans une période de marge; la postliminarité, le fait de retourner à la société (2001). Cette analyse semble limitée puisqu'elle situe cette marginalité « temporaire » comme un passage normal, comme expérience de socialisation. En réalité, il s'agit plutôt d'une existence séparée qui met *hors jeu socialement*, pour reprendre les mots de Pierre Bourdieu (cité dans Métaillé, 1978). Cette période de liminarité définit la condition d'adolescent.e en apposant un statut temporaire associé à une période de marge où les jeunes sont placé.e.s à l'extérieur de l'univers social (Bourdieu, cité dans Métaillé, 1978).

À travers une telle théorisation déductive, on se retrouve à reproduire l'idée que la jeunesse a des fonctions sociales limitées dans nos sociétés, ce qui contribue à la reproduction d'une ville conçue et orientée pour et sur la vie adulte. Elle rend les jeunes prisonnier.ère.s d'un système de représentation désuet qui présente la jeunesse comme période de transition de nature problématique entre l'enfance et la vie adulte et les laisse pour compte à l'intérieur et à l'extérieur des institutions (Pacom, 2004). Elle ne laisse pas de place à la compréhension des pratiques d'usage et d'appropriation, du vécu et de l'expérience des jeunes dans l'espace urbain. Il serait donc intéressant de se poser ces questions autrement, notamment à partir de l'imaginaire social des jeunes.

Les imaginaires instituants des jeunes nous offrent une nouvelle piste pour penser la question de l'usage et de l'appropriation de l'espace urbain. Il faut reconnaître, dans l'espace urbain, que les jeunes « créent des formes sociales renouvelées et se dotent de nouvelles significations imaginaires sociales qui accordent un nouveau sens à leur expérience » (Pacom, 2004, p. 287). Bref, il y a une nécessité, pour la compréhension des dynamiques sociales dans l'espace urbain, de reconnaître le sens sociopolitique des pratiques des jeunes et de valider le sens de leur vécu, possible à partir de la notion de l'imaginaire social.

1.4 Question et objectifs de la recherche

Cette recherche vise l'exploration des pratiques d'usage et d'appropriation de l'espace urbain par les jeunes dans le secteur du centre-ville de Montréal. Elle s'intéresse plus spécifiquement au vécu et à l'expérience des jeunes dans les espaces publics et à leurs conditions d'existence en milieu urbain. Notre recherche s'inscrit dans une visée de compréhension des imaginaires de la ville chez les jeunes et de la relation qu'ils entretiennent avec l'espace qu'ils habitent. Notre démarche cherche à répondre à la question suivante : Comment les jeunes imaginent la ville à travers leurs pratiques d'usage et d'appropriation de l'espace urbain montréalais?

Nous souhaitons 1) explorer les imaginaires de la ville chez les jeunes à Montréal en lien avec leurs pratiques d'usage et d'appropriation de l'espace urbain; 2) documenter les dynamiques sociales entre les jeunes et les autres acteur.trice.s dans l'espace urbain. Plus spécifiquement, nous souhaitons identifier les conséquences des politiques d'aménagement urbain sur les conditions d'existence des jeunes dans l'espace urbain; identifier les contraintes à l'usage et à l'appropriation de l'espace urbain par les jeunes; documenter les discriminations et les inégalités vécues et subies par les jeunes dans les espaces publics; et explorer les stratégies de résistance collective d'usage et d'appropriation des jeunes de l'espace urbain.

CHAPITRE 2

L'ESPACE URBAIN ET LES JEUNES: LA PRODUCTION DE L'ESPACE SOCIAL

Le but de notre recherche est d'explorer les imaginaires de la ville chez les jeunes à travers leurs pratiques d'usage et d'appropriation de l'espace urbain et documenter les dynamiques sociales entre les différents groupes sociaux, dans le secteur du centre-ville de Montréal. À travers notre démarche, nous souhaitons identifier les conséquences des politiques d'aménagement urbain sur les conditions d'existence des jeunes; identifier les contraintes à l'usage et à l'appropriation des espaces publics par les jeunes; documenter les discriminations et les inégalités vécues et subies par les jeunes dans les espaces publics; et explorer les stratégies de résistance collective d'usage et d'appropriation des jeunes de l'espace urbain. Nous situons l'espace urbain en tant qu'espace théorique, politique et social. Le cadre de référence qui guide notre recherche s'inspire principalement des écrits du sociologue Henri Lefebvre et de sa pensée sur l'espace social. La pensée de Lefebvre permet d'analyser les pratiques réelles d'usage et d'appropriation des jeunes dans l'espace urbain comme pratiques instituant de la société, en les inscrivant dans une dynamique sociale collective de (re)production constante de la ville, et des inégalités quant à leur usage et leur appropriation de l'espace.

2.1 L'espace urbain et les jeunes

Pour reprendre les mots du sociologue et géographe Andrzej Zieleniec, l'espace urbain est compris comme processus qui implique des relations sociales entre les personnes, ainsi qu'entre les personnes et le matériel (2016). Ainsi, l'espace urbain est un construit social et relationnel (Zieleniec, 2016), ce qui signifie qu'il est un lieu où se tissent des liens sociaux, mais également un espace où s'opposent des rapports de domination et de subordination.

Dans cette optique, les recherches du sociologue et professeur en théories de la ville Guillaume Ethier, qui collabore à l'élaboration du prochain Plan d'urbanisme de la ville de Montréal dans une vingtaine d'espaces publics, posent un intérêt particulier sur ce qui peut être tiré des espaces publics. Le chercheur veut montrer le besoin d'informalité dans la ville et comprendre comment les usagers utilisent l'endroit et se l'approprient (Ethier, cité dans Provost, 2022). La ville est un espace politique, posant dès lors les questions de ses usages et de ses fonctions ainsi que des pratiques

d'appropriation de l'espace urbain et du droit à la ville (Vulbeau, 1999). Selon Julien Simard, chercheur en gérontologie sociale à Montréal, le droit à la ville consiste à ce que « les personnes qui pratiquent la ville doivent en déterminer la forme et les fonctions » (cité dans Boutros, 2019). Le droit à la ville renvoie à la démocratisation de l'espace et le renforcement de la société civile (Costes, 2010). Dans cette optique, l'étude des pratiques d'usage et d'appropriation des jeunes dans l'espace urbain permet de retourner à une conception de la ville comme œuvre vivante et créative, dans un processus de construction et de reconstruction collective de la vie (Zieleniec, 2016).

Ainsi, l'urbain est donc, plus ou moins, l'œuvre des citoyens au lieu de s'imposer à eux comme un système (Lefebvre, 1968). À partir de cette théorisation, nous devrions être en mesure de déchiffrer la production de l'espace d'une « ville ordinaire » (Buire, 2019) et les dynamiques sociales qui se jouent entre les jeunes et les autres acteurs.trice.s dans l'espace urbain.

2.2 L'espace social

La privatisation de l'espace social vient contraindre, et même empêcher la géographicit  de l'espace, soit la mani re de vivre l'espace. La notion de g ographicit , d velopp e par le g ographe  ric Dardel, illustre le rapport des individus   l'environnement et   l'espace (cit  dans Dupont, 2007). Ce rapport   l'environnement comprend un mode d'existence, compos  de pratiques, et une conscience singuli re de la nature et de l'espace qui contribuent   la formation d'identit s, personnelles ou collectives (Dupont, 2007). La g ographicit  renvoie alors   la mani re de vivre l'espace. Ainsi, l' tude des pratiques d'usage et d'appropriation des jeunes dans l'espace urbain s'inscrit dans la volont  de d velopper une meilleure compr hension du rapport des jeunes avec leur milieu.   travers ces pratiques, les jeunes y d veloppent un sens   leur exp rience urbaine, qui sera illustr    travers les pratiques quotidiennes.

Pour arriver   l' tude de ces pratiques quotidiennes, les travaux de Lefebvre permettent de contextualiser et d'explorer le r le des pratiques d'usage et d'appropriation des jeunes dans l'espace urbain, dans un contexte de privatisation croissante de l'espace social. L' tude de la production de l'espace urbain, th oris e par Lefebvre en tant qu'espace social des jeunes, peut  tre comprise comme le r sultat de trois dimensions : l'espace con u (l'am nagement urbain), l'espace per u (les imaginaires) et l'espace v cu (les pratiques quotidiennes) (Buire, 2019). Nous allons

nous pencher sur ces trois dimensions, comme fondement théorique, qui seront utilisées dans l'analyse des données recueillies dans le cadre de notre recherche.

2.2.1 Le cadre bâti de la ville

Selon Lefebvre, l'espace conçu est objectif et s'exprime à travers la fascination pour la planification et la gestion de l'espace. Dans l'espace urbain, la notion de l'espace public peut être étudiée sous plusieurs angles : politique, social, architectural, urbanistique (Chelkoff, 1993, cité dans Bordes, 2006). Au niveau architectural et urbanistique, l'espace public est conçu à travers l'aménagement urbain et ce qu'on peut appeler les architectures inclusives et exclusives de la ville. Ainsi, l'espace conçu, celui des planificateurs, des urbanistes, et des technocrates, est « l'espace dominant dans une société » (Lefebvre, cité dans Martin, 2006), voire la mesure de toute chose, le méridien à partir duquel nous évaluons des pratiques dites normales ou dites transgressives de l'espace.

La notion de l'aménagement de l'espace urbain renvoie aux différents éléments du cadre bâti de la ville qui contribuent à l'exclusion sociale des jeunes de l'espace urbain. En effet, comme discuté précédemment, les recherches en psychologie de l'environnement réalisées par Alain Legendre permettent de rendre compte que les jeunes sont de plus en plus marginalisé.e.s de l'espace urbain et sont confiné.e.s dans des lieux et espaces spécialisés. La présence et la place de la jeunesse dans l'espace urbain s'inscrivent donc à l'intérieur de ces espaces définis et amènent des questionnements quant à la rencontre et aux interactions entre les jeunes, avec les différents acteur,rice.s et avec le pouvoir public qui organise la ville (Bordes, 2006). D'ailleurs, les travaux des sociologues de l'École de Chicago ont permis d'observer les conditions dans lesquelles l'espace urbain permet la rencontre des formes spatiales et sociales (Chapoulie, 2001, cité dans Bordes, 2006). À travers l'aménagement de l'espace, le pouvoir politique induit une mise en scène des groupes sociaux présents dans la ville, où les individus vivent ou subissent des interactions sociales (Chapoulie, 2001, cité dans Bordes, 2006).

Les politiques d'aménagements de l'espace urbain sont donc essentielles pour la compréhension des pratiques d'usage et d'appropriation des jeunes dans l'espace urbain. Le cadre bâti de l'espace urbain montréalais renvoie aux représentations des institutions de l'espace conçu qui ne correspond

pas aux usages réels et aux pratiques des jeunes dans l'espace urbain. La vie urbaine impose des limites aux jeunes quant au sens qu'ils peuvent donner à l'urbanité, entraînant ainsi une négation de l'espace perçu et vécu par les jeunes. À travers cette dimension de l'espace social, nous souhaitons répondre à notre objectif d'identifier les conséquences des politiques d'aménagement urbain sur les conditions d'existence des jeunes dans l'espace urbain.

2.2.2 L'espace perçu et les imaginaires de la ville

Au niveau de l'espace perçu, il implique que l'on s'attarde aux représentations symboliques et à l'imaginaire. Les imaginaires urbains sont fondateurs du lien social où la ville a une puissance de libération, de création et de connaissance (Boudreault, 2004). La ville imaginée est pensée comme l'espace où le rêve est possible et qui permet de vivre pleinement ici et maintenant (Boudreault et Parazelli, 2004). Pour reprendre la thèse de Cornelius Castoriadis, présentée dans *L'institution imaginaire de la société* (1975), nous considérons que l'imaginaire a un rôle proprement instituant et qu'il est assimilable à une pratique sociale à part entière (Castoriadis, 1975, cité dans Fouquet, 2017), constitutive de l'expérience des jeunes dans l'espace urbain. L'étude de l'espace urbain et des espaces où les jeunes s'adonnent à des pratiques d'usage et d'appropriation permet d'accéder à une meilleure compréhension des espaces d'expérimentation, des relations sociales et des imaginaires de la ville qui s'y jouent.

L'espace urbain est un espace social qui s'inscrit dans un contexte socio-historique, c'est-à-dire un lieu marqué par une émergence constante et soutenue de formes renouvelées de sociabilité, de sens et d'institution (Pacom, 2004). Dans cette optique, il faut reconnaître l'autonomie des jeunes qui, à travers le sens et les significations de leurs pratiques sociales d'usage et d'appropriation de l'espace urbain, développent un imaginaire et contribuent activement à l'institution des sociétés (Pacom, 2000, cité dans Pacom, 2004). Cet imaginaire, instituant, se positionne dans et par un rapport à l'imaginaire institué de la société d'une jeunesse déviante, délinquante ou encore incivile, dont nous avons démontré l'omniprésence dans les discours et l'espace urbain montréalais. Selon la professeure et sociologue Diane Pacom,

[L]es jeunes et leurs pratiques (quotidiennes, politiques, culturelles, sexuelles, artistiques, spirituelles, etc.) s'inscrivent désormais intégralement dans l'imaginaire

social global des sociétés occidentales (1994, 1995, 2000, cité dans Pacom, 2004, p. 284).

On assiste alors à une autonomisation partielle de l'univers culturel des jeunes, tout en étant fondamentalement tributaire de l'imaginaire collectif, où iels se donnent leurs propres balises, pratiques, valeurs et utopies (Pacom, 2004). Or, il y a un manque de reconnaissance aujourd'hui du rôle joué par les jeunes et de leur importance dans les systèmes sociaux. À travers l'exploration des imaginaires de la ville chez les jeunes, nous tenterons de répondre à notre objectif d'identifier les contraintes à l'usage et à l'appropriation de l'espace urbain par les jeunes, ainsi que de documenter les discriminations et les inégalités qu'iels vivent et subissent dans les espaces publics.

2.2.3 La géographicit      travers les pratiques quotidiennes

La troisi  me dimension de l'espace social est l'espace v  cu qui se rapporte aux observations empiriques et accorde une valeur primordiale aux pratiques quotidiennes. Il consiste    ne pas faire d'a priori des aspects institutionnels et des structures mat  rielles pour mieux rendre compte de l'  mergence d'une culture issue de la vie citadine (Buire, 2019). La vie quotidienne est pens  e en tant que socle essentiel de l'existence humaine (Lefebvre, cit   dans Sheringham, 2013),    travers laquelle des pratiques de r  sistance   mergent. Ces actions de r  sistance soul  vent

la relation entre les habitants et leur milieu – la g  ographicit  .    partir des exp  riences communes, anodines, elles lient la socialit   et l'espace, de sorte que ce dernier soit habitable et non seulement habit  ; cela du point de vue des conditions mat  rielles autant que des attributions de sens (Gamba, 2011).

Dans *L'invention du quotidien*, Michel de Certeau (1990) s'est pench   sur la vie ordinaire et les pratiques quotidiennes qui sont en r  alit   actives et productives, remettant en question l'image du consommateur comme sujet docile, objet de manipulations (Sheringham, 2013). Les usages quotidiens des citoyen.ne.s sont alors des moyens de r  sistance dans la soci  t  . En effet, la fonction cr  ative des individus est cach  e dans un ensemble de pratiques quotidiennes, appel  es ruses, qui s'opposeraient aux strat  gies des gens au pouvoir ou aspirant    y acc  der (Sheringham, 2013). Les strat  gies de r  sistance des jeunes ne sont donc pas n  cessairement visibles dans les espaces publics, ce qui explique l'importance de s'int  resser    leurs pratiques quotidiennes, que ce soient dans leurs activit  s d'usage ou d'appropriation,    travers leurs gestes ou encore leurs paroles.

L'étude des pratiques quotidiennes nous permet d'accéder à l'espace social et politique des jeunes, à partir de leur vécu et de leurs expériences dans l'espace urbain. Plus encore, cette dernière dimension nous permettra d'explorer les stratégies de résistance collective d'usage et d'appropriation des jeunes dans l'espace urbain montréalais. Dans le prochain chapitre, nous élaborerons la stratégie générale de recherche et les différents outils méthodologiques qui nous permettront d'accéder à cette théorisation de l'espace urbain.

CHAPITRE 3

LES STRATÉGIES COLLECTIVES D'USAGE ET D'APPROPRIATION DE L'ESPACE URBAIN À TRAVERS LE RÉCIT DE VIE

L'exploration des imaginaires de la ville chez les jeunes m'a permis de démontrer comment la gouvernance de l'espace urbain structure les dynamiques sociales entre les différents groupes sociaux et contribue à la marginalisation croissante des jeunes dans l'espace de la cité. À partir de la notion de frontières temporelles et symboliques, j'ai soulevé le caractère invisible de l'accès différencié aux espaces publics, posant des contraintes à l'usage et à l'appropriation de l'espace urbain par les jeunes. Puis, je me suis intéressée à la manière dont les imaginaires de la ville contribuent à instaurer une panique morale à l'égard de la jeunesse, contribuant plus largement au sentiment d'insécurité urbaine. Pour répondre à ma question de recherche qui vise à comprendre comment les jeunes imaginent la ville à travers leurs pratiques d'usage et d'appropriation de l'espace urbain montréalais, j'ai proposé une théorisation de l'espace en tant qu'espace social conçu, perçu et vécu. Cette théorisation soulève l'importance de la relation que les jeunes entretiennent avec l'espace qu'ils habitent.

Dans ce chapitre, je présenterai la méthodologie de recherche utilisée afin de répondre à ma question de recherche. Pour ce faire, je présenterai d'abord ma stratégie générale de recherche afin de répondre à ma question et à mes objectifs de recherche. J'exposerai ensuite la démarche déployée, soit une méthodologie de type qualitative. De plus, j'expliquerai le choix de l'utilisation d'une approche ethnographique, à travers la forme du récit de vie. Ces premières sections serviront de fondement pour rendre compte des différentes étapes de la réalisation de la collecte des données sur le terrain de recherche. Je discuterai également du traitement et de l'analyse des données, des biais et des limites de ma recherche, ainsi que des considérations éthiques, à partir de la méthodologie de recherche choisie.

3.1 Stratégie générale de recherche

Afin de bien situer ma stratégie générale de recherche, je souhaite d'abord rappeler les objectifs poursuivis. Les objectifs généraux de ma démarche sont d'explorer les imaginaires de la ville chez les jeunes à travers leurs pratiques d'usage et d'appropriation de l'espace urbain, ainsi que de

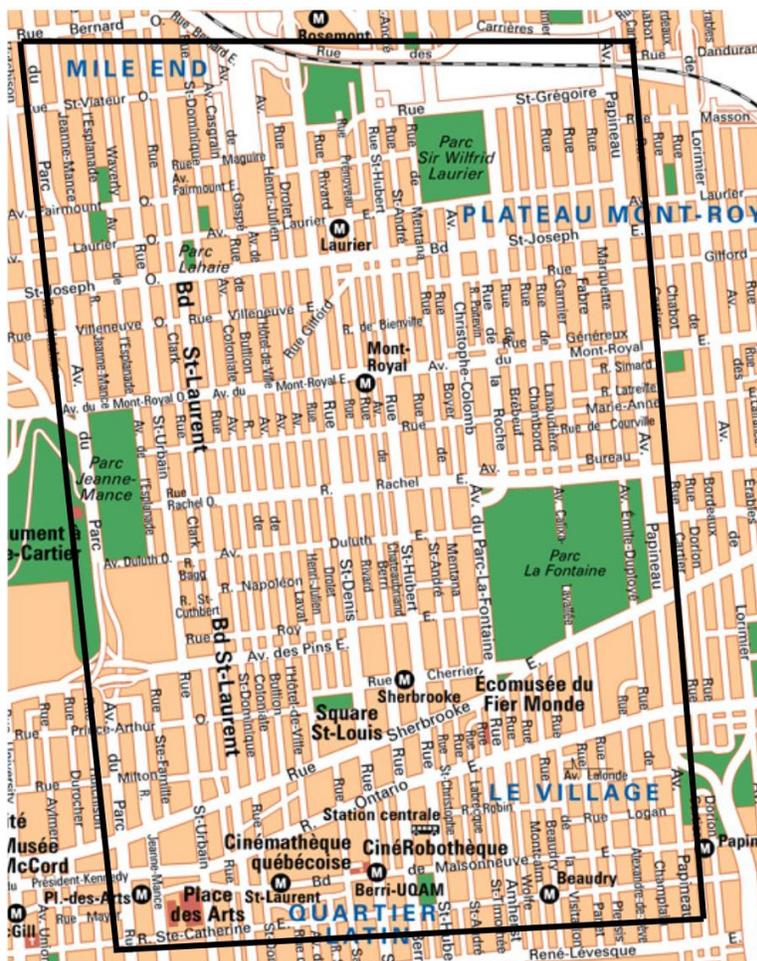
comprendre les dynamiques sociales entre les jeunes et les autres acteur.trice.s dans l'espace urbain montréalais. Plus spécifiquement, je souhaite identifier les conséquences des politiques d'aménagement urbain sur les conditions d'existence des jeunes dans l'espace urbain. Je cherche également à explorer les contraintes, les discriminations et les inégalités vécues et subies par les jeunes dans les espaces publics. Cette recherche vise enfin à identifier les stratégies collectives d'usage et d'appropriation de l'espace urbain par les jeunes, en lien avec les pratiques d'exclusion sociale qu'ils vivent et subissent. À partir de l'expérience du terrain de recherche, je souhaite être en mesure d'accéder à l'expérience des jeunes dans l'espace social, qui s'illustre par la rencontre et les tensions entre l'espace conçu, perçu et vécu. Pour ce faire, ma stratégie de recherche se déploie à partir d'une méthodologie critique afin de comprendre les formes subjectives de la vie sociale en contexte urbain. Plus spécifiquement, ma démarche vise à accéder aux différentes stratégies qu'utilisent les jeunes pour résister à leur exclusion sociale et politique de l'espace urbain.

Pour réaliser mon terrain de recherche, j'ai ciblé quelques lieux de socialisation importants de la jeunesse montréalaise où se côtoient différents groupes sociaux. L'espace urbain montréalais est un très vaste territoire et il serait difficile de définir les frontières des lieux de socialisation de la jeunesse. Néanmoins, j'ai fait le choix de concentrer mon terrain de recherche dans les quartiers centraux de Montréal, là où les tensions entre les espaces conçu, perçu et vécu s'exacerbent particulièrement. Le territoire ciblé est donc délimité par le boulevard Rosemont au nord; l'avenue Papineau à l'est; la rue Sainte-Catherine au sud; et l'avenue du Parc à l'ouest. Une carte présentant les délimitations du territoire ciblé est présentée à la Figure 3.1.

La pertinence d'étudier ces quartiers s'inscrit dans le fait qu'ils ont été largement investis par la ville de Montréal, particulièrement comme une structure majeure d'accueil du tourisme en période estivale, et de la culture, notamment à travers toute l'offre d'évènements et de grands festivals. Ainsi, il est nécessaire de se questionner sur la manière dont les imaginaires de la ville et de la culture instituées contribuent à la marginalisation et à l'exclusion des jeunes, ainsi que de leurs pratiques urbaines d'occupation et d'appropriation des espaces publics. En effet, l'esthétisation du paysage urbain, qui s'est notamment illustrée dans le Quartier des spectacles à Montréal, génère des dynamiques d'exclusion et d'effacement des traces de cette exclusion (Deusche, cité dans Poirier, 2022). À travers cette esthétisation, on assiste par exemple à l'évacuation de la dimension subversive et déstabilisante de l'art, ainsi que de la part d'inconnu et d'incontrôlable qui est le

propre des pratiques urbaines des citoyen.ne.s (Poirier, 2022). De plus, le secteur comprend plusieurs parcs, qui, comme démontré dans la problématisation de mon objet de recherche, sont des lieux importants de socialisation de la jeunesse. Néanmoins, il a été observé que les jeunes subissent et vivent de la discrimination en lien avec leurs pratiques d’usage des parcs montréalais, d’où la pertinence d’étudier ces espaces.

Figure 3.1 Carte modifiée de Montréal



Adapté de (Routard, 2004)

Il est également important de souligner que cette recherche s’enracine dans mon expérience personnelle, en tant que citoyenne montréalaise habitant et travaillant, comme intervenante sociale auprès des jeunes, dans le secteur visé du centre-ville de Montréal. Cette expérience s’accompagne d’observations que j’ai réalisées dans le cadre de ma recherche, en lien avec mon rapport aux transformations de l’espace urbain montréalais. Cet élément a aussi facilité les observations

réalisées lors de la période de collecte de données qui s'est déployée entre les mois de novembre 2022 et de novembre 2023, où j'ai côtoyé de manière quotidienne le territoire ciblé de ma recherche. Cette particularité s'inscrit de manière transversale dans ce mémoire, faisant partie intégrante de la méthode de recherche ethnographique.

Dans le cadre de ma recherche, je m'intéresse à l'expérience concrète des jeunes dans l'espace urbain à travers leurs pratiques quotidiennes de la ville qui, selon moi, ne concordent pas avec la représentation pasteurisée du récit collectif de la ville, telle que présentée et critiquée par Poirier dans son essai (2022). Poirier décrit le récit collectif pasteurisé comme le fait

[qu']il semble y avoir une distance notable entre la représentation rêvée de la communauté mise de l'avant dans les festivités de la ville et l'expérience concrète d'une bonne partie de la population montréalaise. (2002, p.123)

Ainsi, je cherche à étudier et accéder à l'expérience concrète des jeunes dans l'espace urbain à travers leurs représentations de la ville imaginée, voire rêvée.

Pour documenter l'expérience de la vie urbaine des jeunes et explorer les contraintes à l'usage et à l'appropriation de l'espace urbain, les discriminations et les inégalités vécues et subies, ainsi que les stratégies collectives d'usage et d'appropriation des jeunes dans l'espace urbain montréalais, j'ai réalisé des entretiens à travers la méthode du récit de vie (Berteaux, 2010). Cette méthode m'a permis de comprendre le contexte social entourant les pratiques d'usage et d'appropriation de l'espace urbain par les jeunes. Au total, j'ai réalisé des entretiens auprès de vingt-six participant.e.s dont vingt jeunes, cinq intervenantes du milieu communautaire et une agente de la ville de Montréal, dans le secteur visé du centre-ville de Montréal (*voir Annexe C*). Mon analyse porte quant à elle sur l'exploration des imaginaires de la ville chez les jeunes et les dynamiques sociales entre les jeunes et les autres acteur.trice.s dans l'espace urbain.

3.2 La méthodologie qualitative

La méthodologie de recherche qualitative permet de comprendre les problèmes sociaux et de mettre en évidence les situations qui touchent les jeunes et qui ont besoin d'un changement social (Anadón, 2006). Elle implique un contact personnel avec les sujets de la recherche afin d'accéder à leur vécu. Ce type de recherche nécessite également d'utiliser des instruments et des méthodes conçus pour

recueillir des données qualitatives, puis pour analyser les données recueillies de manière qualitative (Paillé et Mucchielli, 2021). Dans les prochaines sections, je discuterai des différentes composantes de ma méthodologie et de mon enquête de terrain qui impliquent l' « analyse-en-action », et qui consistent, à travers les rencontres, à émettre des hypothèses que nous validons ou pas (Paillé et Mucchielli, 2021, p. 12). J'utilise plus spécifiquement les approches ethnographiques pour rendre compte de l'expérience des jeunes dans l'espace urbain.

3.2.1 Les approches ethnographiques

Les approches ethnographiques impliquent de s'incruster dans le milieu de vie et dans l'environnement des jeunes. Dans le cadre de mon enquête de terrain, cette incursion est grandement facilitée par le fait que je réside et travaille dans le secteur visé du centre-ville, ce qui offre un avantage important dans la faisabilité de l'approche ethnographique. Selon Malinowski, c'est en étant dans le contexte de vie, en parlant avec et en écoutant les personnes qui expérimentent et vivent leur quotidien, qu'elles peuvent nous partager ce qu'elles pensent et ce qu'elles ressentent (1922, cité dans O'Reilly, 2004). Cette approche nécessite donc de passer un temps considérable avec les personnes étudiées afin de faire partie de la routine quotidienne pour limiter les effets sur la recherche de ma présence, en tant qu'étranger, sur les sujets; de prendre le temps d'apprendre et de comprendre en tant qu'initié; de prendre le temps d'ajouter à leurs questions et de guider la recherche vers des directions alternatives (Malinowski, cité dans O'Reilly, 2004).

À travers cette méthode, je souhaite comprendre comment « fonctionne » le monde social à partir de données empiriques, du particulier vers le général, afin de contribuer à la construction d'hypothèses nouvelles (Glaser et Strauss, 1967, cité dans Berteaux, 2010). L'entretien ethnographique permet de positionner les entretiens dans une logique d'enquête en sélectionnant un nombre d'entretiens restreints, mais approfondis (Beaud, 1996). Il est d'autant plus bénéfique pour cette méthode, dont l'observation est un élément clé et donne accès à des éléments d'interprétation de la scène sociale et du contexte (Beaud, 1996) politique.

L'ambition de la recherche ethnographique est de rendre compte du « point de vue » de l'acteur.trice (de Sardan, 2008). Puisque l'observation ne permet pas d'accéder à de nombreuses informations qui sont essentielles à la recherche, telles que les représentations des jeunes,

l'entretien est le moyen privilégié dans la compréhension du social (de Sardan, 2008). L'entretien porte sur la *consultation*, en lien avec les référents sociaux ou culturels, et *l'expérience* personnelle des participant.e.s. L'enquête doit prendre la forme d'un dialogue autant que possible afin de disposer d'une réelle liberté de propos et d'une situation d'écoute (de Sardan, 2008).

Pour encadrer les entretiens, un canevas d'entretien (*voir Annexe D*) sert de guide de référence, puisque l'entretien est plutôt une interaction et une conversation entre l'interviewé et l'intervieweur (de Sardan, 2008). L'entretien permet d'accéder au vécu des jeunes et à leurs pratiques quotidiennes dans l'espace urbain montréalais. Il vise à comprendre l'expérience des jeunes dans l'espace urbain afin de documenter les dynamiques sociales et explorer les stratégies de résistance à leur exclusion sociale. L'entretien vise à susciter le récit de vie à travers les trois dimensions de l'espace social que j'ai détaillées au chapitre 2, soit l'espace conçu (l'aménagement urbain), l'espace perçu (les imaginaires) et l'espace vécu (les pratiques quotidiennes).

3.2.2 Le récit de vie

Pour être en mesure de comprendre les dynamiques sociales et explorer les stratégies de résistance des jeunes à leur exclusion de l'espace urbain, il faut être en mesure de recueillir leurs expériences quotidiennes et leurs histoires passées dans la ville. Ainsi, ma stratégie de recherche consiste à susciter le récit de vie des jeunes dans l'espace urbain. Je m'inspire de la méthode du récit de vie, proposée par Daniel Berteaux, qui consiste à ce qu'une personne (« sujet ») raconte, sous forme narrative, tout ou partie de son expérience vécue au chercheur (1976, cité dans Berteaux, 2010).

En multipliant les récits de vie de personnes se trouvant ou s'étant trouvées dans une situation sociale similaire, ou participant au même monde social, et en centrant leurs témoignages sur ces segments-là, on cherche à bénéficier des connaissances qu'elles ont acquises de par leur *expérience directe* sur ce monde ou cette situation, sans pour autant s'empêtrer dans leur singularité intrinsèque (Berteaux, 2010, p. 36).

Ainsi, le récit de vie permet d'accéder aux contextes sociaux dont les sujets de mon étude, soit les jeunes, ont acquis par l'expérience, une connaissance et des savoirs pratiques (Berteaux, 1976, cité dans Berteaux, 2010). À travers la mise en rapport de plusieurs témoignages sur l'expérience vécue de la situation sociale des jeunes dans les espaces publics, je cherche à construire de manière

progressive une représentation sociologique des composantes sociales de la situation (Berteaux, 2010, p. 36).

En allant chercher une série de témoignages sur les pratiques d'usage et d'appropriation de l'espace urbain, je m'intéresse à la dimension sociale des expériences des jeunes. Le récit de vie vise à extraire des expériences de vie sociale, et dans mon cas, des expériences des jeunes qui utilisent et s'approprient l'espace urbain montréalais afin d'accéder au fonctionnement et aux dynamiques internes (Berteaux, 2010, p. 47).

La conduite de l'entretien consiste à objectiver les participant.e.s comme personnes sociales. L'un des leviers les plus importants de l'entretien ethnographique est de susciter l'anecdote.

L'anecdote est un récit plus ou moins court d'une situation sociale vécue qui permet de placer immédiatement l'entretien du côté des *pratiques sociales* en vigueur dans le milieu enquêté, en faisant revivre une scène sociale où se donne à voir, souvent en détail, un certain nombre de pratiques (Beaud, 1996, p. 242).

L'anecdote autorise également les participant.e.s à évoquer des phénomènes au contenu profondément sociologique, sans crainte d'enfreindre la bienséance sociale. Elle permet à l'enquêteur.trice de comprendre rapidement les tenants et aboutissants d'une situation sociale, de le lancer sur des pistes en cours d'entretien (Beaud, 1996). L'anecdote permet également d'insister sur l'expérience humaine et concrète des jeunes.

Le récit de vie répond aussi à mon objectif d'explorer les imaginaires des jeunes, en me positionnant de manière à permettre aux jeunes de se raconter, à travers des questions ouvertes. L'entretien vise à créer un espace afin qu'ils se racontent en interpellant, entre autres, les souvenirs. Par exemple, il peut leur être demandé de raconter une histoire ou une aventure qu'ils ont vécue dans la ville, ou de raconter leurs dernières rencontres dans la ville. De manière plus globale, l'entretien est orienté autour des trois dimensions de l'espace social : le conçu, le perçu et le vécu. Dans une première partie d'entretien, je m'intéresse à la manière dont les jeunes décrivent l'espace urbain et l'aménagement. Par exemple, je peux leur demander de me décrire le quartier et de me raconter les éléments qu'ils aiment ou aiment moins de celui-ci. Ensuite, j'explore les imaginaires des jeunes, soit l'espace perçu en leur demandant, par exemple, de raconter leurs premiers

souvenirs dans le quartier ou dans la ville. Puis, la dernière partie vise à accéder à leurs pratiques quotidiennes, soient l'espace vécu. Par exemple, je peux leur demander de me raconter leur dernière sortie avec des ami.e.s dans la ville.

Bref, le récit de vie suscité dans les entretiens ethnographiques permet d'explorer les stratégies collectives d'usage et d'appropriation des jeunes dans l'espace urbain. Dans la prochaine section, je présenterai l'étape de la collecte de données réalisée lors de mon terrain de recherche.

3.3 Collecte de données

L'enquête de terrain nécessite une insertion plus ou moins prolongée, à travers l'« observation participante », dans le milieu de vie (de Sardan, 2008) des jeunes enquêté.e.s, qui est celui de la ville et constitue le cadre général de l'enquête. L'imprégnation dans la vie quotidienne implique d'évoluer dans le registre de la communication banale, d'épouser les « formes du dialogue ordinaire » (Althabe, 1990, cité dans de Sardan, 2008, p. 51), de rencontrer les jeunes en situation quotidienne, dans le monde de leur « attitude naturelle » (Schultz, 1987, cité dans de Sardan, 2008, p. 51).

Comme mentionné précédemment, le secteur visé pour mon terrain de recherche est délimité par le boulevard Rosemont au nord; l'avenue Papineau à l'est; la rue Sainte-Catherine au sud; l'avenue du Parc à l'ouest. J'ai ciblé plus particulièrement certains lieux que j'ai jugé importants pour la collecte de données, qui ont fait et continuent de faire l'objet d'une médiatisation en lien avec leur occupation. Ces lieux sont : les parcs (Jeanne-Mance, La Fontaine et Sir-Wilfrid Laurier); le secteur du viaduc Van Horne (skatepark); la piétonnisation des rues (Sainte-Catherine, Saint-Laurent et Mont-Royal); la Place des Festivals dans le Quartier des spectacles. De plus, les observations et réflexions *in situ* ont été consignées dans un journal de bord tout le long de la période du terrain de recherche et des différentes étapes de la recherche.

Dans cette prochaine section, je présente les différentes étapes de la période de collecte de données qui incluent la population et l'échantillonnage, les défis rencontrés, le recrutement, la structure des entretiens, le traitement et l'analyse des données.

3.3.1 Population et échantillonnage

Bien que je souhaite étudier des structures et des systèmes de relations sociales, il est primordial de passer par l'étude des éléments constitutifs (Van Campenhoudt et Marquet, 2017) de la collecte de données. Mon échantillon a été construit de manière progressive afin de rendre compte de la variété des positions (Berteaux, 2010). Initialement, j'avais ciblé une population composée de jeunes pour mon échantillon, pour être en mesure de répondre à mes objectifs spécifiques de recherche. Dans le cadre des entretiens, je souhaitais rencontrer environ dix jeunes et groupes de jeunes qui utilisent l'espace urbain, dans le secteur visé du centre-ville de Montréal (*voir Annexe C*) afin de rendre compte de leur réalité sociale et de leur expérience collective de la ville. Pour documenter les dynamiques et les tensions dans l'espace urbain, l'échantillon souhaité était composé de jeunes femmes et hommes, respectant une parité de genre, et âgé.e.s de 16 à 25 ans. Également, la constitution de cet échantillon a été faite dans le but de favoriser le plus possible une discussion libre avec les jeunes qui ont exprimé leur intérêt à y participer.

Néanmoins, en cours de terrain, j'ai apporté quelques modifications à mes critères de recrutement initiaux. D'abord, j'ai élargi le groupe d'âge pour inclure les jeunes filles et garçons de 14 et 15 ans, puisque les opportunités qui m'ont été offertes incluaient des rencontres avec des jeunes qui se situaient dans cette nouvelle tranche d'âge. En effet, à travers mes observations et mes rencontres, j'ai remarqué la présence de jeunes de moins de 16 ans qui fréquentaient les espaces publics, dont certains avec qui j'ai eu des discussions informelles. De plus, j'ai eu l'opportunité de m'entretenir avec un groupe de douze élèves de la polyvalente Jeanne-Mance, située dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, dans le secteur ciblé du centre-ville, dont certains jeunes étaient âgés de 14 et 15 ans.

De plus, j'ai modifié mes critères de sélection pour inclure les jeunes de mon milieu de travail. En souhaitant inscrire ma méthodologie de recherche au sein des approches ethnographiques, il a été de plus en plus évident que mon milieu de travail allait devenir un lieu important pour la collecte de données. En effet, mon statut d'intervenante psychosociale dans un organisme communautaire qui œuvre auprès des jeunes m'a permis d'avoir un accès privilégié à des jeunes fréquentant le secteur ciblé du centre-ville de Montréal. J'ai donc été en mesure de recruter des participant.e.s au sein de l'organisme, ce qui a été facilité par le lien déjà établi avec les jeunes. Ce statut m'a

également permis de rejoindre d'autres jeunes du secteur ciblé du centre-ville de Montréal auprès d'organismes partenaires avec qui j'entretiens des relations dans le cadre de mon travail.

Enfin, j'ai également apporté une modification dans le profil des participant.e.s en intégrant à mon échantillon des acteur.trice.s de l'espace urbain. Ce choix m'a permis de rendre compte des dynamiques sociales entre les jeunes et les autres acteur.trice.s. En ajoutant ces acteur.trice.s à mon échantillon de recherche, j'ai été en mesure de mieux intégrer les dynamiques de (re)production des inégalités et discriminations qui affectent les conditions d'existence des jeunes en milieu urbain.

3.3.2 Défis rencontrés

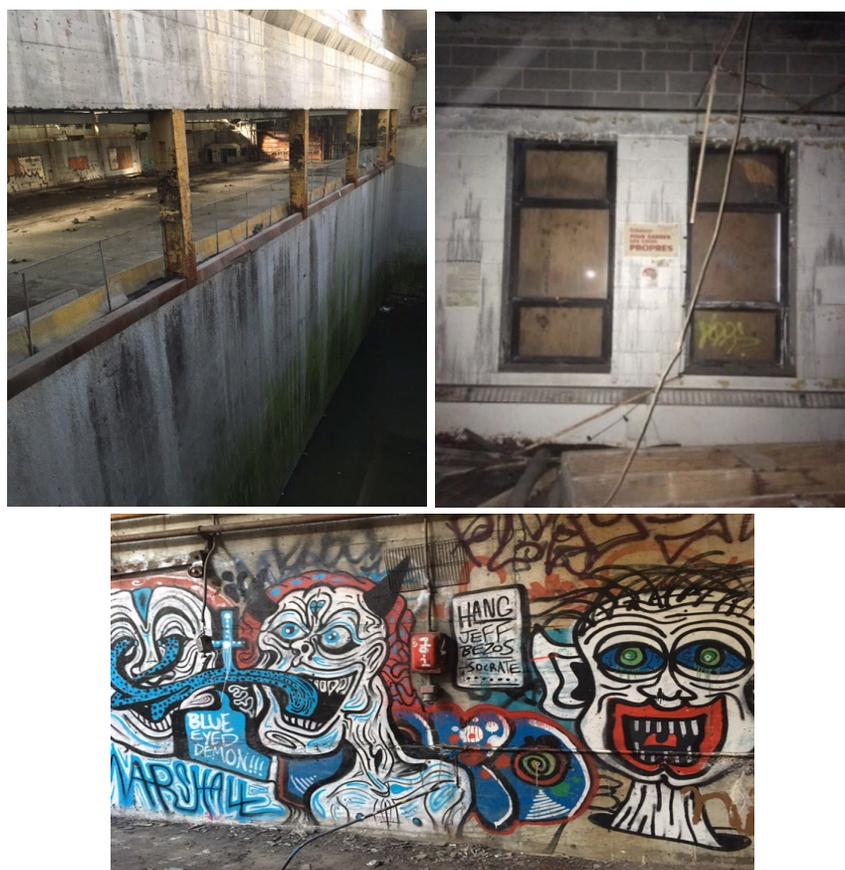
Lors du terrain de recherche, j'ai rencontré un certain nombre de défis en lien avec le recrutement des participant.e.s. Initialement, le recrutement des jeunes devait se faire dans le milieu étudié, soit dans les espaces publics du secteur visé du centre-ville de Montréal. Néanmoins, lors de la phase exploratoire, j'ai été confrontée à ma propre expérience d'étudiante-chercheuse au sein d'un espace partagé, où chacun a un rôle dont il est difficile de se défaire pour accéder à l'expérience de l'Autre. En effet, lorsque j'ai tenté d'entrer en contact avec des jeunes dans les espaces publics, ils acceptaient de me parler de manière informelle et de me partager certaines de leurs expériences.

Parmi ces rencontres, je me suis surprise à rencontrer des jeunes garçons âgés de 14 ans dans un lieu abandonné du secteur du centre-ville (Figure 3.2), alors que je faisais de l'exploration, aux frontières des espaces publics et des espaces privés. Dès que nos regards se sont croisés, ils sont venus vers moi et ont commencé à me partager leurs expériences urbaines. Ils m'ont montré sur leurs téléphones d'autres lieux abandonnés qu'ils avaient visités dans la ville. Les jeunes m'ont également partagé les difficultés auxquelles ils avaient fait face dans leurs explorations, notamment lors de leur dernière sortie où ils avaient dû s'enfuir de la sécurité privée d'une bâtisse. Cette rencontre a été marquante pour la suite de mon terrain, puisqu'elle m'a amené à remettre en question les dynamiques sociales que j'avais observées dans les espaces publics. J'avais à ce moment-là donné mon numéro aux jeunes pour planifier une rencontre plus formelle, cependant, je n'ai jamais eu de retour de leur part.

De plus, j'ai tenté d'approcher des jeunes dans les espaces plus formels, soit les parcs du secteur du centre-ville. Encore une fois, j'ai été confronté à l'absence de réponse à mes messages lorsque

j'ai tenté de les rejoindre pour organiser un entretien. Ces premiers éléments m'ont fait réaliser qu'en tant que figure adulte et chercheuse universitaire, j'étais associée à une certaine forme d'autorité. J'ai ressenti la méfiance des jeunes de me rencontrer dans un autre contexte, plus intime. Ces interactions ont nourri mes premières réflexions et hypothèses sur la présence de certaines frontières entre les différents groupes qui seront étudiées dans l'analyse des données recueillies.

Figure 3.2 Photos prises dans un lieu abandonné



Également, malgré le fait que j'ai pu faire quelques rencontres dans la ville lors de l'enquête de terrain, j'ai tout de même constaté la présence limitée des jeunes dans les espaces publics. Or, ces rencontres dans les espaces publics étaient, à ce moment-là, ciblées comme principale méthode de recrutement. Plus encore, j'ai pu observer que les jeunes que je voyais dans les espaces publics étaient la plupart du temps en mouvement et en déplacement vers d'autres lieux. Un autre élément s'est donc ajouté à la question des frontières, soit celui de la mobilité, rendant plus difficile la possibilité de créer des espaces de rencontres avec les jeunes dans la ville. Dans la section suivante,

j'aborde plus spécifiquement les stratégies de recrutement que j'ai employées lors de l'enquête de terrain.

3.3.3 Recrutement

Dans une perspective ethnographique, lors de mon terrain de recherche, j'ai fait de l'observation directe, en procédant moi-même au recueil des informations, et indirecte, en m'adressant aux sujets pour obtenir l'information recherchée à partir d'un guide d'entretien (Van Campenhout et Marquet, 2017).

Deux stratégies de recrutement ont été utilisées lors de la phase terrain. D'abord, une affiche de recrutement a été réalisée et diffusée dans plusieurs lieux. Dans un premier temps, j'ai utilisé des babillards publics extérieurs de la ville de Montréal en y apposant mon affiche de recrutement (*voir Annexe G*). J'ai sélectionné des endroits stratégiques où j'avais pu observer une fréquentation par les jeunes des espaces publics, par exemple autour des écoles secondaires et des parcs du secteur du centre-ville. J'ai également partagé mon affiche dans certains organismes communautaires qui travaillent auprès des jeunes, en leur expliquant les grandes lignes de mon projet de recherche. L'affiche incluait l'objectif général de la recherche, les critères de sélection et mes coordonnées.

La deuxième stratégie utilisée a été déployée dans mon milieu de travail et auprès des organismes partenaires. Comme discuté précédemment, le lien que j'avais avec certain.e.s jeunes dans le cadre de mon travail m'a permis de recruter plusieurs participant.e.s. Également, mon projet a suscité l'intérêt particulier d'une coordonnatrice d'un organisme partenaire, ce qui a eu un certain effet « boule-de-neige » (Mongeau, 2008) puisqu'elle m'a mise en contact avec des jeunes, des intervenantes et une agente à la Ville. Cette stratégie a été la principale méthode utilisée pour le recrutement des participant.e.s.

3.3.4 Structure des entretiens

La structure des entretiens réalisés auprès de ces participant.e.s. s'est déployée à partir du récit de vie. J'ai utilisé la méthode de l'entretien semi-dirigé afin de documenter le vécu et l'expérience des jeunes dans l'espace urbain. La grille d'entretien a été utilisée comme guide afin d'aborder les grandes thématiques en lien avec l'usage et l'appropriation de l'espace urbain par les jeunes. Celle-

ci a été un outil très aidant pour les premiers entretiens afin de me familiariser avec la méthode et me guider dans ma démarche de recherche. Au fil des entretiens et au fur et à mesure que mes données de recherche se clarifiaient et que mes orientations d'analyse se définissaient, j'ai délaissé cette grille et laissé place à des discussions moins structurées. Les thématiques ciblées dans la grille d'entretien pour les jeunes et les groupes de jeunes m'ont permis d'aborder un retour aux souvenirs d'enfance, le rapport des jeunes à leur quartier et à la ville, leur vécu en tant que jeunes, les lieux importants et leurs relations dans la ville (*voir Annexe D et Annexe E*). Quant aux actrices participantes, elles ont été invitées à discuter de leur rapport au quartier, de leurs relations avec les jeunes et de leur travail auprès des jeunes (*voir Annexe F*). Les entretiens étaient présentés aux participant.e.s comme ayant une durée d'une à deux heures, et nous convenions ensemble du lieu et du moment de la rencontre. J'ai privilégié des rencontres à l'extérieur lorsque la température le permettait afin de sortir du cadre formel des entretiens et inscrire l'entretien dans un cadre plus naturel, dans le contexte urbain.

Puis, j'ai tenu un journal de bord tout au long de la recherche afin de rendre compte de mes observations, de mes questionnements et des premières hypothèses d'analyse. J'ai également utilisé le journal de bord pour prendre des notes manuscrites pour les entretiens qui n'ont pas été enregistrés, en vue du traitement et de l'analyse des données.

3.3.5 Traitement et analyse des données

Le traitement et l'analyse des données recueillies sur le terrain ont été amorcés par la transcription des entretiens. J'ai fait une transcription sous forme de verbatim, sans utiliser de logiciel. Cette étape a été réalisée lors de l'enquête de terrain, après chaque entretien. Ce travail en cours de terrain m'a permis de faire évoluer rapidement mes réflexions et mes hypothèses de recherche. J'ai également profité de ces réflexions et hypothèses pour adapter mon guide d'entretien en cours de terrain.

Une fois que l'ensemble des entretiens ont été transcrits sous forme de verbatim, j'ai procédé à la réalisation de fiches thématiques et à la production de cartes mentales. D'abord, à partir des récits de vie récoltés, j'ai réalisé une analyse thématique (Paillé et Muchielli, 2021). Ma recherche est basée sur une méthode empirico-inductive, c'est-à-dire qu'elle part du particulier, soit les données

réelles et observables, vers le général, soit la compréhension générale du phénomène à l'étude. Ainsi, ce sont les jeunes qui, à travers leur parole et leur discours, m'ont permis de construire des thèmes pour l'analyse. Cette méthode d'analyse

consiste, dans ce sens, à procéder systématiquement au repérage, au regroupement et, subsidiairement, à l'examen discursif des thèmes abordés dans un corpus, qu'il s'agisse d'une transcription d'entretiens, d'un document organisationnel ou de notes d'observation (Paillé et Muchielli, 2021, p. 3).

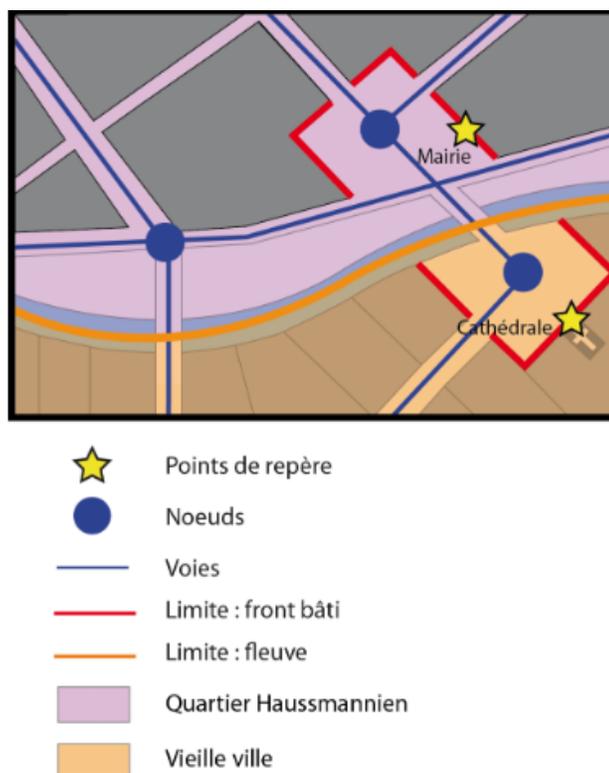
J'ai donc procédé à l'analyse thématique en regroupant les données sous forme de thèmes, afin de répondre à mes objectifs de recherche. Cette analyse s'est réalisée en plusieurs étapes, où j'ai fait plusieurs allers-retours entre mon tableau thématique et mes entretiens. J'ai d'abord classifié chaque entretien à partir de thèmes sélectionnés en m'assurant que les données sélectionnées soient anonymisées. Ensuite, pour collectiviser les récits, j'ai regroupé tous les entretiens sous un même tableau, en procédant à une reconfiguration des thèmes. À travers cette méthode, j'ai centré mon analyse sur les témoignages des jeunes participant.e.s et leur complexité, à partir desquels j'ai pu collectiviser leur réalité sociale et leur expérience de la ville.

J'ai également utilisé la carte mentale, soit « une méthode de collecte de l'information reposant sur la réalisation, sous certaines conditions, d'une représentation spontanée d'un objet ou d'un espace par des individus d'un groupe donné » (Breux, Reuchamps et Loiseau, 2010, p. 2), qui permet la rencontre entre la dimension mentale et la dimension matérielle des représentations. Les représentations collectives de l'espace permettent d'allier perception et imagination, afin de relater l'expérience vécue des personnes dans leur environnement (Breux, Reuchamps et Loiseau, 2010). La carte mentale a été utilisée non comme outil de collecte de données, mais plutôt comme outil d'analyse et d'exposition des données produites lors des entretiens pour explorer l'imaginaire urbain des participant.e.s de la recherche (Kapo, 2020).

Les cartes mentales m'ont permis de représenter, sous forme de dessin, les données de l'espace perçu par les jeunes, soit l'accessibilité et l'espace des représentations dans la ville, recueillies lors des entretiens. Cette représentation s'illustre à travers les cinq éléments organisateurs de perception de l'espace urbain établis par l'urbaniste et architecte Kevin Lynch dans *L'image de la cité* (1971). Ces éléments sont : les voies de circulation; les limites plus ou moins franchissables; les nœuds,

soit les points stratégiques dans lesquels on peut pénétrer ; les points de repère en tant qu'éléments de références ponctuelles et de démarcation du territoire; les quartiers de la ville ou les sous-secteurs et les différents pôles d'un quartier (1971). Selon Lynch, ces caractéristiques identifiables permettent aux individus et groupes sociaux de s'appropriier la forme urbaine et lui donner une signification et un sens. Une illustration représentant une carte mentale à partir des cinq éléments est présentée à la Figure 3.3.

Figure 3.3 Les cinq éléments de la forme urbaine perçue selon Lynch



(L'analyse des espaces publics – Les places, s.d.)

Bref, la carte mentale permet de délimiter le territoire du point de vue des jeunes participant.e.s, en y retrouvant les lieux les plus significatifs, mais également les limites et les contraintes à leur usage et à leur appropriation de l'espace urbain.

3.4 Considérations éthiques et limites de la recherche

La présente recherche a eu l'approbation du comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) pour les projets qui impliquent des êtres humains. Les modifications qui ont été apportées en cours de terrain ont également été soumises au comité éthique pour approbation, tel qu'exigé par le comité d'éthique de la recherche de l'UQAM.

Dans cette section, je reviens sur les différents éléments considérés afin de m'assurer que la recherche respecte les principes éthiques de la recherche. Les principes qui guident la recherche qualitative sont : la dignité des personnes, l'intégrité des personnes et la justice (Gaudet et Robert, 2018). Cela implique d'abord d'avoir le consentement libre et éclairé et le droit à l'anonymat des participant.e.s autant à l'étape du recrutement, de la collecte et l'archivage des sources que de la présentation des résultats (Gaudet et Robert, 2018). Lors du recrutement, je me suis assuré de ne pas trop insister lorsque j'ai sollicité des participant.e.s. Pour m'assurer du consentement libre et éclairé des participant.e.s, j'ai fourni les documents nécessaires relatant les objectifs de la recherche et les conséquences de leur participation. Ces informations sont contenues dans le formulaire d'information et de consentement pour chaque type d'acteur.trice : jeunes (Annexe H), groupe de jeunes (Annexe I) et acteur.trice.s (Annexe J). Pour les jeunes et les actrices du milieu communautaire, j'ai fait signer les documents attestant la compréhension et la confirmation des participant.e.s à l'entente et au souhait de participer. Les participant.e.s ont été avisé.e.s verbalement et à travers le formulaire qu'ils peuvent retirer à tout moment du processus leur consentement de manière effective et immédiate (Gaudet et Robert, 2018). Pour ce qui est de l'agente de la ville, cette dernière a accepté de me rencontrer en personne à la suite d'un échange de courriels dans lesquels j'ai spécifié qu'il s'agissait d'un entretien dans le cadre de ma recherche, auquel elle a accepté de participer. Le formulaire d'information et de consentement lui a été remis en main propre lors de l'entretien. Puis, pour le groupe de jeunes, j'ai également informé l'enseignante que je souhaitais rencontrer les élèves dans le cadre de ma recherche. Elle leur a envoyé un sondage en ligne et les élèves ont donné leur consentement à participer de cette manière.

Tous les renseignements recueillis auprès des participant.e.s sont confidentiels. La transcription des entretiens a été numérotée et gardée séparée des autres documents contenant les informations de contact. Une fois l'entretien transcrit, il a été détruit et tous les documents relatifs aux entretiens

ont été protégés par un mot de passe, tout au long de l'étude. Aucun prénom ou nom, aucune date précise (d'anniversaire, d'évènement spécial, etc.), ni aucune adresse ne sont mentionnés. Dans la publication des résultats de recherche, des lieux fréquentés peuvent être nommés, mais aucun détail qui permettrait d'identifier les participant.e.s n'est dévoilé. Les données numériques et le formulaire de consentement seront détruits deux ans après la dernière diffusion de l'étude. Les données papier seront détruites par déchiquetage et les données numériques seront détruites par effacement des fichiers.

La participation à la recherche ne comportait pas de risque pour les jeunes et acteur.trice.s participant.e.s. Toutefois, les participant.e.s, tout particulièrement les jeunes, pouvaient avoir à partager des expériences ou des interactions négatives qu'ils avaient vécu.e.s ou dont ils avaient été témoins. Il leur était expliqué qu'ils pouvaient ressentir un inconfort ou des émotions difficiles à vivre en lien avec leurs expériences ou des interactions négatives. Par mesure de précaution et pour éviter que les participant.e.s aient à vivre des malaises, ils pouvaient refuser de répondre à une ou des questions qui leur étaient posées, sans avoir à se justifier. C'était ma responsabilité de m'assurer de respecter leurs limites ou même de mettre fin à l'entretien si j'estimais qu'ils étaient dans une situation d'inconfort. Également, des ressources de soutien étaient partagées dans le formulaire d'information et de consentement. Étant donné mes moyens financiers limités, j'offrais aux participant.e.s une collation et un breuvage afin de reconnaître leur contribution à la recherche et les remercier du temps qu'ils m'accordaient. Je leur offrais également de rembourser leur billet d'autobus s'ils devaient se déplacer pour l'entretien.

Au niveau des limites de la recherche, étant donné que le recrutement s'est en grande partie fait dans mon milieu de travail, la majorité des participant.e.s naviguent dans et autour des organismes du milieu communautaire du centre-ville de Montréal. Pour plusieurs jeunes participant.e.s, il n'était donc pas inhabituel de se retrouver dans une situation où ils devaient exposer leur vécu et leurs expériences personnelles. Aussi, le fait que la relation de confiance était souvent déjà établie entre le.la jeune et moi facilitait leur prise de parole. Étant donné mon statut d'intervenante psychosociale, il était possible que je me retrouve dans une position d'autorité par rapport aux jeunes, ce qui peut constituer un facteur d'incitation à participer. J'ai donc pris en compte cette considération éthique et j'ai déployé des moyens pour limiter la pression à participer en réalisant un contact avec les jeunes à l'extérieur du lieu et des heures de mon travail.

Au niveau des limites de l'approche ethnographique, Berteaux note que le plus difficile n'est pas tant de conduire l'entretien que de parvenir à créer une situation d'entretien (2010). Pour recueillir un récit de vie, il faut acquérir une certaine expérience du terrain afin d'améliorer progressivement ses capacités d'intervieweur, c'est-à-dire d'apprendre à bien écouter, à bien relancer, à bien « entendre » et comprendre sur le moment les mots de l'autre, à maîtriser les envies d'interrompre, à poser les bonnes questions au bon moment (Berteaux, 2010). À cet effet, j'ai senti à plusieurs reprises que certain.e.s jeunes avaient tendance à me considérer à travers mon statut d'intervenante psychosociale, même si je prenais le temps de bien faire la distinction entre mon statut de chercheuse et celui d'intervenante. En effet, pour certain.e.s jeunes, le défi était de diriger l'entretien vers des thématiques plus larges, liées à leur statut de jeune dans la ville. Je prenais d'ailleurs le temps au début de l'entretien de leur spécifier que je m'intéressais à leur expérience en tant que jeune et non en tant qu'usager.ère de services communautaires, entre autres. Toutefois, je remarquais que certain.e.s jeunes exposaient très rapidement leur vécu au sein des institutions et des services sociaux, alors que ce n'était pas la thématique que je souhaitais nécessairement aborder. À cet effet, cette tendance pourrait être expliquée, en partie, par la relation de pouvoir avec les participant.e.s, bien que le contexte des entretiens n'avait pas lieu dans le cadre de mon travail.

3.5 Pertinence politique et sociale

Mon projet de recherche s'inscrit dans un contexte d'urbanisation des problèmes sociaux qui amène la question des fonctions sociales et politiques du travail social. La pertinence d'un tel projet pour le travail social s'insère dans l'analyse du rôle joué par l'appropriation de l'espace urbain par les jeunes dans la problématique du lien social et de l'intervention sociale. Au niveau politique, ma recherche souhaite mettre en lumière les discriminations et les inégalités vécues et subies par les jeunes qui limitent leur droit à la ville. En effet, on assiste de plus en plus à une différenciation et une hiérarchisation des places et fonctions dans l'ordre social, voire une négation de l'existence politique de certains groupes d'individus, notamment les jeunes. Or, le droit à la ville est une question démocratique fondamentale pour les citoyen.ne.s. Ainsi, je souhaite soulever les processus de marginalisation et d'exclusion sociale qui peuvent être (re)produits et maintenus par les politiques urbaines et les pratiques de gestion des populations en milieu urbain.

La pertinence sociale de ce projet s'inscrit dans un désir de reconnaître la réalité vécue par les jeunes et documenter leurs conditions d'existence en milieu urbain. La catégorisation même de la jeunesse contribue à organiser nos perceptions du monde social de manière « naturalisée ». Plus encore, nous assistons à une tendance de plus en plus forte à vouloir « se protéger » de cette jeunesse, contribuant ainsi à des pratiques discriminantes à leur égard, en la dépossédant de son propre récit et de sa représentation d'elle-même. Aussi, l'exclusion sociale des jeunes des espaces publics et la répression de leurs pratiques contribuent à accentuer les risques qu'ils se mettent en danger dans leurs pratiques d'usage et d'appropriation de l'espace urbain. On pense notamment aux jeunes graffeurs qui ont été fauchés mortellement par un train sous l'échangeur Turcot (Nicoud, 2010).

Plus il y a de la répression, plus on tasse le reste ailleurs. C'est comme la prostitution: on finit par les envoyer dans des endroits moins sûrs [...]. C'est important qu'on soit près des jeunes et qu'on leur donne les moyens de s'exprimer, pour briser l'isolement entre les différentes générations (R. Viger, cité dans Nicoud, 2010).

Tout récemment, au mois de mai 2024, j'ai été profondément attristée d'apprendre qu'une altercation entre une quinzaine de personnes aurait dégénéré et causé la mort de trois jeunes hommes dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal (Corriveau, 2024b), dans une ruelle tout près d'où je réside. Je me suis alors souvenue que j'avais observé la présence des jeunes dans les ruelles du quartier le soir à l'abri des regards, au début de ma période d'observation sur le terrain. Pas moins de deux ans plus tard, on se retrouve avec cet événement tragique et je ne peux que me questionner sur la souffrance et la détresse vécues par les jeunes impliqué.e.s de près ou de loin dans cet événement. Or, cette souffrance et cette détresse qui auraient pu contribuer à ce dénouement tragique sont peu, voire pas abordées par les médias. En effet, lorsqu'on se penche sur les articles qui ont été publiés à la suite de ces événements, un des principaux éléments soulevés est celui de la sécurité de la ville (Corriveau, 2024b; Lauzon, 2024; Lavoie, 2024). En effet, à travers les grands titres et le contenu de ces articles, les journalistes posent des questionnements quant au fait que Montréal soit toujours ou non une ville sécuritaire pour les citoyen.ne.s. Ainsi, à travers ces articles, les médias ramènent ces événements à des données chiffrées sur le nombre total d'homicides à Montréal depuis le début de l'année ou encore aux liens possibles ou non avec le crime organisé (Corriveau, 2024b; Lauzon, 2024; Lavoie, 2024). Néanmoins, le jeune âge des victimes, dont une était âgée d'à peine 15 ans, a été peu abordé dans les articles parus dans ces

médias. On assiste alors à une instrumentalisation de cette tragédie, sous le couvert de grands titres qui sont en réalité traversés par une forme de sensationnalisme médiatique. Ce sensationnalisme risque ensuite d'être utilisé dans la mise en place de politiques de surveillance et de contrôle encore plus importantes dans les espaces publics qui renvoient les jeunes vers des espaces de moins en moins sécuritaires. Ce constat me paraît des plus inquiétants sur la manière dont nous traitons la jeunesse et le message que nous leur envoyons quand de tels évènements surviennent. En effet, personne ne semble s'interroger sur la réalité des jeunes impliquées de près ou de loin, de même que celle de leurs familles, et la détresse qu'iels vivent dans la ville, ce qui est très troublant pour l'avenir de nos communautés et l'accès à des espaces sécuritaires et sécurisants pour les jeunes.

Dans ce contexte, nos méthodes de cueillette de données s'inscrivent directement dans l'expérience humaine et concrète afin de saisir les rapports sociaux, les dynamiques sociales et les enjeux de démocratisation des espaces publics pour les jeunes dans l'espace urbain montréalais. Ce sont les jeunes qui vivent et subissent une marginalisation croissante des espaces publics et nous devons travailler collectivement afin d'assurer leur inclusion sociale et leur donner accès à des espaces de socialisation sécuritaires.

CHAPITRE 4

PRÉSENTATION DES IMAGINAIRES DE LA VILLE À PARTIR DE L'EXPÉRIENCE DES JEUNES DANS LE CENTRE-VILLE DE MONTRÉAL: LA MISE EN SCÈNE DE L'ESPACE URBAIN

Dans ce chapitre, nous présentons les données recueillies lors de l'enquête de terrain, au cours de laquelle nous avons réalisé des entretiens ethnographiques auprès de vingt-six participant.e.s. Notre recherche s'inscrit dans un contexte social, culturel, politique et économique entourant l'occupation et les usages conflictuels des espaces publics à Montréal. Le secteur ciblé de notre recherche inclut deux arrondissements de la Ville de Montréal, soit l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal ainsi que l'arrondissement Ville-Marie. Nous avons fait le choix d'étudier ce secteur puisqu'il est largement investi par la ville de Montréal depuis plusieurs années, particulièrement pendant la saison estivale où l'offre de festivals et le tourisme viennent contribuer à l'essor économique des quartiers qui le composent. Cet investissement s'inscrit dans une tendance à la marchandisation et à la privatisation des espaces publics où la culture (Poirier, 2022) devient à la fois un espace de création commodifiée et d'exclusion.

Notre recherche vise à explorer les imaginaires de la ville chez les jeunes et documenter les dynamiques sociales entre les jeunes et les autres acteur.trice.s de l'espace urbain. Les entretiens qui ont été réalisés auprès de jeunes et d'actrices du milieu de la jeunesse dans le secteur visé du centre-ville de Montréal nous ont permis d'explorer et de documenter le vécu et l'expérience des jeunes en milieu urbain. L'exploration des imaginaires nous permet de répondre à notre objectif d'identifier les contraintes à l'usage et à l'appropriation de l'espace urbain par les jeunes. Le contexte social entourant la notion de l'espace public oriente les politiques d'aménagement urbain, ce qui vient affecter les conditions d'existence des jeunes dans le secteur ciblé du centre-ville de Montréal. À travers l'étude des pratiques d'usage et d'appropriation des jeunes de l'espace urbain, nous souhaitons étudier la relation que les jeunes entretiennent avec l'espace qu'ils habitent. Nous avons démontré que la notion des imaginaires permet de repenser le sens et les significations que se donnent les jeunes (Pacom, 2004, p. 287). Les imaginaires offrent la possibilité de développer des formes sociales renouvelées, ils nourrissent et donnent une cohérence au sens sociologique des représentations (Parazelli et Charpentier, 2021, p. 120) de l'espace. « L'imaginaire peut être appréhendé en tant que sphère de représentations où fond et forme, parties et tout s'entrelacent »

(Wunenburger 2003, p. 41, cité dans Parazelli et Charpentier, 2021, p. 120). La notion des imaginaires des jeunes s'inscrit à la fois dans leurs expériences du monde intérieur et à travers leurs expériences du monde extérieur, tributaires de l'expérience individuelle et de l'expérience sociale (Parazelli, 2002, p. 121). Ainsi, la présentation des imaginaires des jeunes vise à reconnaître et valider le sens sociopolitique qu'ils donnent à leur expérience de la ville.

Dans les prochaines sections, nous faisons la distinction entre les propos partagés par les jeunes (J) de ceux des intervenantes (I) du milieu communautaire afin de soulever les dynamiques et tensions entre les différents groupes sociaux et points de vue en lien avec l'occupation et l'appropriation des espaces publics, et collectiviser les récits des participant.e.s. Dans la première partie, nous revenons sur les éléments constitutifs de notre échantillon de recherche en présentant le profil sociodémographique des participant.e.s, afin de contextualiser les résultats de l'enquête de terrain. Nous abordons ensuite le récit collectif pasteurisé de l'espace urbain qui est traversé par des processus de mise à distance de l'Autre. Nous étudions aussi la question du partage de l'espace, à travers l'aspect transitoire et la notion d'espace privé. Pour clore ce chapitre, nous explorons la mise en scène de l'espace urbain qui se déploie dans les discours de peur perçue et vécue dans les espaces publics.

4.1 Profil sociodémographique des jeunes

Dans le chapitre précédent, nous avons discuté de la manière dont l'enquête de terrain s'est déployée à travers la méthode du récit de vie. Cette méthode nous a permis d'accéder à différents vécus et expériences de jeunes qui occupent et s'approprient l'espace urbain montréalais, ainsi que d'actrices du milieu de la jeunesse et de la ville de Montréal. Nous revenons ici sur quelques éléments constitutifs de notre enquête de terrain afin de mettre en contexte les données que nous présentons dans ce chapitre.

Notre échantillon de participant.e.s nous a offert une certaine diversité de réalités et de profils socioéconomiques, que ce soit au niveau de l'identité de genre, de la race ou de l'âge. Rappelons que nos critères incluent les jeunes de 14 à 25 ans qui font usage de l'espace urbain montréalais dans le secteur visé du centre-ville, respectant une parité de genre. Lors de notre collecte de données, nous avons réalisé des entretiens auprès de trois jeunes femmes, trois jeunes hommes, deux jeunes

hommes trans, un groupe mixte de 12 élèves d'une école secondaire, une équipe de cinq intervenantes du milieu communautaire, ainsi qu'une agente de la ville de Montréal.

Il est intéressant de soulever que, parmi les jeunes participant.e.s, plusieurs d'entre iels ont spécifié le genre auquel iels s'identifient au courant des entretiens, dans le partage de leur vécu et de leur expérience de la ville. Une analyse différenciée selon le genre est certainement un élément à considérer dans l'étude de l'usage et de l'appropriation de l'espace urbain par les jeunes. En effet, la chercheuse Nathalie Boucher et la géographe Sarah-Maude Cossette ont récemment publié un mémoire qui s'inscrit dans le cadre du projet de recherche homonyme sur l'espace public dans le quartier de Pointe-aux-Trembles, à Montréal. Les autrices soutiennent que les jeunes adolescentes sont à la croisée de discriminations « en tant que jeunes » et « en tant que filles », alors que « l'espace public a été pensé par et pour les hommes. » (Gaurrand-Paradot, 2022) Dans le cadre de notre recherche, les données recueillies ne sont pas assez significatives pour intégrer à notre analyse la spécificité du genre. Or, nous soulignons tout de même quelques éléments qui ont émergé des données d'entretiens dans ce chapitre afin de rendre compte du vécu et de l'expérience des jeunes qui ont participé à la recherche.

De plus, notre échantillon est composé de deux jeunes noir.e.s, un jeune homme et une jeune femme, et d'un jeune homme latino, suscitant des éléments de discussion quant à leur appartenance raciale et aux discriminations vécues dans les espaces publics. À cet effet, le profilage et la discrimination raciale dans les espaces publics ont fait l'objet d'un rapport dans l'arrondissement Villieray-Saint-Michel-Parc-Extension, à Montréal (Beaulieu-Kratchanov, 2023). Selon l'auteur du rapport, le doctorant en travail social Thierry Casseus, les jeunes des communautés culturelles différentes sont le plus souvent la cible des gestes racistes dans l'espace public (cité dans Beaulieu-Kratchanov, 2023). Ainsi, tout comme le genre, la race affecte le vécu et l'expérience des jeunes dans l'espace urbain. Or, les données liées à la race ne nous permettent pas d'inscrire la race comme élément constitutif de notre analyse. Néanmoins, nous abordons la question des discriminations raciales dans ce chapitre afin de rendre justice au vécu et à l'expérience des jeunes racialisé.e.s dans les espaces publics, à Montréal. Les données sociodémographiques de notre échantillon de recherche sont consignées dans le Tableau 4.1.

Tableau 4.1 Jeunes participant.e.s et actrices participantes

	Participant.e.s	Identité de genre	Identité raciale
JEUNES	N : 20*	Femme N : 3 Homme N : 3 Trans N : 2 N : 12**	Blanche N : 5 Noire N : 2 Latino N : 1 N : 12**
INTERVENANTES	N : 5***	Femme N : 5	Blanche N : 3 N : 2****
AGENTE À LA VILLE	N : 1	Femme N : 1	Blanche N : 1
SOUS TOTAL	N : 26	Femme N : 9 Homme N : 3 Trans N : 2 N : 12	Blanche N : 9 Noire N : 2 Latino N : 1 N : 14

*Ville d'origine des jeunes: Lasalle (1), Lévis (1), Montréal (4), Repentigny (1), Non précisée (13)

** Identité de genre et identité raciale des jeunes : Non précisées (12)

*** Ville d'origine des intervenantes : Boucherville (1), Magog (1), Montréal (2), Autre pays (1)

**** Identité raciale des intervenantes : Non précisée

Au niveau de l'appartenance géographique, la plupart des participant.e.s n'habite pas dans le secteur visé du centre-ville, mais fréquente le secteur en raison de l'école qui se situe dans un des quartiers du secteur, du milieu de travail, ou encore des organismes fréquentés. La majorité des participant.e.s fait donc partie de ce que nous appelons la population de transit du secteur du centre-ville de Montréal. Nous utilisons le terme « transit » pour illustrer une occupation de l'espace caractérisée par le déplacement, ou la mobilité, au sein des espaces publics. Les personnes qui constituent cette population de transit se déplacent vers et à travers ces espaces sans toutefois y résider. Ainsi, nous allons aborder, dans ce chapitre, cette occupation transitoire de l'espace urbain et les dynamiques sociales qui peuvent en découler. La majorité des participant.e.s réside toutefois sur l'île de Montréal et provient de divers quartiers de la métropole. Les quartiers de résidence des jeunes ont été utilisés à plusieurs reprises comme lieux de comparaison, nous partageant ainsi leurs repères spatiaux et temporels en lien avec l'usage et l'appropriation de l'espace urbain. Bien que ces données nous permettent de faire des hypothèses au niveau des contraintes symboliques et

matérielles dans l'usage et l'appropriation de l'espace urbain entre les différents quartiers à Montréal, nous n'avons pas suffisamment de données pour proposer une analyse de cette réalité dans le cadre de cette recherche.

En bref, la présentation du profil sociodémographique des participant.e.s nous permet de soulever la pertinence des dimensions de l'identification au genre et à la race, de même que la question de l'appartenance géographique dans l'étude des imaginaires de la ville chez les jeunes. À travers les différentes sections de ce chapitre, nous verrons comment ces dimensions se déploient dans les discours des jeunes quant à leur usage et leur appropriation de l'espace urbain. Nous débutons par la présentation du récit pasteurisé de la ville à travers l'expérience des jeunes de la ville.

4.2 Le récit pasteurisé de la ville : La mise à distance de l'Autre

La présentation des imaginaires de la ville chez les jeunes nous transporte d'abord vers l'étude des relations et des dynamiques sociales dans l'espace urbain montréalais. Dans la première section, nous avons souligné les différenciations de genre et de race, de même que l'appartenance géographique comme éléments importants du discours des jeunes dans leur expérience de la ville. Ces différenciations nous permettent d'accéder à leurs imaginaires qui se déploient à la fois dans leur expérience du monde intérieur, à travers l'identité qu'ils se créent, et dans leur expérience du monde extérieur, à travers les relations qui se déploient dans l'espace urbain.

Les discours des participant.e.s révèlent d'abord une forme de récit collectif pasteurisé et pacifié de la vie urbaine (Poirier, 2002). La représentation de ce récit pasteurisé est tout particulièrement importante lorsque les participant.e.s partagent leurs expériences dans les parcs, notamment dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal. Les représentations sociales de l'environnement urbain et de l'espace que les jeunes se créent à travers leur usage et leur appropriation de l'espace sont avant tout exprimées de manière individuelle. Néanmoins, ces représentations individuelles sont également traversées par des représentations sociales. En effet, dans l'extrait présenté ici, la question de l'aménagement urbain est perceptible dans le discours du jeune sur son expérience de la ville.

(J) [L]'été présentement on est en été y ont comme des accommodements qui installent durant ce temps-là pis comme dans le quartier y a plein de nouvelles affaires pis tsé y

ont mis beaucoup de nouvelles affaires beaucoup d'emphase sur l'art ce que je trouve cool ... je sais que comme la ville est obligée de mettre un budget là euh à l'art je sais pas c'est de combien pis c'est pour ça qu'on a de belles couleurs sur notre pont.

À travers cet extrait, nous pouvons voir comment la forme institutionnalisée de l'esthétique désignée ici par les « (J) accommodements¹⁴ » est intriquée dans le sens commun de « (J) cool » ou encore des « (J) belles couleurs », ici en référence à « (J) l'art » et aux illuminations sur le pont Jacques-Cartier, au centre-ville de Montréal (Poirier, 2022). Or, Poirier a démontré que ce type d'illuminations participe à scénariser l'espace de la ville en y inscrivant une interprétation visuelle du récit collectif où il y a un vivre-ensemble harmonieux, alors que ces illuminations offrent plutôt un reflet restreint de ce qu'est Montréal (2022, p. 122). On assiste alors à une représentation pacifiée et forcée de l'histoire, c'est-à-dire une manière de raconter une histoire artificiellement lisse en tentant d'unifier le social à l'intérieur d'un cadre narratif dominant (Poirier, 2022, p. 123). Au chapitre 1, nous avons utilisé l'exemple du phénomène des murales pour illustrer les stratégies d'institutionnalisation de l'esthétique qui sont adoptées par les autorités urbaines dans une optique de contrôle social, culturel, économique et politique. Ainsi, cet extrait rend compte de la manière dont ces discours sont (re)produits dans le caractère individuel du « beau ». En réalité, ces discours se déploient par et à travers une forme institutionnalisée et unifiée de l'esthétique qui est rendue possible par l'aménagement de l'espace urbain.

De plus, au parc La Fontaine, toujours dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, une forme d'institutionnalisation de l'organisation et de l'aménagement de l'espace est perceptible à travers la délimitation de différentes zones dédiées à des usages spécifiques. Le discours des jeunes nous indique que l'aménagement du parc semble assurer un certain partage des espaces publics, où diverses activités sont accessibles pour les jeunes.

(J) y'a des endroits où ce que c'est du ... tu... peux marcher y'a des endroits où ce que tu peux comme te stasher sur du gazon y'a des des endroits où ce que tu peux jouer au tennis pis au au au... à plein d'autres sports.

Dans cet extrait, nous pouvons voir comment la représentation pasteurisée du récit collectif se déploie à travers une représentation pacifiée et forcée de l'histoire (Poirier, 2022). En effet, le

¹⁴ Le jeune participant fait ici référence aux aménagements urbains.

processus de pacification forcé s'illustre par le fait que tout le monde peut faire sa place dans le parc, que ce soit pour se « (J) stasher¹⁵ », « (J) jouer » ou pratiquer « (J) d'autres sports ». À travers cet extrait, le discours de ce jeune renvoie à des imaginaires sociaux démocratiques d'un usage et d'une appropriation de l'espace qui sont possibles, voire reconnus pour l'ensemble des citoyen.ne.s.

Plus encore, dans le contexte de l'usage et de l'appropriation de l'espace urbain montréalais, les parcs sont représentés en tant qu'espaces de prospérité où il y a une ambiance festive. Pour les jeunes participant.e.s, certains parcs sont vus comme des lieux de rassemblement. Par exemple, la localisation centrale des parcs de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal en fait souvent des lieux de choix pour les jeunes. Ce jeune participant nous parle du parc Laurier et du fait qu'il aime y retrouver ses amis à leur endroit de prédilection.

(J) Tsé comme j'ai des amis qui sont dans Rosemont on est beaucoup dans Villeray aussi faique c'est comme un peu un point central pis ça fait que t'es comme pas loin des autres choses [...] C'est comme pratique pour faire comme un petit pre-drink [...] Chiller en après-midi profiter du soleil pis après quand qui est rendu comme 8 heures...8-9 heures ben là on va voir des shows [...] On est tout le temps au même endroit [...] On est toujours au coin Mentana Laurier.

Dans l'extrait présenté, l'utilisation du terme « (J) chiller¹⁶ », qui est souvent employé par les participant.e.s pour se raconter, renvoie à des imaginaires de détente, de relaxation, où l'on peut profiter du moment à ne rien faire ensemble.

De plus, l'ambiance festive des parcs est un élément recherché par certains jeunes, ce qui va influencer le choix du lieu pour se réunir : « (J) [le] parc Laurier c'est là qui a plus d'ambiance [...] faut qui aille quand même de l'ambiance ». Le côté festif et rassembleur des parcs est souvent nommé par les participant.e.s, renvoyant à des imaginaires de plaisir et associés à la jeunesse.

(J) J'aime le parc La Fontaine je l'trouve vraiment le fun j'ai comme l'impression que ok ben tsé moi un des affaires qui manque le plus c'est de pouvoir faire des feux dans cour pis là y'a des gens qui font des genres de barbecues pis c'est le plus proche que je trouve que ça peut se rapprocher de faique tu te promènes pis y'a comme la...Des des

¹⁵ Anglicisme de « stashed » dont nous faisons une traduction libre pour faire référence à « s'écraser ».

¹⁶ Anglicisme de « chill » qui signifie « prendre du bon temps à ne rien faire » (Dictionnaire Le Robert, s.d.).

des...tsé tu sens la chaleur pis ces affaires-là pis c'est les gens sont comme toute en gang en train de faire des activités ensemble pis c'est le fun pis les gens sont heureux.

Dans ce dernier extrait, nous pouvons identifier encore une fois ce récit pasteurisé à travers le discours du jeune sur les parcs qu'il « (J) aime » et trouve « (J) le fun », dans un espace où « (J) les gens sont heureux ». Les jeunes représentent l'espace comme lieu de divertissement et Montréal est vue comme un endroit où il y a beaucoup d'évènements, où on ne s'ennuie pas.

Toujours au parc La Fontaine, un jeune participant nous partage l'endroit où il se rassemble avec ses amis et apprécie la tranquillité tout en étant au cœur de la ville, renvoyant à un imaginaire de quiétude.

(J) [Y]'a de beaux spots là j'tallé à côté du pont tantôt où ce que l'eau a tombe là [...] Comme là c'est beau ça c'est tranquille y'a le spot de la baleine aussi y'a genre y'a une baleine dans [...] ça aussi c'est un pas si pire spot la euh... moi j'ai passé la nuit là ...là je veux dire on était bien là.

Bref, à travers ces extraits, nous pouvons voir que les imaginaires des jeunes sont traversés par un récit collectif pasteurisé de l'expérience urbaine. La beauté, la paix, les festivités, voire la tranquillité, donnent l'impression de relations harmonieuses entre les différents groupes sociaux qui occupent et se partagent l'espace urbain.

Néanmoins, ce récit est également traversé par des processus de mise à distance, qui viennent effacer l'expérience de certaines catégories de populations dont la présence dans les espaces publics dérange. En effet, dans le quartier du Village, le récit des participant.e.s est marqué par une mise à distance avec les autres acteur.trice.s, tel qu'illustré par le discours de cette jeune quant aux représentations de la place Émilie-Gamelin et la présence des personnes en situation d'itinérance.

(J) Y'a beaucoup de beaucoup d'itinérants là aussi [...] Mais ça me dérange pas vraiment là [...] Pis sinon c'est juste des gros chilling faique euh [...] ça donne envie aux autres de chiller genre tsé le monde attire le monde.

Dans cet extrait, le récit pasteurisé de la ville est illustré à travers le « (J) chilling », tel qu'abordé précédemment, qui s'ajoute au fait que « (J) le monde attire le monde ». Or, il est intéressant de constater comment le récit de cette jeune est aussi traversé par une mise à distance avec certains

groupes sociaux. Cette mise à distance est perceptible à travers le récit pacifié de la ville qui entre en contradiction avec la présence des personnes en situation d'itinérance, relevant une forme d'antithèse. En effet, le discours de cette participante permet de rendre compte d'une opposition entre l'emphase mise sur le fait qu'il y a « (J) beaucoup d'itinérants » et le fait que ça ne « (J) me dérange pas », soulevant des tensions entre un récit pasteurisé du partage de l'espace urbain et une mise à distance de l'Autre. À cet effet, le professeur et chercheur en anthropologie Martin Hébert propose une stratégie discursive d'interprétants de la souffrance qui permet de mettre en récit les expériences de violence ordinaire (2011, p. 31). Les recherches récentes de Bourdages et al. dans le quartier Rivière-des-Prairies, à Montréal, ainsi que dans le quartier Vanier, à Québec, soulèvent la présence de dynamiques territoriales de l'expérience des discriminations dans la vie quotidienne et les relations sociales des jeunes personnes racisées (2024). Ainsi, la souffrance exprimée à travers des figures de style de l'antithèse nous permet d'accéder à la dimension politique du témoignage de la violence ordinaire qui émane des actions des institutions dans le quotidien des jeunes (Bourdages et al., 2024, p. 148) au sein de l'espace urbain. Ainsi, le récit pasteurisé implique l'effacement du paysage urbain des personnes qui ne s'inscrivent pas dans et à travers ce récit.

(J) Les gens sont pas ici pour se...pour consommer ou pour se faire chier là [...] tsé tout le monde fait ses affaires pis c'est convivial quand même y'a une certaine paix pis un certain respect qu'on ressent les uns envers les autres.

Dans cet extrait, on peut voir comment cette mise à distance entre les différents groupes sociaux se déploie à travers le fait que chaque personne occupe la place qui lui est due. Le fait que « (J) tout le monde fait ses affaires » et qu'il ait une « (J) certaine paix » renvoie à un rappel à l'ordre et à la présence d'une certaine hiérarchie sociale (Poirier, 2022) dans l'usage et l'appropriation de l'espace urbain. Plus encore, la « (J) paix » peut être interprétée comme référent utopique pour invoquer le fait que les gens ne sont pas là « (J) pour se faire chier » (Hébert, 2011, p. 29). Or, on exclut du récit cette catégorie de personnes qui viendrait pour consommer ou pour déranger, ciblant certains groupes sans directement nommer les personnes qui les composent. Ce discours s'inscrit dans des imaginaires sociaux bien ancrés quant aux personnes consommatrices de drogues dans les espaces publics, renvoyant à l'imaginaire écosanitaire (Parazelli, 2009).

Ainsi, les processus de mise à distance s'illustrent à travers les représentations des jeunes du divertissement et sont particulièrement visibles dans leurs expériences nocturnes, marquées par les

rencontres et les sorties. À cet effet, un jeune membre de la communauté LGBTQ+ nous partage une expérience lors d'une soirée à laquelle il a été invité.

(J) On est allé sur la terrasse [...] tout le monde a fait de la drogue des drogues complètement différentes pis c'était comme free for all y'a pas de problème je te connais pas, mais tu fais partie de la communauté faique t'as le droit à ça autant que tout le monde [...] c'était peut-être pas l'endroit le... l'environnement le plus sécuritaire entouré de gens les plus sécuritaires, mais c'était comme l'offre était là la possibilité était là.

Dans cet extrait, nous pouvons voir comment la question des espaces d'expérimentation fait partie intégrante de l'expérience urbaine des jeunes. Ces espaces d'expérimentation sont importants dans la construction de l'identité du jeune participant qui se déploie à travers le sentiment de la « (J) communauté » et les relations sociales rendues possibles par cette soirée.

Or, la plupart des soirées ont lieu dans des espaces privés, que ce soit dans les bars ou d'autres lieux d'expérimentation sociale. Ce jeune participant nous mentionne être déçu par l'absence de lieu sécuritaire pour la consommation de drogues, dans les espaces publics de la ville.

(J) Y'a des endroits sécuritaires à jeun probablement, mais... tsé ce qui se passe c'est que y'existe des aménagements incroyables pour consommer de l'alcool pis ça s'appelle des bars, mais y'existe... y'existe absolument aucun aménagement pour consommer quoi que ce soit d'autre.

Ici, nous pouvons identifier des tensions entre le discours pasteurisé présenté précédemment, qui cache en réalité des pratiques d'invisibilisation de certaines catégories de personnes et de leurs pratiques de socialisation. En effet, les membres de la communauté LGBTQ+ ont fait et continuent de faire face à de nombreuses formes de marginalisation, d'exclusion et de répression. Ces formes de discriminations ont été tout particulièrement marquées par des violences à l'égard de la communauté dans le quartier du Village, historiquement connu comme « un lieu de fête, un refuge, un milieu où chacun a revendiqué le droit d'être ce qu'il est vraiment. Mais il a aussi été un cercueil pour certains. Il ne faudrait pas l'oublier. » (Girard, 2022) À cet effet, dans les années 1990, des violences ciblées ont été perpétrées à l'encontre des membres de la communauté où 17 hommes ont été assassinés sur plusieurs années avant que la police, puis la Commission des droits de la personne prennent action (Girard, 2022). Depuis cette époque, les transformations du Village ont

permis au quartier de devenir un lieu majeur d'accueil du tourisme à Montréal et « l'un des plus importants quartiers LGBTQ+ en Amérique du Nord [...] un carrefour de la diversité et de l'inclusivité », selon ce que nous pouvons lire sur le site de Tourisme Montréal (2024). Or, cette image de « diversité et inclusivité » s'inscrit en réalité dans des processus d'instrumentalisation du vécu et de l'expérience des communautés par l'enchevêtrement des logiques économiques et culturelles (Poirier, 2022).

Dans les extraits présentés, le participant fait référence à « (J) la communauté » pour parler des membres de la communauté LGBTQ+, dont il fait partie. Son discours illustre comment le monde du divertissement est vécu et expérimenté par les membres de la communauté, mais également comment il est effacé du récit pasteurisé dans le discours de « diversité et inclusivité » (Poirier, 2022) puisque son expérience révèle un manque d'accès à des espaces sécuritaires pour les membres de sa communauté. Ainsi, nous pouvons comprendre comment les espaces et les pratiques instituées du divertissement relèguent la consommation, par exemple, à des espaces privés, soit les « (J) bars ». Néanmoins, ceux-ci ne correspondent pas aux besoins d'avoir des espaces pour consommer d'autres types de drogues, véhiculés à travers les expériences et le vécu des jeunes dans les espaces dédiés au divertissement. En effet, ce jeune nous décrit comment il imagine cet endroit sécuritaire pour consommer de la drogue.

(J) [C]'est un endroit où ce que je connais euh... qui peut avec tsé je le ferais pas sur un toit je le ferais dans un endroit où ce qui était accessible la sortie est accessible euh les gens avec qui chui euh je les connais je me sens safe j'ai y'a quelqu'un qui consomme pas avec moi si jamais ou whatever.

Plus largement, cet extrait illustre des tensions importantes entre les représentations des jeunes du divertissement et celles des autorités de ce qu'est un endroit sécuritaire. En effet, la sécurité est un élément aussi important dans le discours des jeunes que celui des autorités. Or, ici on peut voir que la sécurité peut être assurée par les membres d'une communauté elle-même, dans le cas où l'histoire récente révèle que les discriminations et les violences subies ont été longtemps ignorées, voire perpétrées, par les autorités.

Le monde de la nuit est également perçu comme un monde sans barrière entre inconnu.e.s, ce qui cause parfois des situations conflictuelles. Une jeune participante nous raconte une altercation avec une inconnue.

(J) À moment donné j'étais chez nous pis on faisait un party pis on était toute sur le balcon pis y'a juste une... une fille qui passe pis qui dit heille je peux-tu venir faire pipi chez vous genre là j'étais comme non [...]. Les gens dépassent les limites genre [...] qui ont pas à être dépassées pis je sais pas c'est quoi le déclit qui se fait genre.

À travers cet extrait, on voit émerger à nouveau cette mise à distance entre les différents groupes sociaux, au croisement de l'espace privé où réside cette jeune et de l'espace public de la rue. Ces tensions ne se limitent toutefois pas seulement aux possibilités de divertissement, elles s'inscrivent dans un univers de représentations sociospatiales. À cet effet, dans ses recherches portant sur les représentations sociospatiales des personnes en situation de marginalité dans les espaces publics, Parazelli expose les contradictions entre l'image de décadence urbaine, de grande précarité et d'insécurité projetées par les personnes en situation de marginalité dans les espaces publics et l'image d'ambiances festives ou « vibrantes » dans un environnement sécuritaire propageant des images de prospérité (2009, cité dans Parazelli et Charpentier 2021, p. 117). Cette image de prospérité inscrit la ville comme un lieu où il est possible de se divertir et vivre de nouvelles expériences, voire de se rassembler pour « (J) chiller ». Ici, la notion de « (J) limites » qui sont dépassées renvoie aussi à un rappel à l'ordre puisqu'elles nuisent à l'image de prospérité et de divertissement, à travers le « (J) party ».

Les relations dans les espaces publics montréalais sont marquées par des dynamiques sociales particulières entre les jeunes et les différents groupes qui occupent, partagent et se disputent l'espace urbain. Le récit collectif pasteurisé de la ville et des relations sociales harmonieuses cache en réalité des dynamiques marquées par une mise à distance entre les groupes sociaux. Ces dynamiques se déploient à travers des tensions sociales visibles dans les discours des participant.e.s, dans leur rapport à l'Autre. L'étude de ces pratiques de mise à distance nous permet d'accéder aux différentes formes que prennent les pratiques de socialisation des jeunes dans les espaces publics en rapport aux autres groupes sociaux. Les imaginaires des jeunes et les représentations du récit pasteurisé sont traversés par des logiques d'instrumentalisation du divertissement et du rassemblement où sont exclues certaines catégories de population qui ne s'inscrivent pas dans

l'univers de production et de consommation propre à la ville. Ce premier constat nous mène vers une autre dimension des imaginaires, soit la ville imaginée en tant qu'espace partagé.

4.3 Quel partage de l'espace?: De l'espace transitoire à l'espace privé

Dans la section précédente, nous avons exploré les imaginaires de la ville chez les jeunes, à travers le récit collectif pasteurisé de l'espace urbain. Nous avons vu que lorsqu'ils nous racontent leur expérience de la ville, ils nous partagent des représentations pacifiées des relations qui cachent toutefois des processus de mise à distance de l'Autre. À cette dimension de mise à distance s'ajoute la question du partage des espaces publics, véhiculé sous l'angle médiatisé et politisé de la cohabitation sociale. Le partage des espaces suscite plusieurs débats dans les discours politiques et médiatiques en lien avec la présence des groupes marginalisés dans l'espace urbain, et tout particulièrement les personnes en situation d'itinérance. Dans sa publication la plus récente, *Itinérance et cohabitation urbaine : Regards, enjeux et stratégies d'action*, Parazelli présente une analyse des enjeux qui traversent les pratiques de partage de l'espace public avec les personnes en situation d'itinérance (2021). Bien que notre recherche ne s'intéresse pas directement aux personnes en situation d'itinérance, nous utilisons cet exemple pour illustrer les pratiques de gestion des autorités qui orientent l'intervention sociale au Québec (Parazelli, 2021) et qui touchent de près l'expérience des populations marginalisées. Rappelons que nous adoptons une posture critique où la jeunesse est considérée en tant que groupe marginalisé. Il est donc des plus important d'étudier de près les pratiques de gestion pour bien comprendre la notion du partage des espaces publics et étudier les répercussions sur l'usage et l'appropriation de l'espace urbain par les jeunes. Cette posture nous permet de rendre compte des effets directs et indirects de ces pratiques sur le vécu et l'expérience des jeunes dans l'espace urbain.

Dans le cadre de notre recherche, nous utilisons le terme partage, au même sens que celui employé par Parazelli et al. dans le cadre du projet *Les enjeux du partage de l'espace public avec les personnes itinérantes et sa gestion à Montréal et Québec. Perspectives comparatives et pistes d'actions*. Le terme partage renvoie au « sens technique de partition qui peut ou non être équitable. La cohabitation harmonieuse pourrait dans ce contexte être interprétée comme un partage équitable. » (2021, p. 2) Nous utilisons donc la définition complexifiée de cohabitation sociale, comprise en tant que partage équitable de l'espace afin de dégager les enjeux de cohabitation

sociale entre les différents groupes sociaux, tels que soulevés par les participant.e.s à notre recherche, et faire ressortir les tensions sociales qui en découlent.

D'abord, nous revenons sur une notion centrale des entretiens, soit la ville imaginée en tant que lieu de passage, qui nous ramène à la question de l'occupation transitoire de l'espace. Lors des entretiens, nous avons demandé aux jeunes de nous décrire le centre-ville et de le situer géographiquement. Les jeunes décrivent le centre-ville de Montréal comme un secteur étranger, alors que la majorité d'entre iels affirme ne pas pouvoir délimiter géographiquement cette zone. Généralement, les jeunes ne vont pas utiliser les rues pour délimiter la zone géographique, iels vont plutôt faire référence au cadre bâti ou à la population qui s'y trouve. Par exemple, la présence de gratte-ciels est un élément qui revient souvent pour faire référence au centre-ville, auquel s'ajoute ici la présence d'une certaine catégorie de population.

(J) à partir du moment où y'a des gros buildings jusqu'à ce que ça s'arrête je connais pas les rues pour moi le downtown c'est là ou y'a vraiment les... les quand je vois pu de gens quand ça fait 2 minutes que j'ai continué à marcher pis que je vois pu de gens avec des mallettes.

À ce cadre bâti s'ajoute l'utilisation du métro comme point de repère pour définir le centre-ville, incluant généralement les stations Beaudry (ou Papineau) à McGill, sur la ligne verte du métro de Montréal. Un jeune définit ce secteur peu attrayant « (J) où que quand tu vas dans un commerce c'est sûr que tu te fais parler en anglais [...], mais ça le centre-ville ça m'attire plus ou moins ». Également, les jeunes se rendent au centre-ville pour remplir un but précis, par exemple aller dans les magasins.

(J) Je remplis ce but-là et je quitte l'environnement là c'est pas une place que... où je va aller comme passer mon temps à... j'ai passé ma vie downtown ma journée downtown c'est pas une phrase que je va every day dire à moins que j'ai une nécessité d'y être j'y serai pas.

Plusieurs jeunes se déplacent au centre-ville pour aller à l'école ou se rendre au travail. Le centre-ville est un lieu décrit comment étant très dense, avec une population importante, beaucoup de circulation et des commerces très chers.

Ainsi, le discours des jeunes permet de documenter l'aspect transitoire de l'espace, en lien avec leurs occupations personnelles. Cette occupation transitoire est associée à un usage des espaces publics limité dans le temps et dans l'espace. Par exemple, un jeune participant nous rapporte qu'il va au centre-ville lorsqu'il est en déplacement vers un autre lieu, mais que comme il ne connaît personne là-bas il n'y reste pas.

(J) Je le fais par métro je m'en va à la place où j'ai besoin d'aller pis...j'ai pas chillé dans ces endroits-là ce que j'essaye de te dire c'est ça j'ai pas pas beaucoup d'amis je pense qui se situent dans ces endroits-là aussi faque ça fait que j'ai moins...moins d'opportunités d'aller passer une coupe d'heures dans le coin, mais tsé.

Bref, pour les jeunes participant.e.s, le centre-ville tel qu'iels le définissent n'est pas un quartier qu'iels fréquentent au quotidien, c'est un lieu de passage pour combler un besoin précis ou en transit vers un autre lieu. Les références à l'espace conçu, c'est-à-dire au cadre bâti du centre-ville, sont également un élément qui ressort des données d'entretiens. En effet, le cadre bâti du centre-ville, tel que décrit par les jeunes, illustre une occupation des lieux limitée et conscrite dans le temps et dans l'espace, et traversée par une mise à distance des jeunes avec l'Autre. En effet, les jeunes se différencient de certaines catégories de population auxquelles iels ne s'identifient pas, laissant entrevoir certaines dynamiques sociales entre les différents groupes sociaux qui occupent, partagent et se disputent l'espace urbain. Iels ont tendance à se mettre à distance des espaces qui constituent le centre-ville, ne s'identifiant pas aux personnes qui occupent et s'approprient les lieux, pouvant expliquer le fait qu'iels considèrent ce secteur comme lieu de passage.

Ensuite, les membres de la communauté LGBTQ+ sont également ciblés dans la question du partage de l'espace urbain. Un jeune homme trans nous parle de son expérience dans le quartier du Village et l'impact de l'ouverture du quartier à la diversité de genre sur son propre parcours identitaire.

(J) Tsé le Village on va se le dire c'est très open là [...] j'avais jamais vu quelqu'un mettons porter un masque de chien pis se promener à quatre pattes pis se faire traîner par quelqu'un [...]. Tu te crées une certaine ouverture à ça parce que ben ché pas là moi je veux dire chu trans dans ... peut-être que lui si y se sent comme un chien qu'est-ce tu veux que je dise moi je me sens comme un homme ben [...] y'en a qui vont être dans le jugement toute leur vie, mais moi ça m'a appris à avoir une certaine ouverture.

L'inclusivité dans la communauté LGBTQ+ est également un facteur de protection pour cette jeune participante.

(J) Je pense que ce l'aspect d'inclusivité je le retrouve euh dans... dans les communautés justement euh minoritaires pis euh ... ouais je ... c'est drôle quand j'y pense j'avais comme pas réalisé que je me sentais plus en sécurité par exemple dans un quartier comme ça dans le quartier gai.

Rappelons que le quartier du Village est historiquement reconnu comme espace occupé et partagé entre les différentes communautés marginalisées. Ces extraits illustrent que les jeunes retrouvent un sentiment d'« (J) ouverture », voire de « (J) sécurité » lorsqu'un partage de l'espace est rendu possible. La communauté est perçue comme une communauté où il y a de l'aide et où les gens sont « (J) friendly ».

Le quartier du Village est donc vu comme un quartier où plusieurs groupes sociaux se côtoient, suscitant toutefois des contrastes importants entre les différents groupes qui se partagent l'espace urbain.

(J) tsé juste à côté de chez nous y'a un parc à chiens où ce qui a une résidence pour personnes âgées des enfants qui viennent là pis des junkies des itinérants pis à côté y'a un condo à genre 3000 par mois pis à côté y'a un bâtiment construit en 1890 genre où ce que j'habite pis c'est... c'est beau, mais mmh ça fait des mélanges bizarres genre.

Dans cet extrait, nous pouvons soulever un autre élément lié à la cohabitation urbaine, soit la question de la mixité sociale. Cette mixité sociale s'inscrit dans un imaginaire démocratique, renvoyant à la représentation de l'inclusion, souvent évoquée dans les cas de la revitalisation urbaine (Parazelli et Charpentier, 2021, p. 134). Or, à travers cet extrait, on peut voir qu'il y a un certain malaise qui est exprimé quant au fait que plusieurs groupes sociaux se côtoient, en qualifiant cette mixité de « (J) mélanges bizarres » entre « (J) personnes âgées », « (J) enfants », « (J) junkies¹⁷ » et « (J) itinérants ».

¹⁷ Anglicisme de « junkie » qui signifie « toxicomane qui consomme des drogues dures » (Dictionnaire Le Robert, s.d.).

La question du partage de l'espace est également discutée par les participant.e.s en ce qui a trait aux parcs et aux places publiques. Une jeune participante nous partage son expérience à la place Émilie-Gamelin, dans l'arrondissement Ville-Marie, et le contrôle policier qu'elle a vécu lorsqu'elle y a consommé de l'alcool.

(J) Y'a beaucoup de parcs à Montréal que pour être en mesure de boire y faut que tu manges y'a beaucoup ben comme Émilie-Gamelin on était là en train de boire pis la police est venue euhm pis y nous ont dit euh ah...ce parc ici même si vous mangez vous avez pas le droit de boire.

La place Émilie-Gamelin est historiquement un espace occupé par des populations marginalisées, notamment les jeunes de la rue et les personnes en situation d'itinérance. En avril 1996, le conseil municipal a changé la vocation de la place Émilie-Gamelin pour la transformer en parc. Contrairement aux places publiques, les parcs sont fermés entre minuit et 6h, ce qui donne de la latitude aux policiers d'intervenir sur les lieux (La presse canadienne, 2011). À la suite de ce changement de vocation, un rassemblement pour protester avait eu lieu en juillet de cette même année. Ce rassemblement avait donné lieu à la détention illégale de 78 personnes par des policiers pour une simple infraction au règlement municipal, alors qu'elles avaient occupé la place Émilie-Gamelin toute la nuit et allumé un feu (La presse canadienne, 2011). Or, en 2011, l'espace a été de nouveau intégré comme place publique au plan d'aménagement du Quartier des spectacles, prônant la « mixité » et la « coexistence pacifique » (Paré, 2018). Dans la réglementation de cette place publique, la consommation d'alcool est en effet interdite dans les différents espaces, excepté dans les zones-terrasses indiquées où de l'alcool est vendu (Jardins Gamelin, s.d.). À cet effet, « la surveillance a été renforcée autour de lieux « sensibles » comme le resto-bar et les toilettes publiques » (Paré, 2018), tel qu'en témoigne l'expérience de cette jeune, renvoyant une fois plus à un rappel à l'ordre.

Aussi, la présence de la communauté LGBTQ+ dans le Village peut parfois créer une forme de choc sur le plan des normes et des valeurs. Une jeune participante nous raconte la première fois qu'elle est venue au centre-ville et sa réaction en voyant deux hommes s'embrasser en public.

(J) y'avait deux hommes qui se sont embrassés devant moi j'ai montré à mon père je disais à mon père c'est quoi ça ... parce que j'étais jamais habituée à ça dans mon quartier ça se passe pas souvent deux hommes qui s'embrassent tsé ça se fait dans des

maisons avec la porte fermée tsé genre ici c'est ça que je te dis le centre-ville c'est comme toute est dehors [...] it's outside nothing is hided.

Dans ce dernier extrait, nous pouvons voir émerger une forme de malaise dans le discours de cette jeune participante quant à la présence d'hommes qui s'embrassent dans les espaces publics, dans le quartier du Village. On assiste alors à une remise en question des pratiques culturelles de certains groupes sociaux dans les espaces publics, renvoyant les pratiques qui ne s'inscrivent pas dans des imaginaires sociaux cadrés dans les espaces privés.

Plus encore, au niveau de l'arrondissement du Plateau Mont-Royal, ce dernier est caractérisé par une population d'âge mineur peu nombreuse (11% de la population du quartier), mais d'une part plus importante de jeunes adultes (26% de la population du quartier) (Montréal en statistiques, 2016). La rencontre avec une agente de la ville nous a permis de faire un portrait social et politique de la place des jeunes dans l'espace urbain de l'arrondissement. D'abord, une caractéristique importante de l'arrondissement est qu'il constitue un quartier de transit, c'est-à-dire qu'une part importante des personnes qui occupent les espaces publics ne réside pas dans le quartier. Par exemple, l'école secondaire Jeanne-Mance, la plus importante école de l'arrondissement avec 1100 élèves (Centre de service scolaire de Montréal, 2024) comporte une part considérable de jeunes qui habite à l'extérieur de l'arrondissement, venant ainsi constituer une partie de cette population flottante.

Au parc des Compagnons-de-Saint-Laurent, qui se situe tout juste à côté de l'école secondaire Jeanne-Mance, la polyvalente de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, plusieurs améliorations et aménagements urbains ont été faits dans les dernières années. En effet, 2,2 millions de dollars ont été investis en 2021 par l'arrondissement pour des travaux de verdissement, l'installation de mobilier et l'ajout d'une nouvelle aire de jeux (Gildener, 2021). Dans ce parc, plusieurs populations se côtoient : des enfants, des familles, des adolescents, des personnes âgées, mais aussi des personnes vulnérables ou en situation d'itinérance (Gildener, 2021). Parmi les aménagements effectués lors des travaux, une intervenante nous a rapporté que la Ville a installé ces anneaux pour les hamacs contestant l'inutilité de ses anneaux pour les jeunes qui n'ont sûrement pas de hamac. Selon l'intervenante, cet exemple démontre que les jeunes seraient peu rejoint.e.s par les travaux d'aménagements de la ville, notamment dans ce parc.

Ainsi, les aménagements qui ne rejoignent pas les jeunes font en sorte qu'ils doivent mettre en place des stratégies pour s'affirmer et faire leur place dans l'espace urbain montréalais, puisqu'ils vivent et subissent des formes de discriminations dans les espaces publics. Ces discriminations sont tout particulièrement importantes pour les adolescent.e.s, n'ayant pas atteint l'âge de la majorité et ayant accès à des espaces plus restreints et spécialisés, tels que les écoles. En effet, le groupe d'adolescent.e.s d'une école secondaire que nous avons rencontré nous a mentionné que les jeunes n'ont pas toujours accès à des espaces pour se rassembler, notamment l'hiver, où l'accès à des espaces publics est plus limité. Certains jeunes nous ont partagé se rassembler au restaurant A&W, parce que là-bas personne ne leur dit de s'en aller et qu'ils peuvent s'amuser entre jeunes sans se faire déranger. Au contraire, à la pizzeria proche de l'école, les jeunes ne peuvent aller que s'ils consomment. Les jeunes recherchent des endroits où ils peuvent faire ce qu'ils veulent, sans se faire demander de quitter. Néanmoins, ils se retrouvent à devoir utiliser et s'appropriier des espaces privés où leur présence est tolérée, sans être assurée. Cela pourrait notamment expliquer le fait que les jeunes de ce groupe ont été réticent.e.s à partager les espaces qu'ils utilisent et s'approprient puisque leur place peut toujours être remise en question si leurs pratiques ne conviennent pas aux fonctions déterminées par les personnes et les institutions qui détiennent l'autorité sur ces espaces, leurs formes et leurs fonctions.

Ces discriminations dans l'espace urbain sont encore plus frappantes pour les jeunes racisé.e.s. En effet, des discriminations raciales ont été soulevées par les deux jeunes noir.e.s participant.e.s lors des entretiens, dans le partage de leur expérience dans la ville. Une jeune participante nous rapporte le racisme vécu dans les transports en commun.

(J) Y'a excessivement de personnes racistes [qui] se permettent de passer des commentaires racistes envers de jeunes personnes noires qui veulent se permettre de pousser de... de te mettre mal à l'aise c'est triste parce que si on n'avait pas été dans une place publique t'aurais jamais faite ça si on... si on avait été sur le trottoir t'aurais traversé la rue tu m'aurais même pas regardée, mais parce qu'on est dans une place publique tu te permets de passer des commentaires parce que tu sais j'aurais pas levé la main sur toi levé le ton sur toi pis c'est moi qui va être dans le wrong si je te dis arrête de regarder j'ai l'air d'une folle parce que chui dans une place publique.

En bref, la spécialisation des espaces (Monnet et Boukala, 2019) et les usages limités qui peuvent en être faits ont des effets importants sur les conditions d'existence des jeunes dans l'espace urbain.

Nous avons soulevé la présence de pratiques discriminatoires à leur égard, en lien avec leur âge, leur genre et leur race. La perte d'espaces de socialisation sécuritaires mène ainsi les jeunes à adopter des stratégies de survie en se tournant vers des espaces privés. À partir de ce dernier constat, nous pouvons voir émerger une forme de mise en scène de l'espace urbain, traversée par une peur perçue et vécue face à l'Autre dans les espaces publics.

4.4 La mise en scène de l'espace urbain : La peur perçue et vécue dans les espaces publics

Dans la dernière section, nous nous sommes intéressées à la notion de cohabitation sociale, dont nous avons complexifié le sens commun en proposant le terme de partage équitable. À partir de cette définition, nous avons pu soulever que l'espace urbain est traversé par des fonctions déterminées et circonscrites dans le temps et dans l'espace, qui limitent la réelle possibilité d'un partage équitable entre les différents groupes sociaux. L'enjeu de la cohabitation nous a permis de comprendre le contexte social et politique entourant les tensions engendrées par la présence de différents groupes sociaux qui occupent, partagent et se disputent les espaces publics. Les pratiques de socialisation des jeunes sont traversées par des dynamiques sociales de dispute des espaces publics, où des tensions émergent entre les différents groupes sociaux quant à l'usage et l'appropriation de l'espace urbain. Ainsi, nous souhaitons nous pencher davantage sur la manière dont les fonctions et les formes déterminées de l'espace urbain créent une mise en scène de l'espace urbain et nourrissent des discours de peur entre les citoyen.ne.s et les jeunes.

D'abord, pour accéder aux discours de la peur perçue et vécue, nous abordons la notion de la sécurité urbaine. La question de la prévention liée à la hausse de la criminalité et de la violence, notamment dans le Village, est un autre enjeu qui fait l'objet d'une importante attention médiatique et politique depuis plusieurs années (Dufranne, 2023; Ouellette-Vézina, 2023a; La Frenière-Prémont, 2023; Ferah, 2023). À cet effet, la ville de Montréal a mis en place le *Programme Prévention Montréal 2024-2025* dont les priorités portent sur deux axes : le développement du plein potentiel des enfants et des jeunes en situation de vulnérabilité et la prévention en sécurité urbaine. Le ministère de la Sécurité publique du Québec utilise la notion de la sécurité urbaine pour décrire à la fois la sécurité perçue et la sécurité vécue de la population au sein de son quartier et de la ville (2023). Dans ce sens, la perception d'insécurité est vécue comme une insécurité réelle. Par exemple, lors des entretiens, nous avons rencontré une agente à la ville de Montréal qui nous a

rapporté que plus une rue est éclairée, plus les gens se sentent en sécurité, faisant ainsi un lien direct entre la sécurité perçue et vécue. La question de la sécurité est donc intimement liée à la l'occupation des espaces publics et de leur aménagement.

L'occupation des espaces publics et leur aménagement retiennent également une certaine attention sociale et politique à Montréal depuis un certain temps, en lien avec la question de la cohabitation sociale. Le cas de l'itinérance y a été médiatisé plusieurs fois, particulièrement dans le quartier du Village, dans l'arrondissement de Ville-Marie (Dufranne, 2023; Ouellette-Vézina, 2023a; La Frenière-Prémont, 2023; Ferah, 2023). Rappelons que notre secteur inclut le quartier du Village, qui est un espace important pour plusieurs populations marginalisées, notamment les personnes en situation d'itinérance et les membres de la communauté LGBTQ+ (Naciri, 2023). D'ailleurs, ces deux groupes ont été utilisés à plusieurs reprises par les jeunes participant.e.s pour décrire leur rapport à l'Autre, dans le secteur du centre-ville. En effet, les personnes en situation d'itinérance sont souvent celles dont la présence est la plus remarquée et associée aux tensions dans les espaces publics du centre-ville. Une jeune participante nous rapporte le sentiment qui l'habite par rapport à la présence des personnes en situation d'itinérance et consommatrices de drogues dans le Village.

(J) Je dirais euh intervention policière assez active tsé dans le coin de Berri-UQAM donc j'associerais ça à ça euh beaucoup d'itinérance beaucoup de... de gens intoxiqués drogue alcool tsé tu sais pas je me rappelle Berri-UQAM y... euhm le soir euh je me rappelais marcher pis y m'est rien arrivé, mais j'avais toujours en tête ouf imagine lui si y me saute dessus avec un couteau si y'é intoxiqué imagine lui y me...tsé parce que c'est des gens qui sont pas là tsé y sont drogués par exemple les itinérants faique on dirait que le fait que y'a plus d'imprévisibilité.

Dans cet extrait, nous pouvons voir comment l'itinérance projette des représentations de grande précarité et d'insécurité dans le discours de cette jeune, en lien avec l'occupation et l'appropriation des espaces publics (Parazelli et Charpentier, 2021, p. 117). Plus encore, cette image entre en contradiction avec les imaginaires du divertissement et du rassemblement, dont nous avons discuté précédemment en lien avec l'imaginaire écosanitaire, et renvoie à une représentation de l'insécurité urbaine (Parazelli et Charpentier, 2021, p. 130).

La question de la sécurité dans les espaces publics préoccupe les jeunes et est caractérisée par des relations tendues avec les autres groupes sociaux.

(J) tsé je pense pas avoir entendu ever qui que ce soit dire heille à Montréal là je me sens en sécurité c'est comme pas a thing j'ai pas l'impression que les gens se sentent en sécurité à Montréal les gens sont stressés les gens sont anxieux les gens ont peur je veux dire à cause de plein d'affaires tsé dans le métro les gens sont super en fait les gens sont constamment méfiants.

Cette peur est d'abord exprimée aux frontières des espaces privés et publics, telle qu'illustré par le sentiment d'insécurité dans le métro de Montréal. Ce jeune participant nous raconte des histoires d'agressions qui alimentent ce sentiment d'insécurité.

(J) Ben ben moi c'est juste que j'pas sécore à Montréal là avec justement ce que j'entends du monde qui se font attaquer pour absolument rien là y'en a une qui s'est faite agresser en sortant du métro pour aller chez eux genre.

Également, l'information diffusée dans les médias sur la criminalité vient alimenter cette peur, comme nous raconte ce même jeune. « (J) [J]'veux dire moi j'tallé lire les nouvelles là pis dernièrement là dans les der... dans les dernières semaines y'a tellement de jeunes qui se font poignarder genre ».

De plus, la présence des personnes en situation d'itinérance dans certains espaces augmente le sentiment d'insécurité dans les lieux où on ne s'attend pas à ce qu'elles soient. Une jeune, ancienne étudiante de l'UQAM, nous partage ses impressions.

(J) quand j'tallée à l'UQAM aussi c'est très accessible du métro faique les itinérants se promenaient dans l'école tsé ça amène ça vient jouer un petit peu avec ton sentiment de sécurité tu te dis n'importe qui peut rentrer dans mon université.

Les expériences des jeunes en lien avec les situations d'insécurité perçues et vécues amènent certain.e.s d'entre iels à adopter des stratégies pour se protéger de potentiels dangers.

(J) Je veux dire quelqu'un marche derrière moi à Montréal je va m'arrêter je va le laisser passer en avant de moi parce que je veux pas que y aille quelqu'un derrière de moi parce que je sais pas si y...il est mal intentionné ... faique je préfère le laisser.

Ces premiers extraits nous permettent d'explorer cette mise en scène de l'espace urbain, où chacun.ne a un rôle à jouer dans le sentiment de peur perçue et vécue, nourrissant une méfiance à

l'égard de l'Autre. Le sentiment de peur perçue est nourri et (re)produit à travers des imaginaires de violence, d'insécurité, voire d'imprévisibilité.

Aussi, au niveau de l'aménagement des espaces verts, les parcs sont perçus comme des lieux présentant à la fois des éléments sécuritaires et non sécuritaires, comme nous raconte ce jeune. Il nous partage que « (J) [d]ans le parc ce que je trouve sécuritaire c'est le fait que c'est souvent délimité tsé y'a comme un ... la la la la fin d'un parc le début d'un parc tu l'sais où c'que tu peux être ». L'absence de sécurité est liée quant à elle à l'imprévisibilité des autres personnes : « (J) n'importe qui d'impulsif peut arriver pis faire n'importe quoi là y'a pas de sécurité là ». Il nous raconte qu'un jeune se serait fait poignarder dans le parc récemment, contribuant ainsi au sentiment d'insécurité.

La question de la mise en scène de l'espace urbain nous ramène également vers la dimension du genre, où les jeunes femmes sont particulièrement touchées par un sentiment de peur la nuit. La nuit est marquée par une plus grande vulnérabilité face à l'Autre et aux potentiels dangers. « (J) J'pense que tout le monde a peur un peu de ce qu'on voit pas pis ce qu'on entend pas là ». Plus encore, le fait d'être seule augmente cette peur puisque même si

(J) être à l'abri des regards ça peut te protéger, mais ça peut te rendre vulnérable extrêmement vulnérable [...] parce que y'a pu de témoin là y'a pu de témoin y'a personne qui voit à part toi là [...] faique après t'essaies de raconter ton shit, mais euh... personne qui était là.

Également, le partage de témoignages de harcèlement vécu par d'autres femmes nourrit un sentiment d'insécurité. Une participante qui nous raconte avoir entendu des témoignages de femmes qui se sont fait suivre dans des quartiers, ce qui l'affecte personnellement. Cette jeune femme a elle-même témoigné avoir vécu du harcèlement par un homme plus âgé alors qu'elle attendait son autobus à une station de métro, la nuit, à Montréal.

Une jeune nous parle aussi de son expérience dans le parc La Fontaine, où elle est allée un soir.

(J) J'avais peur de me faire jump [...] c'est peut-être une paranoïa de moi qui fais pas confiance au parc la nuit la ville parce que je connais pas ça, mais peut-être qu'à

moment donné je va juste être à l'aise pis y'a peut-être juste rien qui se passe dans le parc la nuit.

La peur perçue et vécue des jeunes femmes fait en sorte qu'elles adoptent des stratégies pour se sentir plus en sécurité. En effet, une jeune participante nous confie prendre action et ne pas rester figée par la peur si des situations de danger se présentent. Elle nous dit qu'elle « (J) traîne des trucs » pour se protéger bien qu'elle nous dise que « (J) c'est juste des gens désorganisés genre des gens impulsifs pis des crimes un peu justement sur le coup de la consommation sur le coup de l'impulsion genre plus des accidents ». À travers ces extraits, on voit émerger de nouveau cette mise en scène où la peur perçue et vécue nourrit une forme de jeu entre les différents groupes sociaux dans l'espace urbain, où chacun ne tente de défendre sa place, créant ainsi une dispute des espaces par l'absence d'un réel partage équitable. Cette dispute des espaces fait en sorte que les jeunes doivent développer des stratégies pour se protéger, comme exprimées par cette jeune participante.

(J) j'essaye vraiment c'est ça de développer des réflexes pour [apprendre] à...à réagir le plus rapidement possible pis euh parce que dans une situation comme ça tsé ton choix tsé soit tu laisses la personne te faire sentir euh non en sécurité pis de violer ton intimité ou tu fais quelque chose t'agis.

Une autre jeune femme nous partage comment elle subit le regard d'hommes plus âgés sur elle : « des vieux monsieurs qui regardent tes fesses des vieux monsieurs qui se lichent les babines pis qui te... ». Elle nous fait part des stratégies qu'elle choisit pour les éviter :

(J) Ouain tu marches vite si y'a quelque chose t'es pas à l'aise tu peux juste marcher vite, mais t'es t'es mieux d'aller vite tu mets tes écouteurs pis tu marches vite vite vite vite vite [...] tu peux juste...marche vite regarde même pas lève pas les yeux regarde droit ... droit tes écouteurs marche vite.

Cette peur est également partagée par deux jeunes hommes trans. Un des jeunes nous raconte comment il vit cette vulnérabilité en comparant son expérience avant sa transition à celle d'aujourd'hui en tant qu'homme trans.

(J) parce que j'ai un passing masculin ça ça veut dire que quand les gens me voient y y peuvent pas savoir que chui déjà né dans le corps d'une fille euh j'ai de la difficulté à faire le switch de trottoir quand y vont réaliser que chui là alors les gens ne se sentent

pas en sécurité pis moi non plus je me sens pas en sécurité alors que même moi ult... même moi qui est vu comme une menace je va quand même regarder en arrière de mon épaule aussi pour voir si y'a quelqu'un qui marche en arrière de moi pis qui s'assure faïque les gens se sentent pas safe tsé je pense que quand tu peux avoir une meil... une plus grosse bulle à Montréal tu vas la prendre.

Plus encore, l'« anticipation » des situations de danger est traversée par une « (J) peur » de l'Autre et un besoin de « (J) se backer ».

(J) je vois beaucoup de peur je pense que je vois beaucoup ou d'anticipation tsé je pense que les gens sont sont méfiants euh... pis on s'fait constamment aussi bombarder de heille faites attention à vous autres protégez-vous habillez-vous pas trop comme ça pis comme ici je parle pour les gens d'expression féminine euhm... mais c'est ça tsé aussi dans les bars pis toutes ces affaires-là comme on...comme une recrudescence dans la communauté de de ... d'essayer de se backer.

La peur perçue et vécue face à l'Autre traverse la dimension de genre et nourrit cette mise en scène de l'espace urbain, où chacun.ne doit se protéger d'un éventuel danger et d'une menace potentielle, tout particulièrement pour les jeunes femmes. À cette dimension du genre s'ajoute la dimension de la race. En effet, le racisme vécu dans les espaces publics, notamment dans le métro de Montréal, pousse cette jeune participante à adopter des stratégies pour éviter les conflits.

(J) tsé moi tu me manques de respect tu me fixes tu me mets mal à l'aise [...] je vais me lever je vais être comme l'm gonna be the bigger person je va m'en aller tsé je vais pas commencer à faire de la chicane t'es raciste t'as le droit je va juste me lever pis je va aller ailleurs.

Plus encore, les relations entre les groupes sociaux sont marquées par des tensions, au sein des espaces privés, ici dans la chaîne de restauration rapide McDonald au centre-ville où cette jeune nous dit aller « (J) chiller » quand il fait froid dehors et qu'elle attend l'autobus, par exemple.

(J) du monde dans les McDo sont pas toujours agréables surtout en centre-ville [...]. On n'est pas dans la même situation? Pourquoi tu venir faire de l'intimidation? Pourquoi tu venir faire de du critiquement? Pourquoi tu venir faire des mauvais commentaires? Pourquoi tu veux te battre avec moi? Pourquoi tu veux te chicaner tsé [...] ce que je veux dire faut que tu sois plus compréhensif on est toute dans la même situation Noir Blanc Chinois Asiatique euh ... vert bleu là on est toute toute toute pareil, mais tsé.

Enfin, la dernière dimension sur laquelle nous allons nous pencher est la dimension de l'âge. Au niveau de l'insécurité perçue, le sentiment d'insécurité de la population à l'égard des jeunes est un enjeu rapporté à la fois par l'agente à la Ville et les intervenantes communautaires. La discrimination en lien avec l'âge, quoique présente, n'est pas mentionnée de front par les jeunes. Néanmoins, des intervenantes de l'école secondaire Jeanne-Mance qui sont mandatées pour faire du travail de proximité dans les espaces publics dans le quartier nous rapportent leurs observations.

Lors de l'entretien, les intervenantes ont mis en contexte l'histoire du quartier, bien différent d'aujourd'hui. En effet, des changements importants ont eu lieu dans les dernières années au sein de l'arrondissement quant à l'augmentation du niveau de vie de la population. Historiquement, le quartier était relativement pauvre, avec peu d'espaces verts. Une intervenante d'origine portugaise nous raconte son expérience, ayant grandi dans le quartier, dont la population portugaise était très importante à partir des années 1960 (Montréal en statistiques, 2016). À partir de la fin des années 1980, la réputation de l'école est marquée par une mauvaise presse, en lien notamment avec la violence interraciale et la vente de drogues (Gérald, 1989; Rima, 2000). Aujourd'hui, seulement 55% des jeunes qui sont inscrits à l'école secondaire Jeanne-Mance habitent dans le quartier (Morasse, 2023). Ainsi, une part importante des étudiants contribuent à la population en transit du quartier. Plus encore, la polyvalente n'a pas bonne réputation, bien qu'elle se situe dans un quartier embourgeoisé. En effet, elle a été qualifiée comme « une des écoles les plus difficiles de Montréal » par l'ancienne ministre de l'Éducation du Québec, Michelle Courchesne (Ouimet, 2008). L'ancienne ministre rapportait à l'époque que « quand tu vois des graffitis et de la drogue au coin de la rue, c'est sûr que ça fait peur aux parents » (Ouimet, 2008).

Dans le contexte actuel, les intervenantes nous mentionnent que « (I) quand les travailleuses de proximité vont faire du outreach, les gens ont peur des gangs de jeunes qui traînent là, au quotidien ». Sur la rue Mont-Royal, plusieurs plaintes ont été faites envers des jeunes qui volent dans les commerces. D'ailleurs, la piétonnisation de la rue en période estivale viendrait accroître les opportunités pour les jeunes de commettre des vols, selon l'agente à la Ville. Or, les intervenantes nous font également part de l'attention qui est portée à l'égard des jeunes sur leur occupation de la rue : « (I) quand ils marchent sur le trottoir en gang, ils prennent toute la place. Ils sont beaucoup regardés par les autres ». Plus encore, la présence de jeunes adolescents dans les parcs destinés aux jeunes enfants aurait été dénoncée par des parents du quartier selon les

intervenantes, alimentant le phénomène du « (I) pas dans ma cour » pour les jeunes qui s'approprient des espaces qui ne leur sont pas spécifiquement dédiés. Ainsi, les comportements dits problématiques des jeunes dans les espaces publics alimentent le sentiment d'insécurité à leur égard et la peur perçue.

Dans le quartier du Village, dans l'arrondissement de Ville-Marie, un jeune qui a vécu en situation d'itinérance au centre-ville nous partage son expérience et ses relations avec la police en tant que jeune en situation d'itinérance.

(J) Ben je pense ça fait partie de leur moyen si on veut tsé je veux dire sont à court de moyens pour faire partir les gens faique tsé nous la petite gang qu'on était je veux dire à moment donné les policiers c'était fatigant là [...] on flânait si y faisait trop frette à mettons on allait flâner dans le Tim Horton ça faisait de la marde faique là on allait flâner dans le parc pis là après 11h on était encore là, mais le parc est supposé être fermé faique [...] faique je pense ça a été pour eux un moyen de nous faire partir parce que y'en... on est une coupe à être partie pis à pas être revenue.

Dans ce dernier extrait, la notion de « (J) flâner¹⁸ » illustre bien cette mise en scène de l'espace urbain. Dans les recherches récentes de Cossette et al. portant sur les jeunes et les espaces publics la nuit à Montréal, les chercheuses avancent que chiller, voire ne rien faire, est une pratique dominante de l'espace pour les jeunes (2022, p. 91). Les chercheuses utilisent l'expression ne rien faire dans le sens de « flâner, ne rien faire de pertinent, en compagnie de ses amis » (La Parlure, 2019, cité dans Cossette et al., 2022, p. 91). Dans le cadre de notre recherche, les données soulevées à partir du discours de jeunes participant.e.s illustrent également ce souhait de ne rien faire et de se retrouver ensemble où iels le peuvent. Or, le flânage s'inscrit dans le règlement municipal de l'arrondissement de Ville-Marie¹⁹. Nous avons également remarqué lors de la période d'observation qu'une affiche interdisant le flânage est installée dans le chalet du parc La Fontaine, à côté des toilettes. Nous pouvons voir, à travers la notion du flânage, que la mise en scène de l'espace urbain efface du paysage urbain l'expérience des jeunes, voire réprime leurs pratiques au sein des différents espaces qu'iels utilisent et s'approprient. En effet, le règlement municipal

¹⁸ L'action de flâner consiste à « se promener sans but, au hasard, pour le plaisir de regarder » (Larousse, s.d.).

¹⁹ L'article 1 stipule qu'il est « défendu à toute personne de gêner ou d'entraver la circulation des piétons et des véhicules automobiles, en rôdant ou flânant sur les voies et places publiques, et en refusant sans motif valable de circuler à la demande d'un agent de la paix. » (*Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public*. RRVM (2002) ch. P-1).

permet à un agent de la paix de donner une contravention à toute personne ayant reçu l'ordre de cesser un acte en violation de ce règlement pour nuisance, trouble à la paix et sécurité publique (*Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public*. RRVM. (2002) ch. P-1), renvoyant ainsi à un rappel à l'ordre et à des approches punitives à l'égard des pratiques des jeunes.

Toutefois, au-delà de l'insécurité perçue et vécue par les jeunes dans les espaces publics, iels nous font part des moments où iels se sentent en sécurité. Pour cette jeune participante, la présence d'autres jeunes dans les espaces publics vient la rassurer.

(J) dans des quartiers pis dans des environnements où y'aurait plus de jeunes j... mon sentiment de sécurité on dirait qui va augmenter tsé quand chui sur le campus euh universitaire ou si chui dans euh dans une foule euh pour un petit festival ou un petit show où y'a plus de jeunes on dirait qu'étrangement ça ça augmente un petit peu mon niveau de sécurité tsé je sens que ouain pourtant tsé y peuvent être vraiment différents pis euh on sait pas euh tsé c'est ouais c'est peut-être le sentiment de la jeunesse pis de la communauté qui fait ça.

Tout comme les jeunes de la communauté LGBTQ+ nous ont partagé que la sécurité peut être assurée par les membres de la communauté, ce dernier extrait démontre que les jeunes en tant que groupe social peuvent voir leur sentiment de sécurité augmenter lorsqu'iels ont accès à un espace et qu'iels peuvent en faire usage et se l'approprier.

Pour conclure, la présentation des imaginaires de la ville à partir de l'expérience des jeunes dans l'espace urbain montréalais nous a permis de rendre compte de la peur perçue et vécue face à l'Autre dans les espaces publics du centre-ville de Montréal. Au terme de ce chapitre, nous avons débuté la discussion sur l'usage et l'appropriation de l'espace urbain par les jeunes à travers leurs imaginaires de la ville qui sont traversés par un rappel à l'ordre. Ces imaginaires sont traversés par des dynamiques sociales entre les différent.e.s acteur.trice.s qui occupent, partagent et se disputent l'espace urbain.

Pour ce faire, nous avons d'abord présenté le profil sociodémographique des jeunes afin de mettre en contexte les dimensions de l'identification au genre, à la race et à l'âge, de même que la question de l'appartenance géographique dans l'étude des imaginaires. Ensuite, nous avons étudié la présence du récit pasteurisé et harmonieux de la ville, qui cache en réalité des dynamiques

marquées par une mise à distance entre les groupes sociaux. Nous avons également abordé la question de la cohabitation sociale, en utilisant le terme complexifié du partage de l'espace. Les données des entretiens nous ont d'abord permis d'explorer la question de l'occupation transitoire de l'espace urbain par les jeunes. Or, cette occupation est traversée par des pratiques discriminatoires à leur égard, qui tendent à repousser les jeunes vers des espaces privés, voire cachés, qui ne sont pas toujours sécuritaires. En dernière partie, nous nous sommes penchés sur la mise en scène de l'espace urbain à travers les dimensions du genre, de la race et de l'âge. Nous avons pu constater que l'expérience des jeunes dans l'espace urbain est traversée par des discours de peur perçue et vécue qui nourrit une méfiance à l'égard de l'Autre, bien que certains facteurs puissent faciliter leur usage et leur appropriation de l'espace urbain. Ce dernier constat nous amène à vouloir étudier de plus près les mécanismes de contrôle social qui contribuent à la (re)production des imaginaires de l'insécurité et de peur dans l'espace urbain. L'étude de ces mécanismes sera déterminante pour comprendre et analyser l'expérience des jeunes dans l'espace urbain montréalais.

CHAPITRE 5

PRÉSENTATION DE L'ESPACE SOCIAL ET POLITIQUE DES JEUNES DANS LE SECTEUR CIBLÉ DU CENTRE-VILLE DE MONTRÉAL À PARTIR DES DONNÉES RECUEILLIES LORS DES ENTRETIENS

Dans le cadre de notre recherche, nous nous intéressons à l'expérience et au vécu des jeunes dans le secteur du centre-ville de Montréal afin d'accéder à leurs imaginaires de la ville et documenter les dynamiques sociales entre iels et les autres acteur.trice.s de l'espace urbain. La privatisation croissante de l'espace urbain et de la culture est un phénomène observable à Montréal depuis plusieurs années, ce qui contribue à la cristallisation des dynamiques sociales d'exclusion par une mise en scène des groupes sociaux dans l'espace urbain. Notre recherche vise à explorer et documenter les pratiques d'usage et d'appropriation de l'espace urbain par les jeunes, à travers une théorisation de l'espace social. Au chapitre 4, nous avons présenté les imaginaires de la ville chez les jeunes qui nous ont permis de rendre compte de la mise en scène de l'espace urbain, guidée par la peur perçue et vécue face à l'Autre. À travers la présentation des données recueillies, nous avons accédé aux imaginaires des jeunes où le récit pasteurisé et pacifié de la ville soulève des processus de mise à distance de l'Autre. À travers ce récit, certaines catégories de population, dont les jeunes, qui ne s'inscrivent pas dans l'univers de production et de consommation propre à la ville, sont exclues des espaces publics. Nous nous sommes également penchés sur la question du partage de l'espace, d'abord en tant que lieu de passage, puis à travers la question de l'espace privé afin de documenter l'absence d'un réel partage équitable des espaces publics. Puis, le discours des jeunes nous a permis de soulever qu'iels subissent différentes formes de discriminations à l'intérieur de ces espaces, en lien avec leur genre, leur race, voire leur âge. L'ensemble de ces dimensions symboliques des imaginaires des jeunes sera central à l'analyse de leur expérience au sein des espaces publics du centre-ville de Montréal.

Dans ce chapitre, nous proposons un cadre d'analyse pour comprendre les mécanismes qui contribuent à (re)produire des discriminations et des inégalités vécues et subies par les jeunes. À partir de la présentation des données recueillies sur le terrain, nous étudierons la production de l'espace social afin d'accéder au rapport que les jeunes entretiennent avec l'espace qu'iels habitent par leurs pratiques d'usage et d'appropriation de l'espace urbain. Nous étudierons la manière dont les politiques urbaines s'inscrivent dans un ensemble de mesures de contrôle et de surveillance des

autorités qui se (re)produisent à travers les discours du danger et de la peur. Puis, nous verrons comment cette construction sociale du danger et de la peur se déploie par la présence de frontières invisibles, sociales et symboliques à l'usage et à l'appropriation de l'espace urbain par les jeunes. Nous concluons ce chapitre en proposant une analyse du discours des jeunes afin de documenter leurs stratégies de résistance à leur exclusion sociale afin de (re)définir l'espace social et politique qui leur est propre.

5.1 Peur, surveillance et contrôle dans l'espace urbain montréalais

Au chapitre 2, nous avons exposé l'importance de penser la ville en tant qu'espace politique, où se tissent des relations et des dynamiques sociales entre les citoyen.ne.s, mais également où s'opposent des rapports de domination et de subordination. Nous avons soulevé que l'étude de l'usage et de l'appropriation de l'espace urbain par les jeunes dans le secteur du centre-ville de Montréal est une question démocratique fondamentale. La production de l'espace social, théorisée par Lefebvre, nous permet d'accéder aux dimensions de l'espace conçu (l'aménagement urbain), perçu (les imaginaires) et vécu (les pratiques quotidiennes) (Buire, 2019), et ainsi à l'expérience concrète des jeunes. Dans cette section, nous nous penchons sur l'espace conçu afin d'identifier les conséquences des politiques d'aménagement urbain sur les conditions d'existence des jeunes dans l'espace urbain. Pour ce faire, à partir des mesures de sécurité et de (ré)aménagement urbain (Figure 5.1), nous proposons une analyse du discours des jeunes qui est traversé par le discours dominant des autorités sur la sécurité urbaine. Nous revenons d'abord sur certaines des mesures de surveillance et de contrôle urbain adoptées par la ville de Montréal.

D'abord, le *Modèle montréalais pour une ville sécuritaire* pose un enjeu considérable de compréhension quant à l'utilisation des notions de danger et de gestion des risques que nous devons étudier de plus près afin de mesurer les effets possibles sur les conditions d'existence des jeunes en milieu urbain. Cet enjeu renvoie plus largement au débat sur la « réalité de la violence perçue » ou sur la « rationalité de la peur » (Roché, 1998). La question du sentiment de sécurité est éminemment politique, elle vient mettre de l'avant l'importance pour la Ville d'assurer le maintien de l'ordre social et sa légitimité auprès des populations. Dans le Modèle proposé par la Ville, le renforcement du sentiment de sécurité est associé à l'atténuation de la perception de danger. Par exemple, l'intégration des agent.e.s sociocommunautaires par le SPVM au paysage urbain par la

Ville pour faciliter le réseautage et augmenter les capacités d'intervention entraîne certainement des conséquences sur l'expérience et le vécu des jeunes qui font usage et s'approprient l'espace urbain la nuit. En effet, les agent.e.s sont formé.e.s pour désamorcer les situations, notamment avec des gens en état de consommation à la sortie des bars pour qu'ils transitent à l'extérieur des espaces publics. Les agent.e.s sociocommunautaires sont les personnes-ressources, sur le terrain, pour la prévention, les relations communautaires et les interventions jeunesse (SPVM, 2024b). Cet exemple illustre une stratégie de contrôle spatial employée par la ville de Montréal sur la présence de certains groupes sociaux dans l'espace-temps. Elle s'inscrit dans des objectifs de différenciation et de désignation d'usages précis de l'espace urbain (Merry, 2001, cité dans Kindynis, 2018, p. 520). En effet, bien que ces patrouilleur.se.s soient engagé.e.s dans une optique de sécurité publique, ils viennent plutôt s'assurer d'empêcher les personnes jugées indésirables d'occuper l'espace et la rue de manière inappropriée et s'assurer qu'elles retournent vers les espaces qui leur sont dédiés. Dans cette optique, la rue a une seule signification, soit de permettre la circulation des voitures et non d'être utilisée par des gens qui sortent des bars et dont l'état interfère avec la représentation dominante de cet espace (Hayward, 2012, p. 452, cité dans Kindynis, 2018, p. 521).

5.1.1 Perspectives territoriales : Politiques de surveillance et réaménagement de l'espace urbain

L'analyse des politiques de surveillance et de (ré)aménagement de l'espace urbain est essentielle pour comprendre l'imbrication des caractères politiques et individuels de la peur et du danger. À partir des données recueillies par les observations ethnographiques et les entretiens, nous présentons, à la Figure 5.1, une carte détaillée du secteur ciblé du centre-ville de Montréal qui inclut les mesures de surveillance, la piétonnisation temporaire des rues, ainsi que les projets de (ré)aménagement urbain de la Ville de Montréal. Dans cette section, nous revenons sur les éléments clés des politiques urbaines qui nous serviront dans notre analyse afin d'identifier les conséquences sur les conditions d'existence des jeunes dans l'espace urbain.

Le secteur visé du centre-ville de Montréal est constitué des arrondissements du Plateau-Mont-Royal et de Ville-Marie. Le Plateau-Mont-Royal est caractérisé par une population flottante importante en tant que quartier de transit, puisqu'une bonne partie de la population qui occupe et s'approprie les espaces publics ne réside pas dans le quartier et inclut une part importante de jeunes. Dans la présentation des données recueillies, nous avons soulevé des enjeux quant au sentiment

d'insécurité de la population à l'égard des jeunes dans les espaces publics, tout particulièrement sur l'Avenue du Mont-Royal, lorsque piétonne en saison estivale. À cet effet, des agent.e.s sociocommunautaires ont été embauché.e.s pour patrouiller, en partie à vélo, plusieurs secteurs de l'arrondissement, notamment les alentours du parc Jeanne-Mance et la sortie des bars (voir Figure 5.1). L'agent.e sociocommunautaire a comme mission d'établir des relations étroites et durables avec les organismes communautaires, les institutions, les commerces, les écoles, les médias locaux et les habitant.e.s du secteur en matière de prévention et de sécurité (SPVM, 2024b).

Figure 5.1 Carte modifiée des mesures de surveillance et de (ré)aménagement urbain dans le secteur ciblé du centre-ville de Montréal



Adapté de (Routard, 2024)

Ensuite, dans l'arrondissement de Ville-Marie, plusieurs projets de (ré)aménagement urbain ont été faits dans les dernières années, notamment à la station de métro Beaudry, dans le quartier du Village. En 2018, la station de métro, qui inclut le parc Serge-Garant, a été fermée pendant plusieurs mois pour des travaux, et ce, jusqu'au printemps 2019 (Papineau, 2018). Le parc est fréquenté par des populations marginalisées, notamment des jeunes de la rue, étant donné son emplacement dans le quartier du Village.

Dans ce contexte, le quartier a fait l'objet de nombreuses publications dans les médias quant à l'insécurité perçue et vécue en lien avec le phénomène de cohabitation sociale. Également, plusieurs emplacements dans l'arrondissement ont été investis comme lieux de la culture et du tourisme, tels que la place Émilie-Gamelin dont nous avons discuté précédemment. Or, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain a présenté, en décembre 2023, les résultats de son dernier sondage sur la situation au centre-ville. Les résultats indiquent que la moitié des travailleur.euse.s du centre-ville ayant participé au sondage ont affirmé ressentir un sentiment d'insécurité au centre-ville (Corriveau, 2024a). Ce sondage soulève les questions de la revitalisation du centre-ville de Montréal et de la sécurité urbaine qui s'inscrivent dans la Stratégie *Agir pour l'avenir du centre-ville de la métropole* de la Ville de Montréal, dévoilée en janvier 2024, avec un montant d'investissement prévu de 10 millions de dollars (Corriveau, 2024a). Lors d'une allocution publique, la mairesse a d'ailleurs suggéré de désigner le Quartier latin comme « quartier de la francophonie » pour réaffirmer l'identité francophone, notamment au niveau de la culture. Cette proposition implique la création d'une zone « 24 heures » au sein du projet de la *Politique de la vie nocturne* de la Ville (Corriveau, 2024a).

Plus largement, ces mesures s'inscrivent dans un ensemble de préoccupations des autorités quant à l'émergence de la violence et le souhait d'atténuer les risques. En novembre 2023, l'Administration Plante a présenté le *Modèle montréalais pour une ville sécuritaire* où les jeunes et la prévention se retrouvent au cœur de la stratégie d'intervention. Le Modèle vise à prévenir la violence et ses causes en proposant un front commun qui invite autant le milieu municipal, le Service de police, les organismes communautaires, le réseau de la santé, les partenaires gouvernementaux et institutionnels à participer (Ville de Montréal, 2023). Parmi les quatre axes du Modèle, on retrouve celui de la prévention et de la réduction de l'insécurité par la Ville et le SPVM. Cet axe vise à intervenir afin de renforcer la sécurité par la réduction des crimes et dangers

avérés, ainsi que le sentiment d'insécurité, notamment par l'atténuation de la perception de danger dans les espaces publics (Ville de Montréal, 2023). Ces préoccupations liées à la cohésion sociale et politique ont permis à la Ville de déployer des caméras de sécurité urbaine dans les espaces publics. L'emplacement des caméras de surveillance au sein du secteur ciblé du centre-ville est représenté à la Figure 5.1. Ces caméras, installées par le SPVM, ont pour rôle « d'avoir un effet bénéfique sur le sentiment de sécurité des gens qui habitent, transitent ou fréquentent un secteur. Il s'agit aussi d'un outil pouvant servir dans la lutte à la criminalité. » (SPVM, 2024b). Les emplacements des caméras auraient été choisis à la suite d'une analyse qui « a permis de prioriser des zones aux prises avec une hausse des crimes de violence et des crimes impliquant des armes à feu » (SPVM, 2024b).

Dans le cadre de notre recherche, nous pouvons observer que les caméras sont installées autour de trois secteurs précis du centre-ville de Montréal (Figure 5.1). L'emplacement des caméras autour de ces secteurs stratégiques nous permet d'illustrer l'imbrication des caractères individuels et politiques de la peur et du danger. En effet, à partir du discours des jeunes, nous pouvons soulever la manière dont la notion d'insécurité quant à la présence de certains groupes marginalisés légitime la présence accrue de surveillance policière. Par exemple, dans le premier secteur ciblé, soit autour de la place Émilie-Gamelin et de la station de métro Berri-UQAM, les enjeux liés à la consommation de drogues et aux problèmes de santé mentale (Macintyre, 2023) sont particulièrement cités dans les médias. Les jeunes décrivent également le parc à travers l'« (J) abondance des gens qui se piquent » ou encore comme « (J) vraiment le spot chaud moins sécuritaire ». Cette particularité engendre le fait qu'il y a « (J) vraiment plus de surveillance policière faique c'est pour ça qui nous avaient vus là à Jarry y'en a moins » dans le parc. D'ailleurs, plus de la moitié des caméras de sécurité urbaine qui ont été installées par le SPVM sont situées à moins de 1,5 kilomètre de la place Émilie-Gamelin (Macintyre, 2023). Le deuxième secteur ciblé sur la carte est celui autour de la station de métro Place des Arts et de la Place des festivals. Ce secteur est un lieu important de la culture et du tourisme, notamment avec l'offre importante de festivals en saison estivale (Quartier des spectacles, 2024). Puis, le troisième secteur se situe le long du boulevard Saint-Laurent entre la rue Sherbrooke et l'avenue des Pins, où plusieurs événements et festivals ont également lieu chaque année, notamment le Festival Mural.

La représentation des mesures de surveillance et de (ré)aménagement permet de rendre compte de l'imbrication des dimensions culturelles, politiques et sociales dans la question du (ré)aménagement urbain, afin d'assurer un maintien de l'ordre par les autorités de contrôle de l'espace urbain. Dans la prochaine section, nous nous pencherons plus spécifiquement sur les conséquences de ces politiques urbaines sur les conditions d'existence des jeunes dans l'espace urbain.

5.1.2 La construction sociale du danger et de la peur

Dans le chapitre précédent, nous avons discuté des expériences des jeunes dans les espaces publics qui peuvent être vécues à la fois de manière positive et négative dans le secteur ciblé du centre-ville de Montréal. Or, ces expériences s'inscrivent plus largement dans des dynamiques sociales de méfiance dans le rapport à l'Autre, dans un contexte où les politiques urbaines sont traversées par l'enjeu médiatisé de l'insécurité. Cette méfiance est principalement vécue de manière individuelle par les jeunes dans le partage de leurs expériences personnelles. Puis, à travers une analyse territoriale des politiques de surveillance et de (ré)aménagement urbain, nous avons pu documenter la manière dont les autorités ciblent spécifiquement des espaces publics occupés et utilisés par des populations marginalisées dans une optique de maintien de l'ordre et du contrôle social. Ainsi, nous pouvons voir que le discours des jeunes cache une imbrication des caractères politiques et individuels de la peur et du danger.

Dans cette prochaine section, nous allons donc croiser le discours des participant.e.s à la recherche avec le discours médiatique sur le sentiment d'insécurité afin d'accéder à la dimension politique de l'insécurité urbaine. Nous abordons d'abord la construction du sentiment d'insécurité, à travers les politiques de surveillance et de (ré)aménagement urbain. Puis, nous identifions les conséquences de ces politiques sur les conditions d'existence des jeunes à travers la construction du danger et de la peur. À cet effet, le sentiment d'insécurité urbaine a été ciblé comme enjeu prioritaire par la mairesse Valérie Plante, qui a annoncé au début de l'année 2022 que la « sécurité urbaine est une priorité de tous les instants, notamment face aux événements violents auxquels nous avons été confrontés » (cité dans Ouellette-Vézina, 2022). Cette annonce a été faite en amont de la création de la Direction générale adjointe - Sécurité urbaine et conformité, dont « la vision est transversale et dans une optique de prévention » (Lamontagne, cité dans Ouellette-Vézina,

2022), qui encadre notamment le travail du SPVM. À Montréal, les mesures et politiques entourant la sécurité urbaine légitiment une série d'actions qui touchent autant le plan politique, économique, culturel que social et qui agissent sur les conditions d'existence des jeunes dans l'espace urbain montréalais.

Dans le cadre de notre analyse, nous adoptons une posture critique de la notion du sentiment d'insécurité, dont l'usage en tant que « problème » est susceptible de se transformer en ressource pour le système politique (Roché, 1998, p. 303). Nous utilisons la notion d'insécurité telle que pensée et théorisée par le politologue Sebastian Roché. Roché y définit la notion d'insécurité comme relation à l'Autre, mais elle s'insère de manière plus large dans la question de la cohésion politique et sociale (1998, p. 304). La pertinence de se pencher sur cette notion réside dans le fait que si le sentiment d'insécurité est considéré en tant que « problème », il légitime l'action de l'État pour protéger sa population, sans considérer les répercussions possibles sur la vie des groupes sociaux visés par cette action. Roché explique que le sentiment d'insécurité se (re)construit à travers le registre de sensibilité d'un collectif. Le registre de sensibilité détermine le niveau de violence et le sentiment de sécurité détermine ce qu'est la violence (Roché, 1998, p. 303). Dans cette optique,

plus la sensibilité s'élève, plus les choses sont perçues comme violentes et finissent par faire l'objet de lois ou de règlements, et finalement de statistiques sur les faits et affaires traitées par les organisations (Roché, 1998, p. 303).

Sur le long terme, cela signifie qu'il ne peut y avoir de décalage entre le sentiment d'insécurité et ce qui est nommé comme « insécurité réelle » : ils se définissent mutuellement (Roché, 1998, p. 303). Or, l'idée qu'il existe un sentiment d'insécurité en tant que phénomène unifié renvoie à une dimension politique (Roché, 1998, p. 303). Ainsi, la dimension politique du sentiment de sécurité et de sa formulation en tant que « problème » mène à une recherche de sécurisation, par exemple par l'ajout de mesures punitives (Edelman, 1991, cité dans Roché, 1998, p. 303)

Sur le plan individuel, l'insécurité est exprimée sous la forme d'une émotion, elle fait mine de s'adresser à la subjectivité de l'individu, à sa peur à lui, alors qu'elle a un caractère culturel essentiel, orienté par les systèmes de valeurs et inversement. Cette insécurité s'exprime à travers des inquiétudes qui sont (re)produites dans l'imaginaire social, culturel et politique des jeunes, soit

dans l'expérience de la sensibilité humaine (Freitag, 2008, p. 23). Dans l'extrait présenté, la perception d'insécurité d'abord vécue de manière personnelle est ensuite orientée vers des imaginaires de la violence, illustrés par la possibilité imminente d'une fusillade dans l'université.

(J) je pense le fait que j'tallée au bac à l'UQAM qui était justement intégrée au m... dans le métro accessible directement ça l'a joué sur euh ma perception de la sécurité pis tsé j'ai toujours pensé aux aux aux fusillades qui a lieu dans les écoles pis tsé je me dirais... je me disais heille quelqu'un peut facilement sortir de Berri rentrer dans l'UQAM pis tirer tout le monde.

Or, en près de 35 ans, le nombre de fusillades qui ont eu lieu dans des écoles à Montréal, bien qu'elles soient tragiques, est au nombre de trois, soit celles de l'École polytechnique en 1989, de l'Université Concordia en 1992 et du Collège Dawson en 2006 (Radio-Canada info, 2016). Ainsi, les inquiétudes face au danger dépassent l'enjeu de la sécurité personnelle, elles se (re)produisent à travers des imaginaires de la violence.

Plus largement, le sentiment d'insécurité se définit comme une peur des désordres (incivilités), il combine l'idée de menace et de la perte de maîtrise (peur) (Roché, 1998, p. 297). La peur réfère au fait qu'il faut savoir avoir peur pour survivre, que l'inquiétude est alimentée par les signes captés ou transmis par l'environnement social et matériel et qu'il doit y avoir une acceptabilité du risque, qui appartient à la culture politique de lieux ou groupes donnés (Roché, 1998, p. 298). Ainsi, nous allons nous pencher plus spécifiquement sur la construction sociale du danger et de la peur en analysant le discours des jeunes, ce qui nous permettra d'identifier les conséquences sur leurs conditions d'existence en milieu urbain.

La construction sociale du danger et de la peur permet de légitimer des pratiques de surveillance dans l'espace urbain et touche des espaces qui sont occupés et utilisés par les jeunes. Dans le Village, le sentiment d'insécurité se déploie à travers la fermeture de lieux de rassemblement pour les jeunes. Ces fermetures s'imbriquent dans la médiatisation de crimes commis sur le territoire qui nourrit le sentiment d'insécurité et la peur.

(J) ben c'est ça je trouve que ça a changé avant j'étais bien y'avait plein d'affaires pis là maintenant toute est fermé là c'est comme toute est en train de fermer le Tim Horton y'a fermé euh le McDo à Papineau y'a fermé euh le truc à côté du bien-être s...euh entre le BS pis le Tim y'a fermé aussi genre y'avait de la bouffe là y'a genre plein

d'affaires qui ont fermé sur Sainte-Cath c'est rendu plate se promener là pis y'a ben le monde aussi y'ont changé là t'es pu en sécurité là je veux... je veux dire moi j'tallé lire les nouvelles la pis dernièrement là dans les der... dans les dernières semaines y'a tellement de jeunes qui se font poignarder genre.

Bien que ces lieux de socialisation soient privés, ils rendent compte du nombre limité d'espaces que les jeunes peuvent occuper et s'approprier, rendant le quartier « (J) plate ».

De plus, dans le métro de Montréal, la sécurité des usager.ère.s et le respect des règlements sont assurés par des constables spéciaux.ales qui travaillent en prévention et accompagnent la clientèle (STM, 2024a). Bien que les constables ne soient pas des policiers, leur statut d'agent de la paix comprend une formation de l'École nationale de police et iels peuvent donner des constats d'infraction. Les constables travaillent également en collaboration avec le SPVM (2024a). Bien que leur mandat soit d'assurer la sécurité des usager.ère.s, les interventions des constables spéciaux.ales semblent plutôt nourrir des inquiétudes quant à la détresse vécue par certains usager.ère.s de cet espace.

(J) les métros y'a certains ... certaines stations qui sont un peu plus euh ... parce que je trouve un petit tsé... Jean-Talon euh tsé je vois beaucoup plus euh ... par exemple euh... comparati... si je compare métro Mont-Royal du métro Jean-Talon je vois beaucoup plus de détresse dans le métro Jean-Talon je vois beaucoup euh... y m'arrive de voir des interventions avec euh... des intervenants de la S... de la de la Société de transport.

À travers cet extrait, on observe que la « (J) détresse » et le changement qui sont ressentis dans les espaces publics affectent l'expérience des jeunes dans la ville. D'ailleurs, iels nomment souvent ressentir de la tristesse dans les relations avec l'Autre : « (J) y'a plein de bruits pis de gens qui se chicanent continuellement pis c'est triste parce que je dis ça pis moi je me suis habitué à la... à la... au malheur maintenant ».

Les imaginaires des jeunes sont donc traversés par l'idée du danger et la peur dans les espaces publics, véhiculée à travers les émotions. Ces émotions viennent chercher la sensibilité des jeunes face à l'insécurité qui se définit par la conformité au discours politique. Ainsi, le discours des jeunes nous permet de mieux comprendre les propos de Roché (1998), comme soulevé précédemment. En effet, nous pouvons illustrer à travers un des extraits présentés que la « (J) détresse » est associée

à l'intervention des policiers, ce qui nourrit un imaginaire de la violence et de l'insécurité. Rappelons que l'émotion de la peur renvoie à cette sensibilité dont nous avons discuté. Nous pouvons voir que plus la sensibilité liée à la détresse et à la violence augmente, plus le sentiment d'insécurité des jeunes s'élève. La médiatisation des enjeux liés aux violences urbaines alimente la pression sur les systèmes politiques et sociaux et entraîne la création d'instances, telles que la Direction générale adjointe - Sécurité urbaine et conformité. À terme, ce type d'initiatives permet la création de lois ou de règlements, et finalement de statistiques sur les faits et affaires traitées par les organisations (Roché, 1998, p. 303). Nous allons donc explorer comment cette sensibilité se déploie dans le discours des jeunes. Ici, la peur personnelle face au danger est véhiculée par la possibilité d'une attaque violente dans un parc.

(J) c'est ben le fun les parcs, mais en même temps quelqu'un arrive avec un couteau pis se met à poignarder tout le monde y'aura pas rien qui va t'empêcher de faire quoique ce soit tsé je veux dire comme y'a un jeune qui s'est fait poignarder dans le parc la semaine passée c'est ça fait pas... c'est pas sécuritaire.

Dans les faits, deux événements isolés de violences ont été répertoriés par les médias dans deux parcs en 2023 à Montréal (Agence QMI, 2023; Ouellette-Vézina, 2023b). Ces violences ont eu lieu à la suite de conflits entre des individus et ne visaient pas des usager.ère.s du parc. Ainsi, on peut observer comment l'imaginaire de l'insécurité et de la violence est véhiculé par l'émotion de la peur et du danger vécus de manière personnelle face à l'imprévisibilité de l'Autre.

Bref, le discours des jeunes révèle une peur vécue de manière personnelle et une sensibilité face au danger qui sont en réalité (re)produites par le discours médiatique et politique. La prochaine section permettra de se pencher sur cette (re)production des discours, qui est traversée par des mesures de coercition cachées des autorités. Nous identifierons ainsi comment cette conformité au discours dominant pose des contraintes à l'usage et à l'appropriation de l'espace urbain par les jeunes à travers l'étude des frontières invisibles de l'espace social. Nous tenterons de dépasser les discours institués sur le partage de l'espace urbain en se penchant sur la notion de frontières invisibles, sociales et symboliques. Pour ce faire, nous représenterons l'espace urbain du point de vue des jeunes à partir des données recueillies afin d'explorer les contraintes à l'usage et à l'appropriation de l'espace urbain par les jeunes.

5.2 Les frontières invisibles à l'usage et à l'appropriation de l'espace urbain par les jeunes

À travers la problématisation de notre objet d'étude, nous nous sommes intéressées à la privatisation croissante de l'espace urbain et de la culture qui vient contraindre, voire empêcher de vivre l'espace (Dupont, 2007). La présentation des données récoltées lors de l'enquête de terrain permet de mieux comprendre comment la privatisation et la marchandisation de l'espace s'intriquent dans les relations entre les différents groupes sociaux au sein de l'espace urbain montréalais. Dans la première partie de notre analyse, nous avons soulevé la présence de mécanismes de (re)production sociale du danger et de la peur dans le discours des jeunes participant.e.s. Nous avons démontré que ces mécanismes permettent aux autorités de justifier des pratiques de surveillance et de (ré)aménagement urbain qui viennent limiter l'usage et l'appropriation de l'espace urbain par les jeunes. Dans cette deuxième partie, nous étudierons de plus près la question de la production de l'espace social du point de vue des jeunes par l'analyse des frontières invisibles.

5.2.1 Les représentations des jeunes de l'espace : Limites données au sens de l'expérience urbaine

L'intérêt de se pencher sur la question de l'espace réside dans le fait qu'il est une dimension de la réalité sociale où des phénomènes sociaux prennent forme dans des lieux. Le lieu, ou territoire, est compris comme effet de l'action humaine, en tant que construit social (Alberio, Eugenia Longo et Vultur, 2019, p.10). L'espace peut se décliner sous deux formes, soit l'espace privé et l'espace public. Pour l'ethnologue Claire Calogirou, l'espace privé renvoie à l'espace intime, espace du caché où l'on fait ce que l'on veut, en opposition à l'espace public, espace du visible, où se rencontrent les différentes catégories d'âge, de sexe, d'origine sociale et nationale (1996, p. 5). Dans le cadre de notre recherche, nous utilisons plutôt le terme d'espaces publics, en référence au fait qu'il existe plusieurs lieux, des lieux avant tout dédiés à la circulation des habitants (Paquot, 2006, cité dans Calogirou, 2016) soient les rues, les parcs ou encore les places. Néanmoins, les espaces publics, par leurs usages, provoquent des rencontres et des relations sociales, au travers desquelles se définissent une altérité marquée à la fois par la différence et la mise à distance (Calogirou, 1996, p. 7).

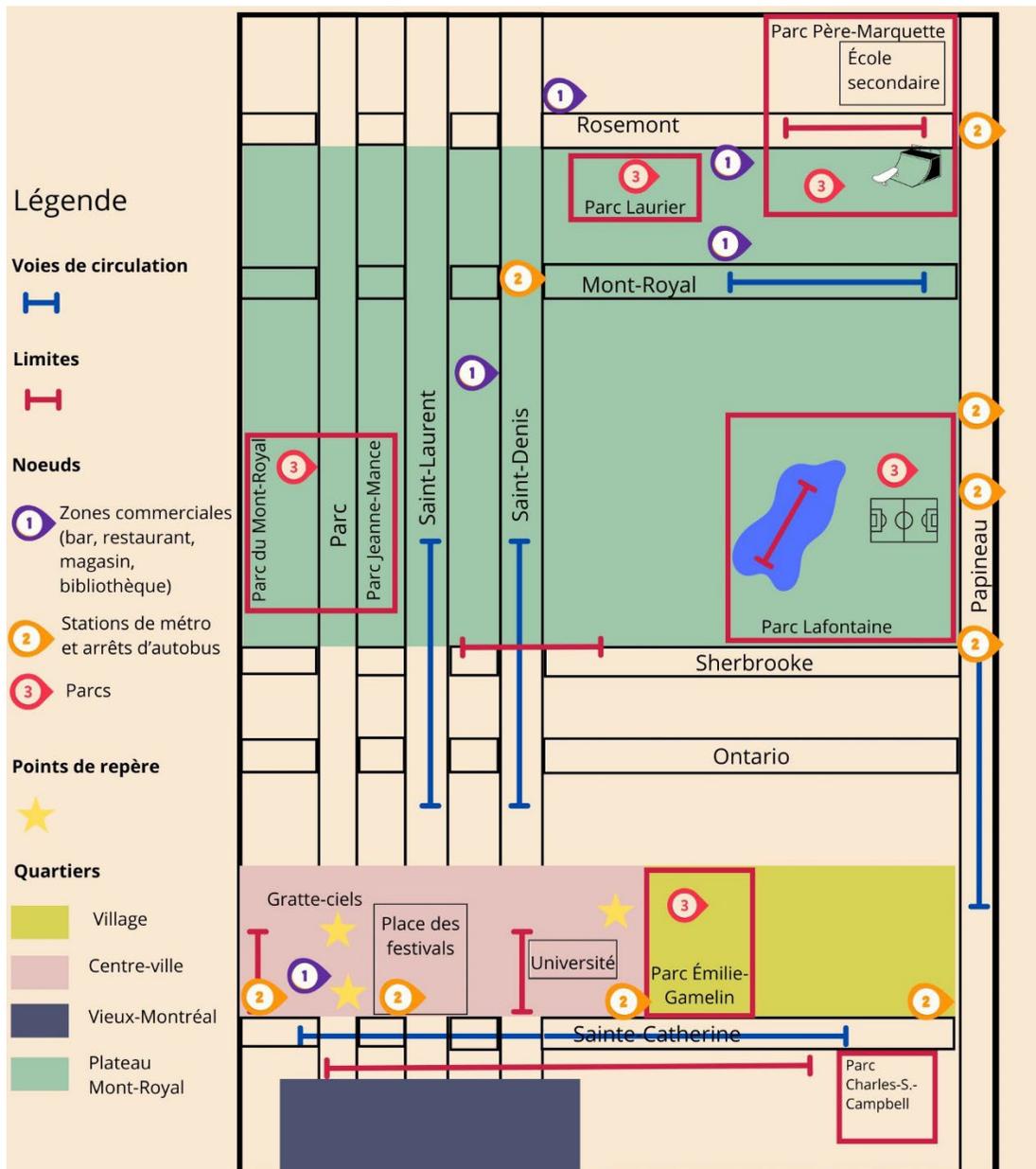
Au croisement de l'urbanisme, de l'architecture et de la sociologie, l'urbaniste Kevin Lynch propose, dans *L'image de la cité*, d'étudier l'image mentale que les habitants se font d'une ville et

ainsi d'accéder au rôle de leur expérience dans la composition de l'environnement urbain (1998, p. 1). À partir de ses recherches menées dans plusieurs villes américaines, Lynch avance que la capacité des personnes à se faire une image de leur environnement est essentielle afin qu'elles établissent des relations harmonieuses avec le monde extérieur, et pour assurer leur sécurité émotionnelle. Cette image est produite par des sensations immédiates et par le souvenir de l'expérience passée, elle permet d'interpréter l'information et guider l'action (Lynch, 1998, p. 5). L'image est avant tout individuelle, elle est le résultat d'une opération de va-et-vient entre l'observateur et son milieu. Toutefois, on peut également aborder les « images collectives », communes à un grand nombre d'habitants, qualifiées de zones d'accord qui apparaissent sous l'interaction d'une même réalité physique, d'une culture commune et d'une nature physiologique identique. Ainsi, l'image se compose d'une identité, soit un sens individuel, et d'une structure, c'est-à-dire d'une relation spatiale de l'objet avec l'observateur et avec les autres objets (Lynch, 1998, p. 9).

Lors des entretiens réalisés auprès des jeunes, nous avons abordé le rapport à l'espace de différentes manières. Par exemple, nous demandions aux jeunes de décrire leur quartier, le centre-ville et la ville; de parler des lieux où ils se retrouvent entre ami.e.s; de partager des expériences vécues dans la ville. À partir de ces données, nous présentons, à la Figure 5.2, une carte mentale du secteur ciblé du centre-ville, du point de vue des jeunes, où sont représentés les cinq éléments organisateurs de perception de l'espace : les voies de circulation, les limites plus ou moins franchissables, les quartiers, les nœuds et les points de repère (Lynch, 1998, p. 54). Puis, nous verrons comment les formes physiques de la ville peuvent être classifiées selon ces cinq types d'éléments énoncés. Ainsi, nous souhaitons être en mesure de mieux situer les liens entre le contexte politique et social de l'espace urbain, les jeunes et leurs représentations mentales.

D'abord, nous nous intéressons aux voies de circulation, soit les « chenaux le long desquels l'observateur se déplace habituellement, occasionnellement ou potentiellement » (Lynch, 1998, p. 54). Il s'agit par exemple des rues, des allées piétonnières, des voies de métropolitain. Elles constituent généralement les éléments prédominants de l'image puisque les gens observent la ville quand ils y circulent et c'est le long de ces voies que les autres éléments sont disposés et mis en relation (Lynch, 1998, p. 54).

Figure 5.2 Carte mentale de la zone ciblée du centre-ville de Montréal



Dans le secteur ciblé du centre-ville de Montréal, les voies les plus souvent nommées sont : Sainte-Catherine, Mont-Royal, Saint-Denis, Saint-Laurent et Papineau. L'avenue Papineau est une voie importante pour le déplacement puisqu'il y a plusieurs lignes d'autobus de la Société de transport de Montréal (STM) qui circulent sur les voies adjacentes au parc. Par exemple, le long du parc La Fontaine, il y a trois arrêts de la ligne d'autobus 45 de la STM.

(J) y'a littéralement des arrêts d'autobus à comme y'a comme trois arrêts d'autobus sur la même rue genre sur même pas on parle même pas de... on parle juste de un des quatre côtés du parc La Fontaine que tu peux arrêter à trois places différentes pour arrêter faique c'est y'a des gens qui vont là tsé ils voient la demande pis y répondent à cette demande-là.

Ces autobus se rendent également à la limite nord du secteur ciblé du centre-ville, où l'on retrouve le parc Père-Marquette, fréquenté par beaucoup de jeunes, selon les intervenantes communautaires et nos observations.

Ensuite, les limites sont « les éléments linéaires que l'observateur n'emploie pas ou ne considère pas comme des voies » (Lynch, 1998, p. 54). Elles sont généralement considérées comme les frontières entre deux zones et sont aussi souvent des voies. Elles jouent pour beaucoup de gens un rôle d'organisation et ont souvent comme fonction de maintenir des zones ensemble (Lynch, 1998, p. 54). Par exemple, la rue Sherbrooke vient ici séparer deux sections de la ville, considérant aussi qu'elle se situe en haut d'une côte qui sépare par le fait même les arrondissements de Ville-Marie et du Plateau-Mont-Royal.

(J) je trouve ça vraiment le fun marcher pis je marche tellement à l'extérieur de ma job aussi, mais beaucoup plus en bas de Sherbrooke en haut de Sherbrooke je va me rendre en métro pis après ça je va marcher.

Les gratte-ciels peuvent aussi être considérés comme une frontière entre la partie où il y a le plus d'activités humaines et le reste de la ville. Aussi, la frontière invisible du boulevard Rosemont sépare le parc Père-Marquette, qui est « (I) investi par les jeunes ». Cette frontière crée une séparation qui permet d'avoir un côté plus familial où l'on retrouve notamment le centre Père-Marquette, la maison de jeunes l'Hôte Maison et l'école secondaire Père-Marquette. De l'autre côté, on retrouve le skatepark où nous avons pu observer une présence importante de jeunes.

Quant aux quartiers, Lynch les décrit comme « des parties de la ville, d'une taille assez grande, qu'on se représente comme un espace à deux dimensions » (1998, p. 54). Dans leur représentation mentale, les quartiers sont des lieux où « un observateur peut pénétrer par la pensée, et qui se reconnaissent parce qu'elles ont un caractère général qui permet de les identifier » (Lynch, 1998, p. 54). Le quartier du Village est repérable et identifiable assez facilement par ses composantes sociales. Il est un lieu important pour les membres de la communauté LGBTQ+, associé à la

différence et à l' « (J) ouverture ». Il est également identifiable par sa population en situation d'itinérance, par la consommation qui s'y fait et par la présence policière sur le territoire. Le Plateau-Mont-Royal est plutôt caractérisé par des lieux de rassemblements pour plusieurs jeunes, incluant des parcs et des bars.

(J) quand je sortais je me rappelle c'était vraiment euh restaurants activités ciblées ou euh night life vraiment euh sur Saint-Laurent les clubs euh on était tout le temps-là euh [...] euh ouais faique j'ai appris à ... à découvrir euh ... la vie de soirée je dirais beaucoup sur Saint-Laurent que je connaissais vraiment pas avant tsé.

Plus largement, le centre-ville se définit comme quartier « (J) où tu vas de façon nécessaire un petit peu plus tsé les gens vont travailler les gens vont aller comme faire des commissions pis ces affaires-là ». Le quartier est reconnaissable par sa population qui y transite, comme quartier des affaires décrit par la présence « (J) de gens avec des mallettes ».

Les nœuds sont les points et les lieux stratégiques d'une ville, pénétrables par un observateur et les points focaux intenses vers et à partir desquels il voyage (Lynch, 1998, p. 85). Les systèmes de transport sont des éléments constitutifs des nœuds, comme nous allons le voir à travers le réseau de transport en commun de la ville. En effet, pour les jeunes participant.e.s, plusieurs stations du métro de Montréal représentent des nœuds. Chaque station de métro a une particularité clé. Par exemple, lorsque nous avons demandé aux jeunes de délimiter la zone du centre-ville, iels ont généralement situé ce dernier entre les stations McGill et Beaudry (ou Papineau) sur la ligne verte du métro de la STM.

Certains lieux de la vie nocturne dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal sont également des nœuds identifiables. Ici, on y décrit un secteur où plusieurs bars très rapprochés les uns des autres sont des lieux importants pour les rassemblements entre jeunes.

(J) Le Quai des Brumes L'Esco pis la Rockette au-dessus [...]. Les gens appellent ça le triangle des Bermudes parce que peu importe ce que tu fais tu te ramasse tout le temps-là [...] Ça se donne pis euh... tout le monde est là [...] faut des nouveaux bars faut d'autres endroits de social.

Puis, les parcs sont des nœuds importants pour les jeunes, tel que le parc Laurier sur le Plateau-Mont-Royal, par sa localisation centrale, qui est un emplacement de choix pour les jeunes. « (J)

Tsé comme j'ai des amis qui sont dans Rosemont on est beaucoup dans Villeray aussi faique c'est comme un peu un point central pis ça fait que t'es comme pas loin des autres choses ».

Enfin, les points de repère sont un type de référence ponctuelle, mais ils sont externes puisque l'observateur n'y pénètre pas (Lynch, 1998, p. 55). La délimitation du centre-ville est le point de départ de cette zone décrite avec plusieurs points de repère. Le premier point de repère qui ressort pour décrire le centre-ville est certainement la présence de gratte-ciels. « (J) Y fait peur le centre-ville c'est genre les trucs avec les gros gros gros gratte-ciels qui donnent l'impression d'être tellement minuscule ». Aussi, la présence de cônes et de détours donne « (J) l'impression que y'a de la construction peu importe où c'que tu mets les pieds », ce qui marque l'imaginaire de la ville pour les jeunes.

La représentation de l'espace urbain à partir des données récoltées nous permet d'explorer un premier niveau d'analyse de production de l'espace. En effet, cette représentation s'inscrit dans une conformité du discours des jeunes dans l'usage et l'appropriation des espaces qui leur sont dédié.e.s. Toutefois, les cinq éléments organisateurs de l'espace laissent entrevoir des frontières invisibles qui limitent les rôles sociaux des jeunes. Nous allons démontrer que ces rôles sont définis à l'intérieur de ces espaces, ce qui ne répond pas nécessairement aux besoins de socialisation des jeunes à travers notamment le divertissement et le rassemblement, que nous avons identifiés au chapitre précédent. Ainsi, nous souhaitons soulever que la visibilité des jeunes dans les espaces publics les place sous la cible des pratiques de régulation de ces espaces (White, 1994, cité dans Malone, 2002), ce qui pose des contraintes à leur usage et à leur appropriation de l'espace urbain.

Dans le contexte d'usage et d'appropriation de l'espace urbain par les jeunes, « le fait que les jeunes ne puissent pas accéder à la propriété et ne puissent pas toujours avoir à disposition un espace « privé » les pousse davantage à être présents dans les espaces publics. » (Childress, 2004, cité dans Alberio, Eugenia Longo et Vultur, 2019, p.15) Ainsi, les jeunes, par leur présence dans ces espaces, sont plus enclins à être vus, tout particulièrement lorsque leur présence dépasse la simple circulation vers d'autres lieux.

Précédemment, nous avons exploré le contrôle des espaces publics à travers le discours des jeunes qui est traversé par une conformité face au danger et à la peur dans les espaces publics. Néanmoins,

nous allons voir comment la notion de frontières permet d'illustrer que cette conformité est en réalité traversée par des mesures de coercition des autorités dans le maintien de l'ordre urbain et pose des limites aux représentations de l'espace par les jeunes. La représentation renvoie, dans sa formule la plus simple, à la perception et à l'imagination. Elle inclut la perception de l'objet et sa réappropriation par l'individu au travers de son imagination, et donc une reconstruction du réel par l'individu. Les représentations sont individuelles, mais elles s'inscrivent également dans des représentations collectives (Breux et Reuchamps, 2011, p. 10). L'outil méthodologique de la carte mentale (Figure 5.2), permet d'accéder à la représentation qu'un individu se fait de son environnement (Breux et Reuchamps, 2011, p. 13). Dans le contexte de notre recherche, nous souhaitons soulever les tensions entre les représentations des institutions de l'espace urbain avec les usages réels et les pratiques des jeunes. Ainsi, la carte mentale devient un outil intéressant pour comprendre la relation que les jeunes ont avec le territoire politique (Breux et Reuchamps, 2011, p. 19) à travers leurs représentations symboliques. Elle permet d'appuyer l'hypothèse selon laquelle les territoires institutionnels actuels ne sont plus toujours en phase avec les territoires vécus par les individus (Debardieux et Vanier, 2002, cité dans Breux et Reuchamps, 2011). Nous allons donc revenir sur les éléments organisateurs de perception de l'espace en se penchant sur les contraintes qu'ils peuvent imposer à l'usage et à l'appropriation de l'espace urbain par les jeunes.

Dans la représentation des jeunes de l'espace urbain, les voies ciblées regroupent principalement des artères principales de circulation des voitures. Ces voies sont utilisées en tant qu'espace de transit et de déplacement entre les différents quartiers de la ville. Néanmoins, on peut voir, à travers la piétonnisation des rues, notamment de la rue Sainte-Catherine, que la rue y prend un sens et une signification différents en lien avec l'occupation de l'espace.

(J) ben y'a beaucoup plus d'utilisation les gens sont se sentent plus libres de chiller les gens vont aller là c'est comme si ça donne le goût ...le trafic va être euh... redirigé faique le son ce sera pas les mêmes y'aura pas full de ch... tsé sur Sainte-Catherine quand y'a beaucoup de chars c'est l'... t'as moins de liberté de... pouvoir faire ce que tu veux pis je pense que ça ça rend les gens plus calmes et paisibles c'est juste le fun d'Enjoy la la la vie sur la rue quand la rue est fermée parce que t'as... plus sécuritaire aussi je pense pis euh... ça devient plus familial plus de de familles qui viennent avec des jeunes enfants dans ce te ... dans ce temps-là je trouve.

Les limites permettent de découper la ville en différentes zones et d'illustrer comment certains lieux constituent les espaces qu'on pourrait qualifier comme des espaces spécialisés. Par exemple, dans le discours des jeunes, les délimitations des parcs peuvent être considérées comme des limites importantes puisqu'elles constituent des frontières entre des espaces de socialisation, tels que les parcs et des espaces de transit, tels que les rues. À l'intérieur même des parcs, les jeunes vont découper des zones, séparant celles qui leur sont dédiées et celles qui leur sont interdites, telles que les zones familiales. Les jeunes ont généralement un endroit spécifique où ils vont se retrouver entre ami.e.s dans le parc, différenciant ainsi les zones qu'ils vont franchir des zones infranchissables.

Au niveau des quartiers, ces derniers sont des lieux avec une symbolique importante. Ils sont identifiables et différenciables par leurs composantes économiques et sociales. L'imaginaire social des jeunes est imprégné par des frontières invisibles qui séparent et différencient ces quartiers.

(J) Ça me fait penser un tit peu le euh vous connaissez le film *Divergent* [...] Ben exactement de la même faç... ben sauf le côté post apocalyptique avec comme une frontière qui nous sépare de l'autre côté du monde ... comme c'est exactement comme ça je sens que la ville est div... est littéralement divisée en plein de parties moi j'aime pas ça du tout.

Cet imaginaire limite le sens que les jeunes donnent à l'espace urbain en renvoyant à des imaginaires institués de la violence et en imposant des frontières symboliques à l'usage et à l'appropriation de l'espace. Par exemple, le quartier Montréal-Nord a été ciblé par le fait qu'il y a « (J) beaucoup beaucoup de gangs de rue c'est très mouvementé et très violent ». Le quartier est également utilisé comme point de comparaison avec le quartier du Village, où l'on remarque une évolution du sentiment d'insécurité dans les dernières années. « (J) Ché pas si c'est pire que Montréal-Nord, mais ... ce que je sais c'est que le soir euh... s'est pu conseillé de se promener tout seul mettons là tsé ». Plus encore, dans le prochain extrait, le quartier est comparé à Montréal-Nord par rapport aux types de crimes commis, où l'imaginaire de la violence est enraciné, sans avoir vécu une expérience personnelle dans ce quartier.

(J) je pense c'est juste des gens désorganisés genre des gens impulsifs pis des crimes un peu justement sur le coup de la consommation sur le coup de l'impulsion genre plus

des accidents comme, mais euh... plus dans ben en tout cas chu jamais allée là moi dans Montréal-Nord ou comme [...] je pense que y'a plus de gangs.

À partir de ces extraits, on peut comprendre que les frontières symboliques associées aux imaginaires de la violence de certains quartiers, ou encore ceux qui définissent le centre-ville de Montréal limitent la mobilité des jeunes dans l'espace, divisant la ville en zones franchissables ou non. Ainsi, ces représentations limitent le sens qu'ils peuvent donner à l'urbanité à des imaginaires cadrés, tels que les imaginaires de la violence.

Quant aux nœuds, le métro de Montréal est un exemple qui révèle des frontières floues entre l'espace privé et les espaces publics. Le métro est géré par la STM, l'entreprise publique de transport collectif de la ville de Montréal (STM, 2024b). L'entreprise est administrée en collaboration avec l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM), l'« autorité organisatrice » mise sur pied par le gouvernement du Québec (ARTM, 2024). Dans ce contexte, les espaces transitoires que sont les entrées des stations de métro, les terminus d'autobus et les parcs qui se trouvent en périphérie retiennent notre attention. Selon des intervenantes communautaires, l'occupation de ces espaces par des jeunes perturbe les autres usager.ère.s. Par exemple, les « (I) gangs de jeunes » qui traînent au quotidien devant la station de métro Sherbrooke, dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, dérangent les usager.ères.s du transport en commun qui « (I) ont peur des gangs de jeunes ». Selon les observations partagées par les intervenantes, les jeunes traînaient plus dans les stations de métro auparavant, ce qui pourrait être lié aux tensions engendrées par leur présence.

Le discours des jeunes illustre également une contradiction dans l'occupation et l'appropriation des parcs, au niveau de l'espace-temps. En effet, cet échange laisse sous-entendre certaines limites dans l'usage et l'appropriation de l'espace entre le jour et la nuit, qui pourraient faire référence aux règles municipales qui limitent les heures d'ouverture des parcs.

Chercheuse : Pis personne vous déran...on... personne vous venait vous voir vous dire que vous dérangez ça arrivait tu ?

Jeune : Ben pas dans le jour le soir peut-être plus là ... ben dans le jour je veux dire on a autant notre place que les autres là on s'en fout tsé.

Bref, la carte mentale, en tant qu'outil de représentation de l'espace, nous permet d'identifier les limites et les contraintes à l'usage et l'appropriation de l'espace urbain dans le secteur ciblé du centre-ville de Montréal. Le sens historique donné à certains espaces, notamment en tant que lieux de transit, limite le sens actuel de l'urbanité et les imaginaires que peuvent se donner les jeunes de l'espace. Toutefois, certains éléments du discours des jeunes laissent entrevoir qu'ils développent des stratégies d'usage et d'appropriation de l'espace urbain que nous étudierons pour conclure notre analyse.

5.2.2 L'espace social imaginé par les jeunes : L'habiter

Dans les sections précédentes, nous avons présenté une analyse du discours des jeunes qui nous a permis d'accéder à leurs conditions d'existence dans l'espace urbain, marquées par une peur vécue de manière personnelle et une sensibilité face au danger. Nous avons démontré que le discours de conformité des jeunes est en réalité (re)produit par le discours médiatique et politique qui légitime des mesures de surveillance et de (ré)aménagement urbain. À partir des données recueillies lors des entretiens, nous avons représenté, avec l'outil de la carte mentale, l'espace urbain du point de vue des jeunes. Cette représentation nous a permis de soulever la présence de frontières invisibles, sociales et symboliques qui posent des contraintes à l'usage et à l'appropriation de l'espace urbain par les jeunes. Ces frontières limitent le sens de l'urbanité et les imaginaires que se donnent les jeunes dans l'espace urbain.

Ces constats nous ramènent à la notion du droit à la ville et à la réappropriation des processus de décision et des outils de production de la ville par ses habitants (Lefebvre, 1968, cité dans Margier et Melgaço, 2016). Le droit à la ville est compris en tant que droit transformé et renouvelé à la vie urbaine (Lefebvre, 1996, p. 158, cité dans Zielenec, 2016, p. 8). Il revendique le droit d'habiter, d'utiliser et de s'appropriier l'espace. Nous souhaitons contextualiser et explorer le rôle des pratiques d'usage et d'appropriation des jeunes de l'espace urbain qui défient et contestent les normes socio-spatiales de privatisation et de marchandisation de l'espace public et social (Zielenec, 2016, p. 1).

Comme discuté précédemment, dans le contexte montréalais, la Ville présentera sous peu le *Plan d'urbanisme et de mobilité 2050* pour mieux partager l'espace public (Aménagement et urbanisme,

2024). À cet effet, le projet de la *Politique de la vie nocturne montréalaise* vise à dynamiser les activités nocturnes dans la métropole, renforcer le potentiel économique et culturel et favoriser la cohabitation harmonieuse et la qualité de vie dans les quartiers (Cabinet de la mairesse et du comité exécutif, 2024). La cohabitation, autant des personnes que des activités économiques, nous pousse à étudier la notion d’habiter l’espace et le sens qu’on lui donne dans le discours politique et médiatique. Cette notion est essentielle à la compréhension du sens que les jeunes donnent à l’urbanité à travers leurs pratiques d’usage et d’appropriation de l’espace urbain. Ainsi, dans cette dernière partie, nous allons étudier de plus près l’espace social des jeunes avec la notion d’habiter. Cette analyse nous permettra de comprendre comment les jeunes imaginent la ville à travers leurs pratiques d’usage et d’appropriation de l’espace urbain montréalais.

Afin de se rapprocher d’une définition politique de la notion d’habiter, nous faisons un détour par la science géographique. Le professeur de géographie Olivier Lazzarotti propose trois instances d’analyse d’une science géographique fondée sur le concept d’habiter, soit l’espace habité, l’habitant et la cohabitation (2006). L’espace habité est défini par les territoires, les lieux et le monde. Un territoire renvoie à « un ensemble de lieux à travers lesquels il est possible de circuler », où les lieux sont des « mesures collectives que se donnent les hommes pour vivre ensemble » (Lazzarotti, 2006, p. 89). Dans cette conception, le monde est compris comme « synthèse de l’humanité habitante » (Lazzarotti, 2006, p. 90). L’auteur y présente aussi la notion de l’habitant, qui renvoie à l’identité et qui se définit par un espace habité propre, dans un rapport de soi à soi qui passe par le monde (Lazzarotti, 2006, p. 90). Puis, le concept d’habiter nous permet d’accéder à la notion de cohabitation, ou plutôt du partage de l’espace, où la géographie est comprise comme expérience sociale (Lazzarotti, 2006, p. 85). Dans cette dimension, les relations humaines sont construites à travers des rencontres dans des lieux. La dimension géographique est l’implicite de toute rencontre, elle est alors la modalité avec laquelle deux personnes échangent (Lazzarotti, 2006, p. 92).

En s’intéressant à ces trois dimensions du concept d’habiter, on peut accéder aux pratiques géographiques, soit à l’action sur le lieu qui le met en cause et l’implique dans le déroulement même de l’action (Lazzarotti, 2006, p. 95). Parmi les pratiques géographiques, la mobilité, en tant que déplacement, et l’immobilité, comme maintien de l’emplacement, en constituent les caractéristiques essentielles. Pour reprendre l’analyse qu’en fait Michel Foucault, ces pratiques se

situent au croisement de deux réalités : celle d'un habitant et de ses savoirs géographiques, et celle d'un lieu et de ses ordres (2004, cité dans Lazzarotti, 2006, p. 95). Foucault défend l'idée que le pouvoir est intimement lié à la résistance, sans toutefois s'y confondre (1976, cité dans Dumont, 2010). Dans le cadre de notre recherche, cela implique que les jeunes, à travers leurs pratiques quotidiennes de l'espace, développent des savoirs, qui sont (re)produits par les savoirs des autorités de contrôle de cet espace. À travers leurs pratiques d'usage et d'appropriation de l'espace, les jeunes tentent de résister aux pratiques de maintien de l'ordre des autorités dans l'espace urbain. Ainsi, la circulation des savoirs géographiques à travers les pratiques géographiques s'organise comme échange constant d'une instance vers l'autre pour constituer la réalité même du *rapport d'habitation*. Cette réalité permet de comprendre comment l'espace habité, l'habitant et la cohabitation restent identiques en tant que catégories, mais pas en tant qu'expériences (Lazzarotti, 2006, p. 96).

Observer des pratiques, c'est recevoir des savoirs et, le cas échéant, c'est aussi se constituer comme habitant à travers eux. C'est pourquoi il faut reconnaître la double nature simultanée des savoirs et des pratiques géographiques : ils sont, en même temps, des énoncés d'ordre, porteurs d'un pouvoir oppressif, celui des ordres locaux – on ne fait pas n'importe quoi n'importe où –, mais ils sont aussi des outils de la construction réciproque des habitants, de la cohabitation et des espaces habités (Lazzarotti, 2006, p. 96).

À partir de cette théorisation de l'espace, nous faisons l'hypothèse que les jeunes, à travers leurs pratiques quotidiennes, développent des stratégies de résistance collective et des savoirs expérientiels qui leur permettent de s'approprier les espaces publics et imaginer la ville. En effet, l'analyse des données recueillies lors des entretiens nous amène vers une représentation du discours des jeunes participant.e.s qui est traversé par l'univers social qu'ils se créent. L'univers social des jeunes se déploie à travers l'espace, que nous considérons comme une dimension fondamentale de l'expérience (Parazelli, 2002, p. 127). Il s'inscrit à travers les expériences de socialisation des jeunes dans l'espace urbain. La socialisation renvoie ici à « un processus de développement des relations sociales entre les hommes et l'assimilation d'un individu à des groupes sociaux, à la vie en société » (Lagneau 1990, p. 2396, cité dans Parazelli, 2002, p. 136). D'un point de vue sociologique, la socialisation désigne le processus qui favorise ou permet l'intégration sociale et la construction identitaire (Parazelli, 2002, p. 136). L'intérêt de soulever la question de la construction identitaire se situe au niveau des liens possibles avec la question de l'appropriation de l'espace

(Parazelli, 2002, p. 139), qui s'inscrit dans nos objectifs de recherche. Nous adoptons ainsi la thèse de Parazelli, qui avance que c'est à travers

l'appropriation de lieux (si elle perdure dans le temps) que l'individu peut accomplir et stabiliser un processus d'identification, l'espace représentant le foyer de toutes les expériences possibles (2002, p. 141).

Ainsi, certains éléments du discours des jeunes laissent entrevoir qu'ils développent des stratégies pour faire usage et s'approprier l'espace urbain à travers leurs imaginaires de la ville afin de résister à leur exclusion sociale des espaces publics. Ces pratiques constituent l'essentiel de l'espace social et politique collectif qu'ils se créent dans l'espace urbain montréalais, qui leur permet d'imaginer la ville autrement. Ce faisant, elles rendent visible les dynamiques de surveillance et de contrôle social des autorités urbaines qui se déploient à travers l'ensemble des interactions et des relations sociales, aux frontières des espaces privés et publics (Kindynis, 2018, p. 520). Par exemple, lors de nos entretiens, les chaînes de restauration rapide ont été ciblées comme lieux convoités par les jeunes, surtout lors de la période hivernale avec le froid qui l'accompagne. Dans l'extrait qui suit, l'intervention du SPVM dans l'espace privé du restaurant vient illustrer les dynamiques sociales entre les policiers sur les jeunes qui développent des stratégies au-delà des frontières. En effet, la frontière floue entre l'espace privé et les espaces publics permet aux jeunes de développer des stratégies pour éviter ce contrôle, voire ridiculiser les actions policières.

(J) [À] la fin on était rendu chiant parce que ben c'est à force d'appeler la police là on s'est tanné faique on a commencé à devenir fatigant pis vraiment foutre la merde là [...] fallait qu'on parte sinon y nous donnaient un ticket... ben à la fin ce qu'on faisait c'est que quand on voyait le char de police arriver on sortait avant que y'arrivent comme on sortait avant qui rentrent faique quand y rentraient ben on riait... nous autres on était dehors on était déjà parti un peu plus loin tsé. [...] Dès que le char de police partait on rentrait. [...] Faique là on ... heille on faisait tout le temps ça à la fin on était vraiment fatigant à la fin c'était rendu que les ... les pol... les policiers venaient presque plus.

La présence de la police dans les espaces publics s'ajoute également à celles dans les espaces privés. Bien que la présence policière vise à assurer la sécurité des personnes, les discours des jeunes révèlent plutôt autre chose. Dans le quartier du Village,

(J) y'a souvent beaucoup beaucoup de policiers aussi dans le coin euh ... ça je pense que ça l'a un impact sur l'ambiance qui a overall euhm... parce que euh... je pense pas

que la majorité des gens ici dans la ... la communauté ont une bonne relation avec la police.

Ici, la présence de la police entre en tension avec la présence de la communauté LGBTQ+ dans le Village, voire nuit à l'ambiance du quartier. Le quartier est également décrit en comparaison à d'autres quartiers : « (J) c'est vraiment différent dans mon quartier c'est calme, mais ici c'est comme genre plus bruyant pis ici je dirais y'a d'la police y'a tout le temps du trouble et ben c'est ça ».

Plus encore, certains éléments du discours des jeunes sont traversés par l'utilisation de figures de style qui évoquent des jeux de pouvoir entre les autorités et les imaginaires des jeunes. Dans ce prochain extrait, Montréal est comparée à un film, ou même à un jeu vidéo pour illustrer l'intensité de la présence policière.

(J) à part ça y'a comme la police [...] comme ben c'est pas aussi beaucoup qu'à Saint-Michel, mais quand même euh je pensais je pensais que le centre-ville y'avait de l'ordre [...] Quoi on dirait quoi *Need for Speed* ou *Fast and Furious* avec plein de chars de police comme what on est pas dans... non une blague que j'ai dit à un de mes amis c'est que Montréal est exactement comme GTA 5 [...] Montréal c'est GTA Montréal est fucking GTA... désolé comme... tu m... quelqu'un essaye de m'[expliquer] que Montréal est littéralement une ville propre organisée quand y'a plein de chaos et de la stupidité dans la ville exactement comme dans GTA²⁰.

La présence importante de voitures de police vient nourrir l'idée de chaos dans la ville, alors qu'elle devrait assurer l'ordre. En bref, alors que la police, en tant qu'institution, doit démontrer ses capacités à maintenir l'ordre et la sécurité, les propos des jeunes quant à l'usage des espaces publics illustrent plutôt l'importance des savoirs des communautés quant au sentiment de sécurité. La personnification du jeu vidéo est utilisée en tant que stratégie d'évitement, c'est-à-dire qu'elle permet de mettre à distance les conditions de vie difficiles, illustrées par le « (J) chaos » et la « (J) stupidité » qui alimentent une méfiance face à la ville. Cette personnification fait également partie de ce qu'Hébert propose comme stratégie discursive d'interprétants de la souffrance, telle

²⁰ *Grand Theft Auto* (GTA) est une série de jeux vidéo. La série met en scène un « jeune arnaqueur, un braqueur de banque à la retraite et un terrible psychopathe [qui] se retrouvent piégés par de grands criminels, le gouvernement américain et l'industrie du divertissement, [qui] doivent effectuer une série de braquages pour survivre dans une ville sans pitié où ils ne peuvent faire confiance à personne, et encore moins à leurs compagnons. » (*Grand Theft Auto*, 2024)

qu'abordée dans le chapitre précédent (2011, p. 31). La personnification de la police à travers GTA permet d'accéder à la souffrance causée par cette organisation et ainsi dénoncer la violence et la souffrance vécue et subie par les jeunes. Cette figure discursive se déploie tout particulièrement pour incarner le racisme systémique envers les jeunes hommes racisés, tel qu'en témoignent également les recherches de Bourdages et al. dans les quartiers de Rivière-des-Prairies, à Montréal, et Vanier, à Québec (2024, p. 150). Dans le cadre de notre recherche, ces violences sont également exprimées par les jeunes en situation d'itinérance et les jeunes de la communauté LGBTQ+, deux groupes particulièrement marginalisés dans l'espace urbain montréalais.

Quant aux dynamiques sociales entre les différent.e.s acteur.trice.s qui occupent, partagent et se disputent l'espace urbain, les tensions que nous avons abordées au chapitre 4 amènent les jeunes à déployer certaines stratégies. Les interactions entre les autres groupes dans un parc adjacent à la station de métro Beaudry dans le Village illustrent cette réalité du *rapport d'habitation* dans le contexte de cohabitation sociale.

(J) pis on chillait pis on écoutait de la musique pis c'était relax pis on était pas sauvage on était sauvage si y fallait l'être là tsé comme genre... à moment donné y'avait une chanteuse qui chantait en avant du métro Beaudry pis y'a du monde qui ont voulu s'en prendre à elle pis on s'en est mêlé, mais pour la protéger elle tsé dans c'temps-là ces situations là qu'on ... pas qu'on devenait agressif, mais qu'on... qu'on se mettait en mode attaque tsé laisse-la tranquille esti a droit de chanter tsé, mais jamais... c'est ça ... avant c'tait bien c'te parc-là mais ça vraiment beaucoup changé avec les années-là.

Enfin, les jeunes adoptent également des stratégies pour résister à la marchandisation et à la privatisation de l'espace urbain en trouvant des espaces qu'iels peuvent s'approprier.

(J) j'aime quand même le concept d'avoir un lieu qui sont pas là pour prendre mon argent [...] J'ai pas besoin de consommer rien pour chiller là pis comme étudier pis ça ça me gosse justement d'aller dans un café ou comme [...], mais tsé comme c'est un lieu commercial là pis c'est ça comme les bibliothèques c'est comme ... qui puissent être là exister où y prend pas mon argent.

Les stratégies de résistance collective d'usage et d'appropriation des jeunes de l'espace urbain se déploient dans un contexte de (re)production constante des rapports de domination et de subordination dans leur droit à la ville. Ces rapports s'illustrent notamment par la présence de règles établies qui limite le sens de l'expérience que les jeunes peuvent donner à l'urbanité.

(J) j'ai l'impression que on ... la société nous apprend à tune it down que c'est pas notre instinct qu'on doit suivre que c'est plus les les les règles prédéfinies qui sont établies pis je pense que de de suivre son instinct ça nous permettrait peut-être plus de de se sauver de situations qui sont un peu moins adéquates.

Il y a donc une confrontation entre le caractère de conformité face aux « (J) règles prédéfinies » et l'« (J) instinct » individuel qui pourrait être plus adéquat face à de possibles situations de danger. Pour les jeunes, le droit à la ville, caractérisé par un droit d'habiter, d'utiliser et de s'approprier l'espace urbain, est limité par des frontières invisibles qui contribuent à leur exclusion sociale des espaces publics. Or, pour résister à leur exclusion sociale, les jeunes adoptent des stratégies qui se déploient à travers ces frontières, en se dotant d'un sens collectif à l'urbanité par des stratégies de résistance. Ces stratégies se (re)définissent dans l'espace social et politique des jeunes qui leur permet d'imaginer et de rêver la ville autrement.

Finalement, notre recherche propose un cadre d'analyse pour étudier l'expérience et le vécu des jeunes en milieu urbain, dans un contexte politique et social propre à la ville et aux réalités montréalaises. À travers notre analyse des données recueillies auprès des participant.e.s à notre recherche, nous avons exploré les imaginaires de la ville chez les jeunes et les dynamiques sociales entre les jeunes et les autres acteur.trice.s dans l'espace urbain. Notre analyse s'inscrit à la croisée du politique et du social, elle propose une critique des mécanismes de contrôle et de (re)production des discours des institutions politiques et médiatiques. Ces discours nourrissent le sentiment de peur et de danger en ville, ce qui justifie en retour des pratiques de surveillance et (ré)aménagement urbain. Ils renvoient ainsi à un rappel à l'ordre et affectent les conditions d'existence des jeunes en milieu urbain. À partir des représentations des jeunes de l'espace urbain, nous avons été en mesure d'identifier la présence de frontières invisibles dans l'espace social par la délimitation de zones franchissables ou non dans l'espace urbain.

Enfin, le cœur de notre analyse nous a permis d'analyser les stratégies collectives de résistance des jeunes à leur exclusion des espaces publics à travers la présentation de leur espace social et politique. Faire sa place dans l'espace urbain montréalais en tant que jeune implique d'adopter des stratégies pour résister aux discriminations et inégalités vécues et subies. Les jeunes doivent naviguer dans un espace occupé, partagé et disputé entre plusieurs groupes sociaux, ce qui vient affecter leur sentiment de sécurité en lien avec leur capacité de se divertir et de se rassembler. À

partir du concept d'habiter, nous avons démontré que les jeunes, à travers leurs pratiques d'usage et d'appropriation de l'espace urbain, développent des stratégies de résistance à leur exclusion sociale de l'espace urbain qui leur permettent d'imaginer la ville. Les imaginaires des jeunes se positionnent dans et par rapport à l'imaginaire collectif institué de la société d'une jeunesse déviante, délinquante ou encore incivile (Pacom, 2004). La relation que les jeunes entretiennent avec l'espace est éminemment politique, elle s'inscrit dans un contexte de (re)production constante des mécanismes de surveillance et de contrôle des autorités sur l'espace urbain.

CONCLUSION

En conclusion, ce mémoire se déploie à l'intersection de plusieurs disciplines, que ce soit de la sociologie, de la science politique, de l'urbanisme ou encore de l'anthropologie. Il s'inscrit dans un contexte urbain marqué par une surveillance et un contrôle de l'espace urbain de plus en plus importants et inquiétants pour l'autonomie des jeunes dans la ville. Cette tendance m'a menée à vouloir interroger ces pratiques et ces discours qui tendent à exclure les jeunes des espaces publics, leur donnant accès à des espaces de plus en plus restreints qui limitent le sens qu'ils peuvent donner à leur expérience de la ville. Les pratiques de gouvernance urbaine qui renforcent les dynamiques d'exclusion et de marginalisation des jeunes de l'espace urbain, à travers des pratiques qui visent leur invisibilisation des espaces publics, devraient faire l'objet de débats publics. Pour conclure, je ferai d'abord un retour sur ma démarche de recherche et les différents éléments clés de mon analyse des imaginaires de la ville chez les jeunes, à travers leurs pratiques d'usage et d'appropriation dans le secteur du centre-ville de Montréal. Puis, je présenterai les réflexions et les implications qu'une telle recherche soulève dans le cadre du travail social. Puis, je présenterai mes recommandations pour les pratiques du travail social et de l'intervention psychosociale.

Au tout début de mon processus de recherche, je me suis intéressée à la pratique du graffiti chez les jeunes et à leur occupation des parcs, puisque ces pratiques illustrent le mieux les dérives économiques de productivité et de consommation propres à l'espace urbain montréalais. En effet, alors que je déambulais dans les rues du centre-ville de Montréal lors de la rédaction de mon projet de recherche, mon regard s'est radicalement transformé par rapport à la culture et à l'art. La multiplication, au fil des ans, de festivals et d'événements culturels est devenue de plus en plus visible dans les espaces publics de la ville. Or, ces événements culturels renvoient une image très unifiée de l'art, ce qui cache une instrumentalisation des pratiques artistiques à des fins économiques. Je me suis alors demandé à qui s'adressaient ces événements. À travers mes observations, j'ai remarqué que ces événements semblaient viser un certain type de population, simplement par le fait que leur accès y est limité à certains groupes d'âge, excluant souvent les jeunes mineur.e.s en raison de la vente d'alcool. En parallèle, j'ai également pu observer que le contexte urbain était marqué par une forte présence d'agent.e.s de surveillance, autant dans les espaces privés que publics. Puis, à la même période, j'ai obtenu mon premier emploi dans le

domaine de l'intervention sociale, auprès des jeunes. À partir de ces premières observations, j'ai pu constater, dans mon travail, que les jeunes étaient très distants face aux intervenants et réticents à s'ouvrir aux adultes. Ils semblaient s'approprier les services de l'organisme de façon très utilitaire, rendant le sentiment du collectif et de la communauté très difficile à imaginer. Aussi, j'ai rapidement remarqué que les espaces publics les plus connus leur étaient pour la plupart étrangers ou qu'ils évitaient d'y rester lorsqu'ils me partageaient leur expérience de la ville. C'est alors que je me suis mise à me questionner à savoir s'ils pouvaient réellement faire usage de ces espaces publics. Ainsi, en cours de rédaction de mon projet, mon intérêt pour la pratique du graffiti a graduellement laissé place à la question de l'usage et de l'appropriation de l'espace urbain par les jeunes en tant que groupe marginalisé. Afin d'étudier ce sujet, je me suis intéressée à la question des imaginaires qui m'a offert la possibilité d'accéder à l'expérience de la ville chez les jeunes, mais surtout à la ville rêvée. En effet, la question des imaginaires m'a guidée vers un champ d'analyse multiple, à travers lequel j'ai pu naviguer entre les notions du social, du culturel et du politique. Elle m'a donc permis de constituer un cadre d'analyse complexe, à la croisée de plusieurs disciplines des sciences sociales. Ce cadre m'a offert un univers de recherche plus large afin de considérer la jeunesse en tant que groupe social marginalisé dans l'espace urbain, dont le droit à la ville est constamment menacé.

Dans le cadre de ma recherche, je me suis dotée d'un cadre conceptuel sur l'espace urbain afin d'étudier la production de l'espace social en tant qu'espace conçu, perçu et vécu (Lefebvre, 1968). L'espace conçu renvoie aux aménagements et à la planification de l'espace urbain qui ne correspond pas aux usages réels et aux pratiques des jeunes dans l'espace urbain. L'espace perçu implique de s'intéresser aux représentations symboliques et aux imaginaires en tant que fondement du lien social. Puis, l'espace vécu se rapporte aux pratiques quotidiennes, en tant que pratiques de résistance, afin d'accéder à l'espace social et politique des jeunes. Ces trois dimensions ont été mobilisées pour accéder aux imaginaires de la ville chez les jeunes et documenter les dynamiques sociales entre les jeunes et les autres acteurs dans l'espace urbain.

À travers la présentation des imaginaires de la ville chez les jeunes, j'ai exploré la mise en scène de l'espace urbain montréalais, qui est guidée par la peur perçue et vécue face à l'Autre. Cette mise en scène se déploie à travers le récit pasteurisé et pacifié de la ville, qui cache en réalité des dynamiques marquées par une mise à distance entre les jeunes et les autres acteurs de l'espace

urbain. J'ai aussi exploré l'enjeu de la cohabitation sociale, dans son sens complexifié en tant que partage équitable de l'espace. J'ai soulevé la question de l'occupation transitoire de l'espace, puis la présence de pratiques discriminatoires à l'égard des jeunes qui les repoussent vers les espaces privés, voire cachés, qui ne sont pas toujours sécuritaires. Ces constats m'ont mené à vouloir analyser les mécanismes de contrôle social des autorités urbaines qui contribuent à la (re)production de l'imaginaire d'insécurité et de la peur, et qui affectent les conditions d'existence des jeunes dans l'espace urbain montréalais.

Enfin, j'ai présenté l'espace social et politique des jeunes dans le secteur ciblé du centre-ville de Montréal à partir des données recueillies lors des entretiens, afin d'accéder aux imaginaires de la ville chez les jeunes. Dans un premier temps, je me suis penchée sur les conditions d'existence des jeunes dans l'espace urbain à travers la construction du sentiment d'insécurité. J'y ai proposé une analyse du discours de la peur et du danger exprimé par les jeunes, afin de soulever que le discours des jeunes est traversé par des mesures de coercition et de maintien de l'ordre par les autorités de contrôle de l'espace urbain. Conséquemment, ces logiques viennent poser des contraintes au sens et aux significations que les jeunes donnent à la ville et à leur expérience urbaine. Dans un deuxième temps, j'ai étudié les contraintes à l'usage et l'appropriation de l'espace urbain par les jeunes. J'ai exploré la présence de frontières invisibles à travers l'analyse des délimitations de l'espace, par la production d'une carte mentale, qui limitent les représentations des jeunes de la ville. Enfin, j'ai proposé une analyse critique du discours des jeunes, en soulevant l'espace social et politique que les jeunes (re)définissent à travers la notion d'habiter, permettant aux jeunes d'imaginer la ville. À travers leurs pratiques quotidiennes, les jeunes développent des stratégies de résistance à leur exclusion sociale qui leur permettent d'imaginer la ville autrement. Les imaginaires de la ville des jeunes s'inscrivent dans et à travers l'imaginaire collectif d'une jeunesse déviante, délinquante ou encore incivile (Pacom, 2004) qu'ils se (ré)approprient à travers leurs stratégies d'usage et d'appropriation de l'espace urbain. La relation que les jeunes entretiennent avec l'espace est éminemment politique, elle s'inscrit dans un contexte de plus en plus marqué par une surveillance et un contrôle social des autorités de l'espace urbain montréalais.

Pour terminer, je présente mes réflexions et les implications qu'une telle recherche soulève dans le cadre du travail social. La réalisation de ce mémoire s'est inscrite dans une double expérience de chercheuse et d'intervenante psychosociale, me situant aux frontières de deux réalités parfois en

complémentarité et d'autres fois en opposition. Les relations pouvoir-savoir sont tout aussi présentes dans ces deux univers, me permettant de rendre compte de mon propre rapport à l'ordre et au pouvoir. Les dérives économiques, notamment à travers l'instrumentalisation de la culture et du tourisme, de production et de consommation sont très inquiétantes pour l'avenir de nos communautés, tout particulièrement dans un contexte de crise sociale, marquée par une précarisation des conditions de vie des personnes en milieu urbain. C'est dans cette optique que je propose ici une réflexion plus large pour penser des formes de désinstitutionnalisation des pratiques du travail social.

D'abord, je souhaite soulever l'importance capitale que doit jouer le travail social pour rapprocher les communautés et travailler à déconstruire la peur qui met à distance, divise, voire isole les populations les unes des autres. Il est important de souligner, encore une fois, que le travail social a historiquement et continue de jouer un rôle dans la reproduction des systèmes coloniaux et oppressifs, renvoyant à la marge les populations jugées indésirables. La profession du travail social, les différentes institutions de la santé et des services sociaux, tout comme les populations concernées, sont empreintes de cette mémoire historique. Cette mémoire, souvent violente, est traversée par des logiques de surveillance et de contrôle social qui créent des frontières entre les groupes sociaux et nuisent au développement de leur capital social et culturel. À cet effet, j'en viens donc à proposer une transformation du cadre d'intervention sociale afin qu'il soit orienté vers une forme désinstitutionnalisée des pratiques de l'intervention et du travail social. La désinstitutionnalisation des pratiques implique d'orienter les pratiques vers des formes collectives d'intervention qui impliquent directement les communautés et renforcent les liens sociaux entre les différents groupes sociaux.

À travers ma propre expérience d'intervenante sociale, j'ai pu observer et me retrouver moi-même à glisser vers une tendance inquiétante que prend l'intervention sociale. Cette tendance est orientée et traversée par des dynamiques de pouvoir entre l'intervenant.e, l'utilisateur.e et les différents systèmes qui composent notre monde social. Ces dynamiques créent une mise en scène, voire des jeux de pouvoir, où chacun.ne tente de faire sa place et en tirer les bénéfices possibles afin de survivre dans un monde qui limite le sens donné aux relations sociales et plus largement au sentiment de communauté. Plus spécifiquement, à travers mon expérience dans le domaine de l'intervention jeunesse au Québec, j'ai pu observer et prendre conscience des pratiques

d'intervention, qui sont de plus en plus orientées par des attentes élevées envers les usager.ère.s des services communautaires et institutionnels quant à leur prise en charge individuelle et à leur capacité d'effectuer des changements dans leurs trajectoires de vie. Ainsi, tout comme l'espace urbain, l'intervention psychosociale et le travail social, qui s'inscrivent dans cet espace, sont traversés par des logiques de peur, de surveillance et de contrôle qui limitent le sens que les jeunes peuvent donner à leur expérience de la ville.

Au terme de ce mémoire, mes recommandations pour l'intervention et le travail social, et tout particulièrement pour le milieu de la jeunesse, se situent à deux niveaux : 1) réorienter la pratique du travail social et de l'intervention communautaire vers le développement du capital social et culturel des jeunes 2) redéfinir le rôle des praticien.ne.s en tant que médiateur.trice.s, voire accompagnateur.trice.s pour défendre les droits de la jeunesse tout en offrant aux jeunes un réel espace pour qu'ils s'approprient la place qui leur est due dans l'espace urbain et social. De manière générale, ces propositions appellent à une plus grande humilité du rôle des praticien.ne.s dans l'intervention sociale et offrent une réelle possibilité de transformations sociales à même les communautés et les collectivités. La première proposition appelle à une meilleure collaboration intergénérationnelle pour favoriser le transfert des connaissances, tout en offrant un espace aux jeunes afin qu'ils développent leurs propres balises, repères et identités, notamment à travers des moyens de facilitation tel que l'art et la culture non institutionnalisés. La deuxième proposition renvoie à la posture des praticien.ne.s en tant que facilitateur.trice.s plutôt que personnes centrales afin que l'intervention ne soit pas un outil de contrôle et de gestion des populations jugées à risque. Cette posture implique aussi de reconnaître notre rôle dans la reproduction des systèmes d'oppression envers les populations marginalisées et stigmatisées, afin de leur offrir un espace réellement sécuritaire et sécurisant.

Enfin, ces recommandations visent plus largement le contexte politique actuel tendu entourant la place des personnes en situation d'itinérance dans l'espace urbain. Tout récemment, la Ville de Montréal a annoncé le lancement de consultations publiques sur la question de la cohabitation dans les espaces publics de la ville (Ducas, 2024). Ces consultations, qui auront lieu dans les prochains mois, s'inscrivent dans un climat d'inquiétudes exprimées par les résident.e.s, les parents, les familles et les commerçant.e.s quant à leur sentiment d'insécurité face à l'implantation de ressources pour les personnes en situation d'itinérance dans plusieurs quartiers de la ville (cité dans

Ducas, 2024). À cet effet, cette annonce vise à assurer une intégration harmonieuse des différents services, notamment en lien avec les incivilités, la consommation de drogues et les comportements agressifs dans les espaces publics (cité dans Ducas, 2024). Dans ce contexte, des recommandations plus spécifiques pourraient être faites afin de prendre en compte le vécu et l'expérience des jeunes dans la ville. Il est des plus importants de redonner à la jeunesse, en tant que groupe marginalisé, la place qui lui est due au sein de ces consultations afin d'assurer un réel partage équitable de l'espace urbain.

ANNEXE A
TITRES DANS LA PRESSE ÉCRITE



Appel à tous

Graffitis chéris, graffitis maudits



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, ARCHIVES LA PRESSE
Nettoyage de graffitis à Montréal, en décembre 2020

(Caron, 2022)

Graffitis

Montréal barbouillé



PHOTO ARIANNE BERGERON, COLLABORATION SPÉCIALE

(Colpron, 2021)

Art urbain

Vandales à l'œuvre



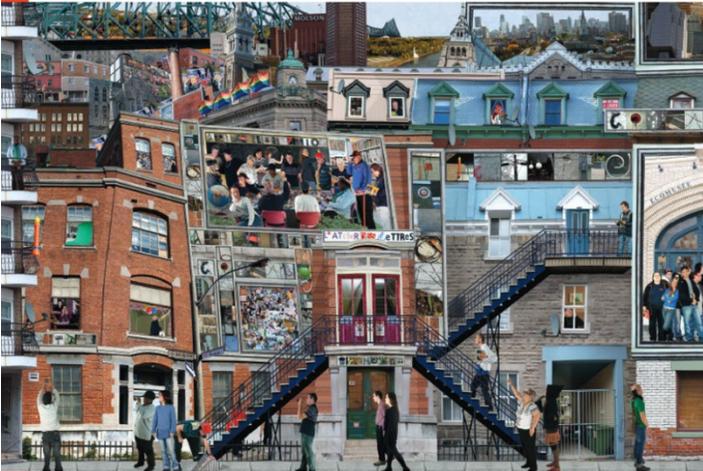
PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE

Les œuvres murales qui mettent en scène des personnalités sont souvent prises à partie par les vandales. Comme celle-ci, réalisée par Hsix.

(Blais-Poulin, 2021)

DOSSIER

À QUI LA VILLE ?



(Caron, 2019)

ANNEXE B
REPRÉSENTATIONS DE LA JEUNESSE

5 M\$ pour prévenir la violence chez les jeunes



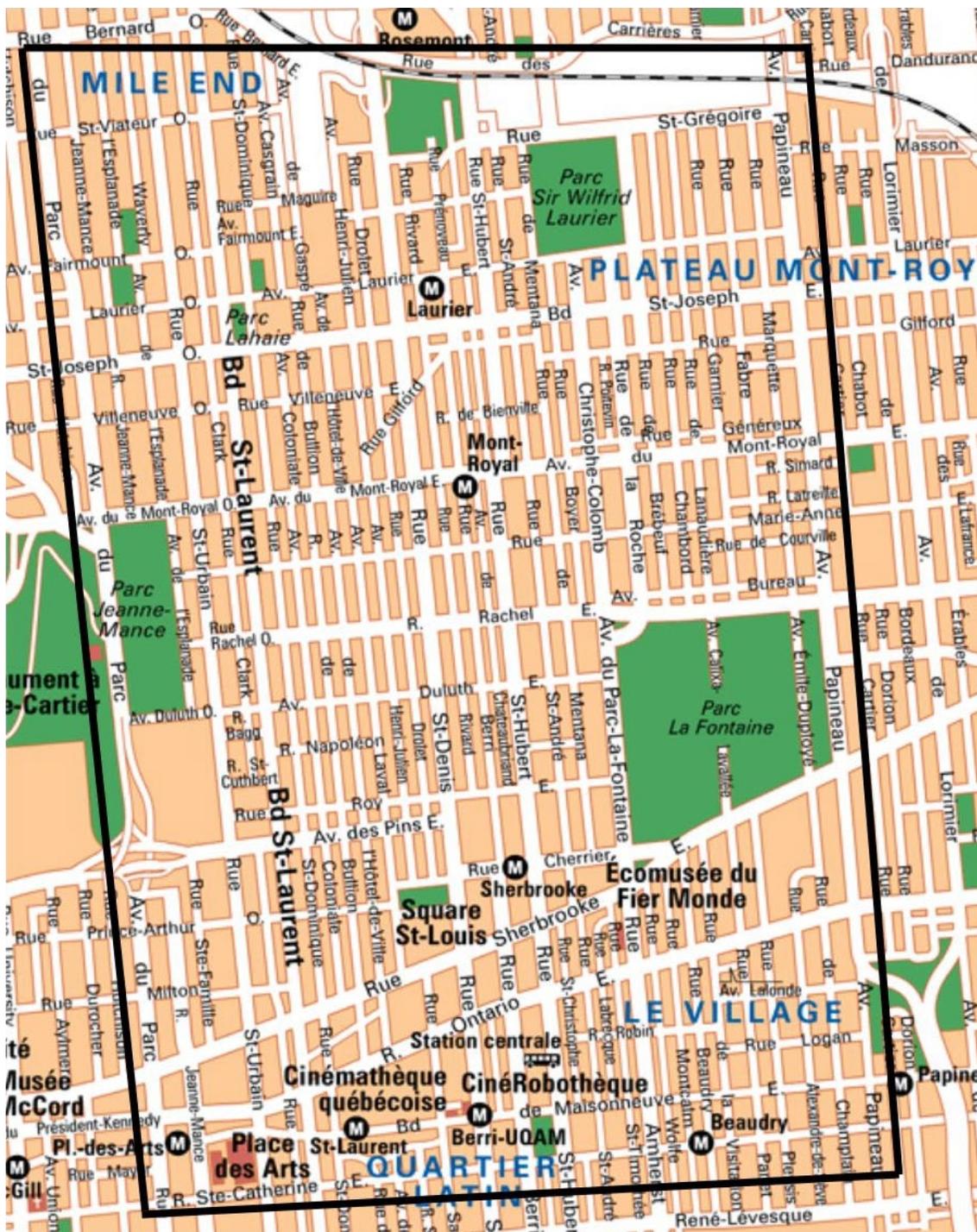
(Istock cité dans Aubert, 2022)



(Mourani Criminologie, 2022)

ANNEXE C

CARTE MODIFIÉE DU CENTRE-VILLE DE MONTRÉAL



Adapté de (Routard, 2024)

ANNEXE D

GRILLE D'ENTRETIEN POUR LES JEUNES

Nom, âge, lieu de naissance.

Motivation, intérêt à participer au projet.

Retour en enfance

1. Viens-tu de la ville ou de la campagne?
2. Où as-tu grandi? Peux-tu me décrire le lieu/le quartier?
3. As-tu des souvenirs comme enfant en ville?

Le quartier/La ville

1. Habites-tu dans le quartier? Peux-tu me décrire ton quartier, la ville?
2. Qu'est-ce que la ville pour toi? Qu'est-ce qui représente Montréal?
4. Qu'est-ce que le centre-ville pour toi? Peux-tu me le décrire?
5. Qu'est-ce que tu aimes au centre-ville? Qu'est-ce que tu n'aimes pas?
6. Peux-tu me parler des lieux importants pour toi dans le quartier?
7. Peux-tu me décrire le quartier où l'on se trouve?
8. Comment ce lieu/quartier a-t-il changé depuis que tu viens ici?

Être jeune

1. Comment te décrirais-tu? Qu'est-ce qui est important pour toi en ce moment dans ta vie?
2. Quelle place tes relations amicales/amoureuses ont pour toi dans ta vie?
3. Comment décrirais-tu ta vie sociale? Quelles sont tes valeurs importantes dans tes relations?
4. Est-ce que c'est difficile d'être jeune au niveau financier?

Les lieux importants

1. Qu'est-ce que tu recherches dans les endroits où tu vas?
2. Te rappelles-tu la première fois que tu es venu ici? Et la dernière fois? Qu'as-tu fait?
3. As-tu fait des rencontres dans la ville? Peux-tu m'en raconter une?
4. Comment as-tu commencé à fréquenter cet endroit?

Les relations

1. Peux-tu me décrire ta dernière sortie en ville? Étais-tu seul?
2. Peux-tu me raconter une histoire/une aventure que tu as vécue dans le quartier?
3. Comment décris-tu tes interactions/tes relations avec les autres dans la ville? Avec les plus vieux/les plus jeunes/les gens de ton âge?
4. As-tu eu des expériences négatives dans la ville? Peux-tu m'en raconter une?
5. Qu'est-ce que tu aimes/n'aimes pas dans l'aménagement des parcs? Et du quartier?

ANNEXE E

GRILLE D'ENTRETIEN POUR LES GROUPES DE JEUNES

L'aménagement urbain : l'espace conçu

1. Habitez-vous dans le quartier? Pouvez-vous me décrire votre quartier, la ville?
2. Qu'est-ce que la ville pour vous? Avez-vous grandi en ville?
3. Qu'est-ce qui représente Montréal pour vous?
4. Qu'est-ce que le centre-ville pour vous? Pouvez-vous me le décrire?
5. Qu'est-ce que vous aimez au centre-ville? Qu'est-ce que vous n'aimez pas?
6. Comment ce lieu/quartier a-t-il changé depuis que vous venez ici?

Les imaginaires : l'espace perçu

1. Pouvez-vous me parler des lieux importants pour vous dans le quartier?
2. Pouvez-vous me décrire le quartier où l'on se trouve?
3. Comment avez-vous commencé à pratiquer cette activité ici (ex. : skate)?
4. Vous rappelez-vous la première fois que vous êtes venu.e.s ici? Et la dernière fois? Qu'avez-vous fait?
5. Avez-vous fait des rencontres dans la ville? Pouvez-vous m'en raconter une?
6. Comment avez-vous commencé à fréquenter cet endroit?

Les pratiques quotidiennes : l'espace vécu

1. Pouvez-vous me décrire votre dernière sortie en ville? Étiez-vous seul?
2. Pouvez-vous me raconter une histoire/une aventure que vous avez vécue dans le quartier?
3. Comment décrivez-vous vos interactions/vos relations avec les autres dans la ville?
4. Avez-vous des expériences négatives dans la ville? Pouvez-vous m'en raconter une?
5. Qu'est-ce que vous aimez/n'aimez pas dans l'aménagement des parcs? Et du quartier

ANNEXE F

GRILLE D'ENTRETIEN POUR LES ACTEUR.TRICE.S

Quartier

1. Habitez-vous dans le quartier?
2. Pouvez-vous me décrire le Plateau-Mont-Royal?
3. Qu'elle est votre vision d'un quartier accessible/inclusif pour les jeunes?
4. Quels sont les évènements/changements importants des dernières années?

Relations avec les jeunes

1. Comment décrieriez-vous les jeunes que vous côtoyez? Comment se décrivent-ils?
2. Quels sont les lieux fréquentés par les jeunes? Quels parcs?
3. Relations avec les autres (familles, commerçants, itinérant.e.s, ...).
4. Comment les jeunes parlent de leurs relations avec les autres?
5. Surveillance dans le quartier (policier.ère.s à vélo, familles, médiateur.trice.s, ...)

Travail auprès des jeunes

1. Expérience de travail auprès des jeunes
2. Accessibilité aux jeunes dans votre travail
3. Profil social des jeunes

ANNEXE G
AFFICHE DE RECRUTEMENT

Partage ton expérience en tant que jeune dans la ville

Ce projet vise à documenter le vécu des jeunes à Montréal et s'intéresse et aux relations qu'ils entretiennent dans la ville.

TA PARTICIPATION

- Tu as entre 14 et 25 ans?
- Tu fréquentes le quartier?
- Tu es disponible pour une rencontre de 1 heure?
- Anonymat et confidentialité

Tu es intéressé.e ou tu as des questions? Tu peux me texter ou m'appeler.
Laure Côté Rabel, étudiante-chercheuse à la maîtrise en travail social
514-433-2839 /cote-rabel.laure@courrier.uqam.ca

ANNEXE H

FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT — JEUNES

FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT – JEUNES

Titre du projet de recherche

Les imaginaires de la ville et les pratiques des jeunes dans l'espace urbain montréalais

Étudiante-chercheuse

Laure Côté Rabel
Maîtrise en travail social
514-433-2839
cote-rabel.laure@courrier.uqam.ca

Direction de recherche

Jade Bourdages-Lafleur
Professeure, École de travail social, UQAM
514-987-3000 poste 1279
bourdages-lafleur.jade@uqam.ca

Bonjour,

Tu es invité.e à participer à un projet de recherche qui implique un entretien de deux heures dans le lieu de ton choix. Je t'invite à prendre le temps de considérer les renseignements contenus dans le présent formulaire d'information et de consentement avant d'accepter de participer à ce projet. Ce formulaire d'information et de consentement t'explique le but de cette recherche, les procédures, les avantages, les risques et les inconvénients de ta participation. Je t'invite à poser toutes les questions que tu as, notamment s'il y a des mots ou des informations que tu ne comprends pas. Ta participation à ce projet est volontaire, tu es libre d'y prendre part ou de refuser, et ce à tout moment de la recherche. Tu peux aussi refuser de répondre à certaines questions qui te seront posées.

En quoi consiste cette recherche et quels sont les objectifs?

Ce projet vise à mieux connaître et documenter tes pratiques et activités d'usage de l'espace urbain montréalais. Plus précisément, la recherche s'intéresse à la relation entre les jeunes et l'espace qu'ils habitent. Elle vise aussi à comprendre les dynamiques sociales entre les jeunes et les autres acteur.trice.s dans l'espace urbain. Je m'intéresse au vécu et à l'expérience des jeunes âgé.e.s entre 14 et 25 ans qui font usage de l'espace public dans le secteur visé du centre-ville de Montréal. Ta participation à ce projet permettrait d'avoir une meilleure compréhension de l'expérience des jeunes et de leur réalité dans le secteur ciblé du centre-ville de Montréal afin de développer les connaissances sur la place des jeunes dans l'espace urbain.

Si je m'implique dans cette recherche, qu'est-ce qui sera concrètement attendu de moi ?

Tu seras invité.e à participer à un entretien d'une durée de deux heures. Tu pourras choisir le lieu et le moment où nous nous rencontrerons. Les thèmes de l'entretien traiteront principalement de ton rapport à la ville et au quartier, des activités que tu pratiques dans l'espace urbain, de tes rencontres et interactions avec les autres dans la ville et de tes expériences dans la ville. Concrètement, je souhaite que tu me racontes ton vécu et tes interactions sociales dans l'espace urbain, et plus spécifiquement dans le secteur visé du centre-ville de Montréal.

Y aura-t-il des avantages pour moi à participer à cette recherche?

Ta participation au projet sera une occasion pour toi de partager tes perceptions, tes expériences et ton vécu dans la ville. Les résultats qui seront obtenus à partir des entretiens contribueront à une meilleure compréhension du vécu des jeunes dans l'espace urbain montréalais et à l'avancement des connaissances sur la place des jeunes en milieu urbain.

Ma participation à cette recherche entrainera-t-elle pour moi des risques ou des inconvénients?

Il n'existe pas de risque physique lié à ta participation. Par contre, tu pourrais avoir à partager des expériences ou des interactions négatives que tu as vécu ou dont tu as été témoin. Tu pourrais ressentir un inconfort ou des émotions difficiles à vivre en lien avec ces expériences ou interactions négatives. L'objectif de la recherche est d'apprendre sur ton vécu et ton expérience urbaine et non de te faire vivre des émotions négatives. Par mesure de précaution et pour éviter que tu aies à vivre des malaises, tu pourras refuser de répondre à une ou des questions qui te seront posées, sans avoir à te justifier. Tu peux aussi retirer ton consentement à participer à la recherche à tout moment de la recherche. Il est de ma responsabilité de m'assurer de respecter tes limites, ou même de mettre fin à l'entretien si j'estime ou que tu estimes être dans une situation d'inconfort.

Si tu ressens cet inconfort au cours de ta participation, je te suggère de contacter Tel-jeunes par téléphone au 1-800 263-2266, par texto au 514-600-1002 ou en ligne (www.teljeunes.com/accueil). Tu peux également contacter Jeunesse, J'écoute par téléphone au 1 800 668-6868, par texto au 686868 ou en ligne (<https://jeunessejecoute.ca/>).

Je pourrai, en cas de besoin, te partager d'autres ressources appropriées auxquelles te référer.

Est-ce que je suis obligé.e de participer à la recherche ou d'y participer jusqu'à la fin?

Ta participation est entièrement libre et volontaire. Tu peux refuser de participer au projet sans justifier ta décision. De plus, même si tu acceptes d'y participer, tu pourras te retirer de la recherche en tout temps simplement en le demandant, sans explication et sans que cela te cause un quelconque tort. Si tu décides de te retirer en cours de recherche, tu n'as qu'à m'aviser verbalement. Toutes les données déjà récoltées seront détruites si tu retires ton consentement.

Est-ce que les renseignements que je donnerai seront confidentiels?

Tous les renseignements recueillis auprès de toi lors de la recherche seront confidentiels. Seules moi-même et ma directrice de recherche aurons accès à ton enregistrement audio (si tu acceptes d'être enregistré.e) et à la transcription du contenu audio. La transcription de ton entretien sera

numérotée et gardée séparément des autres documents contenant tes informations de contact. Une fois que l'entretien sera transcrit, il sera détruit et tous les documents relatifs à ton entretien seront protégés par un mot de passe, tout au long de la durée de l'étude. Aucun prénom ou nom, aucune date précise (d'anniversaire, d'évènement spécial, etc.) ni aucune adresse ne sera mentionné. Lorsque les résultats de recherche seront publiés, il se peut que je nomme des lieux fréquentés, mais je ne donnerai aucun détail qui permettrait de t'identifier. Les données numériques et le formulaire de consentement seront détruits 2 ans après la dernière diffusion de l'étude. Les données papier seront détruites par déchiquetage et les données numériques seront détruites par effacement des fichiers.

Est-ce que je recevrai une compensation pour ma participation à la recherche?

Si tu dois te déplacer pour l'entretien, le billet d'autobus te sera remboursé. Un breuvage ou une collation te sera également offert si l'entretien se déroule dans un lieu public comme un café, par exemple. C'est toi qui décides du lieu de l'entretien, l'objectif est que tu sois le plus confortable possible.

Si j'ai besoin de plus d'information avant de prendre une décision sur ma participation ou tout au long de la recherche, qui pourrai-je contacter?

Si tu as des questions concernant cette recherche, tu peux contacter:

Laure Côté Rabel, 514-433-2839, cote-rabel.laure@courrier.uqam.ca

Jade Bourdages-Lafleur, 514-987-3000, poste 1279, bourdages-lafleur.jade@uqam.ca

Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants de la Faculté des sciences humaines impliquant des êtres humains (CERPÉ FSH) a approuvé le projet de recherche auquel tu vas participer. Si tu souhaites te renseigner sur tes droits ou pour formuler toute plainte, tu peux contacter la coordination du CERPÉ FSH : François Drainville, cerpe.fsh@uqam.ca ou 514-987-3000 poste 3642

Merci !

Ta collaboration est essentielle à la réalisation de ce projet, et ma direction de recherche et moi-même tenons à t'en remercier.

Consentement

Je déclare avoir lu et compris le projet, la nature et l'ampleur de ma participation, ainsi que les risques et les inconvénients auxquels je m'expose tels que présentés dans le présent formulaire. J'ai pu poser toutes les questions sur les différents aspects de la recherche et j'ai reçu des réponses satisfaisantes à mes questions.

J'ai eu tout le temps nécessaire pour prendre ma décision. Je peux me retirer en tout temps sans préjudice d'aucune sorte.

Je recevrai une copie signée et datée de ce formulaire de consentement.

Acceptes-tu de participer à ce projet tel que décrit par les conditions énumérées ci-haut?

Oui Non

Acceptes-tu d'être enregistré.e de façon audionumérique ?

Oui Non

Acceptes-tu d'être contacté(e) à nouveau pendant l'étude afin d'obtenir des précisions ou d'autres informations en lien avec la présente recherche ?

Oui Non

Désires-tu recevoir une copie de l'étude/mémoire de maîtrise?

Oui Non

Quelle est la meilleure méthode pour te rejoindre ?

Téléphone Courriel Autre

Indique toutes tes coordonnées ici :

Prénom Nom

Signature

Date

Engagement de l'étudiante-chercheuse

Je soussigné(e) certifie

(a) avoir expliqué au signataire les termes du présent formulaire;

- (b) avoir répondu aux questions qu'il m'a posées à cet égard;
- (c) lui avoir clairement indiqué qu'il reste, à tout moment, libre de mettre un terme à sa participation au projet de recherche décrit ci-dessus;
- (d) que je lui remettrai une copie signée et datée du présent formulaire.

Prénom Nom

Signature

Date

ANNEXE I

FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT — GROUPES DE JEUNES

FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT - GROUPES DE JEUNES

Titre du projet de recherche

Les imaginaires de la ville et les pratiques des jeunes dans l'espace urbain montréalais

Étudiante-chercheuse

Laure Côté Rabel
Maîtrise en travail social
514-433-2839
cote-rabel.laure@courrier.uqam.ca

Direction de recherche

Jade Bourdages-Lafleur
Professeure, École de travail social, UQAM
514-987-3000 poste 1279
bourdages-lafleur.jade@uqam.ca

Bonjour,

Tu es invité.e à participer à un projet de recherche qui implique un entretien de groupe de une à deux heures dans le lieu que ton groupe aura choisi. Je t'invite à prendre le temps de considérer les renseignements contenus dans le présent formulaire d'information et de consentement avant d'accepter de participer à ce projet. Ce formulaire d'information et de consentement t'explique le but de cette recherche, les procédures, les avantages, les risques et les inconvénients de votre participation. Je t'invite à poser toutes les questions que tu as, notamment s'il y a des mots ou des informations que tu ne comprends pas. Ta participation à ce projet est volontaire, tu es libre d'y prendre part ou de refuser, et ce à tout moment de la recherche. Tu peux aussi refuser de répondre à certaines questions qui te seront posées.

En quoi consiste cette recherche et quels sont les objectifs?

Ce projet vise à mieux connaître et documenter vos pratiques et activités d'usage de l'espace urbain montréalais. Plus précisément, la recherche s'intéresse à la relation entre les jeunes et l'espace qu'ils habitent. Elle vise aussi à comprendre les dynamiques sociales entre les jeunes et les autres acteurs dans l'espace urbain. Je m'intéresse au vécu et à l'expérience des jeunes âgés entre 14 et 25 ans qui font usage de l'espace public dans le secteur visé du centre-ville de Montréal. Votre participation à ce projet permettrait d'avoir une meilleure compréhension de l'expérience des jeunes et de leur réalité dans le secteur ciblé du centre-ville de Montréal afin de développer les connaissances sur la place des jeunes dans l'espace urbain.

Si nous nous impliquons dans cette recherche, qu'est-ce qui sera concrètement attendu de mon groupe?

Si vous acceptez, je serai présente pour discuter avec vous, pour une durée d'environ une à deux heures, les dynamiques, les interactions et les relations lorsque vous faites usage et fréquentez l'espace urbain. Je prendrai des notes dans un journal et discuterai avec vous de votre expérience dans la ville.

Ton ami.e et toi serez invité.e.s à participer à un entretien d'une durée de deux heures. Vous pourrez choisir le lieu et le moment où nous nous rencontrerons. Les thèmes de l'entretien traiteront principalement de votre rapport à la ville et au quartier, des activités que vous pratiquez dans l'espace urbain, de vos rencontres et interactions avec les autres dans la ville et de vos expériences dans la ville. Concrètement, je souhaite que vous me racontiez votre vécu et vos interactions sociales dans l'espace urbain, et plus spécifiquement dans le secteur visé du centre-ville de Montréal.

Y aura-t-il des avantages pour mon groupe à participer à cette recherche?

Votre participation au projet sera une occasion pour vous de partager vos perceptions, vos expériences et votre vécu dans la ville. Les résultats qui seront obtenus à partir des entretiens contribueront à une meilleure compréhension du vécu des jeunes dans l'espace urbain montréalais et à l'avancement des connaissances sur la place des jeunes en milieu urbain.

La participation à cette recherche entrainera-t-elle pour mon groupe des risques ou des inconvénients?

Il n'existe pas de risque physique lié à votre participation. Par contre, vous pourriez avoir à partager des expériences ou des interactions négatives que vous avez vécu ou dont vous avez été témoin. Des expériences ou des interactions négatives pourraient également être dévoilées à ton ami.e ou t'être dévoilées par ton ami.e. Vous pourriez ressentir un inconfort ou des émotions difficiles à vivre en lien avec ces expériences ou interactions négatives. L'objectif de la recherche est d'apprendre sur votre vécu et votre expérience urbaine et non de vous faire vivre des émotions négatives. Par mesure de précaution et pour éviter que vous ayez à vivre des malaises, vous pourrez refuser de répondre à une ou des questions qui vous seront posées, sans avoir à vous justifier. Vous pouvez aussi retirer votre consentement à participer à la recherche à tout moment de la recherche. Il est de ma responsabilité de m'assurer de respecter vos limites, ou même de mettre fin à l'entretien si j'estime ou que toi et/ou ton ami.e estimez être dans une situation d'inconfort.

Si tu ressens cet inconfort au cours de ta participation, je te suggère de contacter Tel-jeunes par téléphone au 1-800-263-2266, par texto au 514-600-1002 ou en ligne (www.teljeunes.com/accueil). Tu peux également contacter Jeunesse, J'écoute par téléphone au 1 800 668-6868, par texto au 686868 ou en ligne (<https://jeunessejecoute.ca/>). Je pourrai, en cas de besoin, te partager d'autres ressources appropriées auxquelles te référer.

Est-ce que nous sommes obligé.e.s de participer à la recherche ou d'y participer jusqu'à la fin?

Votre participation est entièrement libre et volontaire. Toi et/ou ton ami.e. pouvez refuser de participer au projet sans justifier votre décision. De plus, même si vous acceptez d'y participer,

vous pourrez vous retirer de la recherche en tout temps simplement en le demandant, sans explication et sans que cela vous cause un quelconque tort. Si vous décidez de vous retirer en cours de recherche, vous n'avez qu'à m'aviser verbalement. Toutes les données déjà récoltées seront détruites si vous retirez votre consentement.

Est-ce que les renseignements que nous donnerons seront confidentiels?

Tous les renseignements recueillis auprès de toi et ton ami.e lors de la recherche seront confidentiels. Seules moi-même et ma directrice de recherche aurons accès à votre enregistrement audio (si vous acceptez d'être enregistré.e.s) et à la transcription du contenu audio. La transcription de votre entretien sera numérotée et gardée séparément des autres documents contenant vos informations de contact. Une fois que l'entretien sera transcrit, il sera détruit et tous les documents relatifs à votre entretien seront protégés par un mot de passe, tout au long de la durée de l'étude. Aucun prénom ou nom, aucune date précise (d'anniversaire, d'évènement spécial, etc.) ni aucune adresse ne sera mentionné. Lorsque les résultats de recherche seront publiés, il se peut que je nomme des lieux fréquentés, mais je ne donnerai aucun détail qui permettrait de vous identifier. Les données numériques et le formulaire de consentement seront détruits 2 ans après la dernière diffusion de l'étude. Les données papier seront détruites par déchiquetage et les données numériques seront détruites par effacement des fichiers.

Est-ce que nous recevrons une compensation pour notre participation à la recherche?

Si vous devez vous déplacer pour l'entretien, le billet d'autobus vous sera remboursé. Un breuvage ou une collation vous sera également offert si l'entretien se déroule dans un lieu public comme un café, par exemple. C'est vous qui décidez du lieu de l'entretien, l'objectif est que vous soyez le plus confortables possibles.

Si nous avons besoin de plus d'information avant des prendre une décision sur ma participation ou tout au long de la recherche, qui pourrions-nous contacter?

Si vous avez des questions concernant cette recherche, vous pouvez contacter:

Laure Côté Rabel, 514-433-2839, cote-rabel.laure@courrier.uqam.ca

Jade Bourdages-Lafleur, 514-987-3000, poste 1279, bourdages-lafleur.jade@uqam.ca

Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants de la Faculté des sciences humaines impliquant des êtres humains (CERPÉ FSH) a approuvé le projet de recherche auquel tu vas participer. Si tu souhaites te renseigner sur tes droits ou pour formuler toute plainte, tu peux contacter la coordination du CERPÉ FSH : François Drainville, cerpe.fsh@uqam.ca ou 514-987-3000 poste 3642

Merci !

Votre collaboration est essentielle à la réalisation de ce projet et ma direction de recherche et moi-même tenons à vous en remercier.

Consentement

Je déclare avoir lu et compris le projet, la nature et l'ampleur de ma participation, ainsi que les risques et les inconvénients auxquels mon ami.e et moi nous exposons tels que présentés dans le présent formulaire. J'ai pu poser toutes les questions sur les différents aspects de la recherche et j'ai reçu des réponses satisfaisantes à mes questions.

J'ai eu tout le temps nécessaire pour prendre ma décision. Je peux me retirer en tout temps sans préjudice d'aucune sorte.

Je recevrai une copie signée et datée de ce formulaire de consentement.

Acceptes-tu de participer à ce projet tel que décrit par les conditions énumérées ci-haut?

Oui Non

Acceptes-tu d'être enregistré(e) de façon audionumérique ?

Oui Non

Acceptes-tu d'être contacté(e) à nouveau pendant l'étude afin d'obtenir des précisions ou d'autres informations en lien avec la présente recherche ?

Oui Non

Désires-tu recevoir une copie de l'étude/mémoire de maîtrise?

Oui Non

Quelle est la meilleure méthode pour te rejoindre ?

Téléphone Courriel Autre

Indique toutes tes coordonnées ici :

Prénom Nom

Signature

Date

Engagement de l'étudiante-chercheuse

Je soussigné.e certifie

- (a) avoir expliqué au signataire les termes du présent formulaire;
- (b) avoir répondu aux questions qu'il m'a posées à cet égard;
- (c) lui avoir clairement indiqué qu'il reste, à tout moment, libre de mettre un terme à sa participation au projet de recherche décrit ci-dessus;
- (d) que je lui remettrai une copie signée et datée du présent formulaire.

Prénom Nom

Signature

Date

ANNEXE J

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT – ACTEUR.TRICE.S

FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT – ACTEUR.TRICE.S

Titre du projet de recherche

Les imaginaires de la ville et les pratiques des jeunes dans l'espace urbain montréalais

Étudiante-chercheuse

Laure Côté Rabel
Maîtrise en travail social
514-433-2839
cote-rabel.laure@courrier.uqam.ca

Direction de recherche

Jade Bourdages-Lafleur
Professeure, École de travail social, UQAM
514-987-3000 poste 1279
bourdages-lafleur.jade@uqam.ca

Bonjour,

Vous êtes invités à participer à un projet de recherche qui implique un entretien de deux heures dans le lieu de votre choix. Je vous invite à prendre le temps de considérer les renseignements contenus dans le présent formulaire d'information et de consentement avant d'accepter de participer à ce projet. Ce formulaire d'information et de consentement vous explique le but de cette recherche, les procédures, les avantages, les risques et les inconvénients de votre participation. Veuillez poser toutes vos questions relatives à notre démarche pour prendre une décision libre et éclairée et notez que votre participation est volontaire.

En quoi consiste cette recherche et quels sont les objectifs?

Ce projet vise à mieux connaître et documenter les pratiques et activités d'usage des jeunes dans l'espace urbain montréalais. Plus précisément, la recherche s'intéresse à la relation entre les jeunes et l'espace qu'ils habitent. Elle vise aussi à comprendre les dynamiques sociales entre les jeunes et les autres acteur.trice.s dans l'espace urbain. Je m'intéresse au vécu et à l'expérience des jeunes âgé.e.s entre 14 et 25 ans qui font usage de l'espace public dans le secteur visé du centre-ville de Montréal. Votre participation à ce projet permettrait d'avoir une meilleure compréhension de l'expérience des jeunes et de leur réalité dans le secteur ciblé du centre-ville de Montréal afin de développer les connaissances sur la place des jeunes dans l'espace urbain.

Si je m'implique dans cette recherche, qu'est-ce qui sera concrètement attendu de moi ?

Vous serez invités à participer à un entretien d'une durée de deux heures. Vous pourrez choisir le lieu et le moment où nous nous rencontrerons. Les thèmes de l'entretien traiteront principalement de votre travail et de votre rapport au quartier, des jeunes que vous côtoyez dans le cadre de votre travail ainsi que des relations entre les jeunes et les divers intervenant-e-s.

Y aura-t-il des avantages pour moi à participer à cette recherche?

Votre participation au projet sera une occasion de partager vos perceptions et vos expériences auprès des jeunes. Les résultats qui seront obtenus à partir des entretiens contribueront à une meilleure compréhension du vécu des jeunes dans l'espace urbain montréalais et à l'avancement des connaissances sur la place des jeunes en milieu urbain.

Ma participation à cette recherche entraînera-t-elle pour moi des risques ou des inconvénients?

Il n'y a aucun risque ou inconvénient associé à votre participation à la recherche. Votre participation est volontaire et confidentielle.

Est-ce que je suis obligé.e de participer à la recherche ou d'y participer jusqu'à la fin?

Votre participation est entièrement libre et volontaire. Vous pouvez refuser de participer au projet sans justifier votre décision. De plus, même si vous acceptez d'y participer, vous pourrez vous retirer de la recherche en tout temps simplement en le demandant, sans explication et sans que cela vous cause un quelconque tort. Si vous décidez de vous retirer en cours de recherche, vous n'avez qu'à m'aviser verbalement. Toutes les données déjà récoltées seront détruites si vous retirez votre consentement.

Est-ce que les renseignements que je donnerai seront confidentiels?

Tous les renseignements recueillis auprès de vous lors de la recherche seront confidentiels. Seules moi-même et ma directrice de recherche aurons accès à votre enregistrement audio (si vous acceptez d'être enregistré.e) et à la transcription du contenu audio. La transcription de votre entretien sera numérotée et gardée séparément des autres documents contenant vos informations de contact. Une fois que l'entretien sera transcrit, il sera détruit et tous les documents relatifs à votre entretien seront protégés par un mot de passe, tout au long de la durée de l'étude. Aucun prénom ou nom, aucune date précise (d'anniversaire, d'évènement spécial, etc.), ni aucune adresse ne sera mentionné. Lorsque les résultats de recherche seront publiés, il se peut que je nomme des lieux fréquentés, mais je ne donnerai aucun détail qui permettrait de vous identifier. Les données numériques et le formulaire de consentement seront détruits 2 ans après la dernière diffusion de l'étude. Les données papier seront détruites par déchiquetage et les données numériques seront détruites par effacement des fichiers.

Si j'ai besoin de plus d'information avant de prendre une décision sur ma participation ou tout au long de la recherche, qui pourrai-je contacter?

Si vous avez des questions concernant cette recherche, vous pouvez contacter:

Laure Côté Rabel, 514-433-2839, cote-rabel.laure@courrier.uqam.ca

Jade Bourdages-Lafleur, 514-987-3000, poste 1279, bourdages-lafleur.jade@uqam.ca

Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants de la Faculté des sciences humaines impliquant des êtres humains (CERPÉ FSH) a approuvé le projet de recherche auquel vous allez participer. Si vous souhaitez vous renseigner sur vos droits ou pour formuler toute plainte, vous pouvez contacter la coordination du CERPÉ FSH : François Drainville, cerpe.fsh@uqam.ca ou 514-987-3000 poste 3642

Merci !

Votre collaboration est essentielle à la réalisation de ce projet, et ma direction de recherche et moi-même tenons à vous en remercier.

Consentement

Je déclare avoir lu et compris le projet, la nature et l'ampleur de ma participation, ainsi que les risques et les inconvénients auxquels je m'expose tels que présentés dans le présent formulaire. J'ai pu poser toutes les questions sur les différents aspects de la recherche et j'ai reçu des réponses satisfaisantes à mes questions.

J'ai eu tout le temps nécessaire pour prendre ma décision. Je peux me retirer en tout temps sans préjudice d'aucune sorte.

Je recevrai une copie signée et datée de ce formulaire de consentement.

Acceptez-vous de participer à ce projet tel que décrit par les conditions énumérées ci-haut?

Oui Non

Acceptez-vous d'être enregistré(e) de façon audio-numérique ?

Oui Non

Acceptez-vous d'être contacté(e) à nouveau pendant l'étude afin d'obtenir des précisions ou d'autres informations en lien avec la présente recherche ?

Oui Non

Désirez-vous recevoir une copie de l'étude/mémoire de maîtrise?

Oui Non

Quelle est la meilleure méthode pour vous rejoindre ?

Téléphone Courriel Autre

Indiquez vos coordonnées ici :

Prénom Nom

Signature

Date

Engagement de l'étudiante-chercheuse

Je soussigné.e certifie

- (a) avoir expliqué au signataire les termes du présent formulaire;
- (b) avoir répondu aux questions qu'il m'a posées à cet égard;
- (c) lui avoir clairement indiqué qu'il reste, à tout moment, libre de mettre un terme à sa participation au projet de recherche décrit ci-dessus;
- (d) que je lui remettrai une copie signée et datée du présent formulaire.

Prénom Nom

Signature

Date

BIBLIOGRAPHIE

- Agence QMI. (2023, 23 juin). Montréal: un homme de 19 ans poignardé dans un parc de Ville-Marie. *Le Journal de Montréal*.
<https://www.journaldemontreal.com/2023/06/23/montreal-un-homme-de-19-ans-poignarde-dans-un-parc-de-ville-marie>
- Alberio, M., Longo, M. & Vultur, M. (2019). Une jeunesse territorialisée. *Revue Jeunes et Société*, 4(2), 7–28. <https://doi.org/10.7202/1070493ar>
- Aménagement et urbanisme. (2024). *Créer ensemble le Plan d'urbanisme et de mobilité 2050*. Ville de Montréal. <https://montreal.ca/articles/creer-ensemble-le-plan-durbanisme-et-de-mobilite-2050-15575>
- Anadón, M. (2006). La recherche dite « qualitative » : de la dynamique de son évolution aux acquis indéniables et aux questionnements présents. *Recherches qualitatives*, 26(1), 5–31. <https://doi.org/10.7202/1085396ar>
- Arpin-Simonetti, E. (2021). La jeunesse qu'on exclut. *Relations*, (815), 12-15. <https://www.erudit.org/fr/revues/rel/2021-n815-rel06579/97419ac/>
- ARTM. (2024). *Gouvernance*. Gouvernance métropolitaine du transport collectif. <https://www.artm.quebec/a-propos-de-l-artm/gouvernance/>
- Aubert, B. (2022, 24 février). 5 M\$ pour prévenir la violence chez les jeunes. *Journal Metro*. <https://journalmetro.com/actualites/montreal/2782296/5m-pour-prevenir-la-violence-chez-les-jeunes/>
- Awad, S. et Wagoner B. (2017). Introducing the *Street Art of Resistance*. Dans S. Awad et B. Wagoner (dir.), *Street Art of Resistance* (p. 1-16). Palgrave Macmillan.
- Baillargeon, T et Lefebvre, S. (2016, 17 juin). Quand une forme d'art subversif se normalise. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/473622/le-festival-mural-quand-une-forme-d-art-subversif-se-normalise>
- Baillergeau, É. (2008). Intervention sociale, prévention et contrôle social. La prévention sociale d'hier à aujourd'hui. *Déviance et Société*, 32(1), 3-20. <https://doi.org/10.3917/ds.321.0003>
- Beaud, S. (1996). L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'« entretien ethnographique ». *Politix*, 9(35), 226-257. <https://doi.org/10.3406/polix.1996.1966>
- Beaulieu-Kratchanov, L. (2023, 9 octobre). « On n'avance pas » : histoires de racisme dans Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension. *Pivot*. <https://pivot.quebec/2023/10/09/on-navance-pas-histoires-de-racisme-dans-villeray-saint-michel-parc-extension/>

- Berteaux, D. (2010). *Le récit de vie : L'enquête et ses méthodes*. (3^e éd.). Armand Collin.
- Bilodeau, D. (1996). *Les murs de la ville. Les graffitis de Montréal*. Liber.
- Bishop, K. et Aminpour F. (2019). Knowing their Place: Children, Young People, and Cities. Dans K. Bishop et N. Marshall (dir.), *The Routledge Handbook of People and Place in the 21st-Century City* (1^{ère} éd., p. 88-97). Routledge.
- Blais-Poulin, C.-É. (2021, 4 février). Vandales à l'œuvre. *La Presse* +. <https://www.lapresse.ca/societe/2021-02-04/art-urbain/vandales-a-l-oeuvre.php>
- Bonin, M. (2022, 8 juin). Une pratique collective du droit à l'espace public. *La Presse* +. <https://www.lapresse.ca/debats/opinions/2022-06-08/amenagement-des-rives/une-pratique-collective-du-droit-a-l-espace-public.php>
- Bordeleau, S. (2023, 22 juin). Montréal multiplie les « équipes d'intervention » pour sécuriser le Village cet été. *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1990222/montreal-village-securite-itinerance-interventions>
- Bordes, V. (2006). *Espaces publics, espaces pour tous?* [Communication]. Congrès Espaces de la jeunesse, espaces publics : organisation locale. <https://shs.hal.science/halshs-00326382>
- Bou, C. (2016, 12 avril). Le parc Laurier sous surveillance. *Journal Métro*. <https://journalmetro.com/local/le-plateau-mont-royal/946925/le-parc-laurier-sous-surveillance/>
- Boudinet, G. (2002). *Pratiques tag: vers la proposition d'une « transe-culture »*. L'Harmattan.
- Boudreau, J.-A. et Rondeau, J. (2021). Conclusion. Dans J.-A. Boudreau et J. Rondeau (dir.), *Les mondes urbains de la jeunesse : L'action politique esthétique à Montréal* (p. 269-282). Presses de l'Université Laval.
- Boudreault, P.-W. (2004). Vie urbaine et jeunes : imagerie et imaginaires. Dans P.-W. Boudreault et M. Parazelli (dir.), *L'imaginaire urbain et les jeunes : La ville comme espace d'expériences identitaires et créatrices* (p. 65-89). Presses de l'Université du Québec.
- Boudreault, P.-W. et Parazelli, M. (2004). *L'imaginaire urbain et les jeunes : La ville comme espace d'expériences identitaires et créatrices*. Presses de l'Université du Québec.
- Bourdages, J., Prince-Guérard, G. et Gilbert, I. Parle-moi de la vie quotidienne dans ton quartier. Enjeux de la recherche sur l'expérience des discriminations et des profilages. *Criminologie*, 57(1).
- Bourdieu, P. (1980a). Le capital social. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 31.
- Bourdieu, P. (1980b). Les trois états du capital culturel. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 30.

- Boutros, M. (2019, 30 septembre). Le droit à la ville pour se réappropriier l'espace urbain. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/societe/transports-urbanisme/563712/r-evolution-le-droit-a-la-ville-pour-se-reappropriier-l-espace-urbain>
- Breux, S. et Reuchamps, M. (2011). Introduction. Dans S. Breux, M. Reuchamps et H. Loiseau (dir.). *Carte mentale et science politique : Regards et perspectives critiques sur l'emploi d'un outil prometteur* (p. 9-22). P.I.E Peter Lang.
- Breux, S. Reuchamps, M., Loiseau, H. (2010). Apports et potentialités de l'utilisation de la carte mentale en science politique. *Transeo Review*, 2(3). <http://hdl.handle.net/2078.1/126718>
- Buire, C. (2019). *Citadins-Citoyens au Cap : Espace et justice après l'apartheid*. Presses universitaires de Paris Nanterre. <https://doi.org/10.4000/books.pupo.4546>
- Cabinet de la mairesse et du comité exécutif. (2024). *Montréal dévoile son projet de Politique de la vie nocturne qui sera soumis à une consultation publique*. Ville de Montréal. <https://www.newswire.ca/fr/news-releases/montreal-devoile-son-projet-de-politique-de-la-vie-nocturne-qui-sera-soumis-a-une-consultation-publique-816709803.html>
- Calogirou, C. (1996). L'espace du privé, l'espace du public. Frontières et rencontres. *Migrants-Formation*, (107), 5-12. https://www.persee.fr/doc/diver_0335-0894_1996_num_107_1_7098
- Calogirou, C. (2016). Jeunes, espace public, appropriation de l'espace public. *Influxus*. <https://www.influxus.eu/article1039.html>
- Caron, C. (2019). À qui la ville ? Les défis d'une ville solidaire. *Relations*, (804), 14-16. <https://id.erudit.org/iderudit/91727ac>
- Caron, C. (2022, 9 juin). Graffitis chéris, graffitis maudits. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/debats/2022-06-09/appel-a-tous/graffitis-cheris-graffitis-maudits.php>
- Castoriadis, C. (1975). *L'institution imaginaire de la société*. Éditions du Seuil.
- Centre de service scolaire de Montréal. (2024). *École secondaire Jeanne-Mance*. Gouvernement du Québec. <https://jeanne-mance.cssdm.gouv.qc.ca/>
- CJM (2022). *Montréal nocturne : perspective jeunesse sur l'utilisation des espaces publics*. [Avis]. Bibliothèque et Archives nationales du Québec. https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/cons_junesse_fr/media/documents/avis_biodiversite_2023_cjm_web.pdf
- Colpron, S. (2021, 28 novembre). Montréal barbouillé. *La Presse+*. <https://www.lapresse.ca/actualites/grand-montreal/2021-11-28/graffitis/montreal-barbouille.php>

- Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation. (2024). *Projet de politique de la vie nocturne montréalaise*. Ville de Montréal. https://portail-m4s.s3.montreal.ca/pdf/1262-03politique-vie-nocturne-document_v4.pdf
- Corriveau, J. (2022, 4 mai). Montréal nomme Martin Prud'homme directeur adjoint à la sécurité urbaine. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/politique/montreal/706956/montreal-nomme-martin-prud-homme-comme-directeur-adjoint-a-la-securite-urbaine>
- Corriveau, J. (2024a, 17 janvier). Un milliard sur dix ans pour relancer le centre-ville. *Le Devoir*. <file:///C:/Users/laure/Downloads/biblioereka20240220093749.pdf>
- Corriveau, J. (2024b, 22 mai). Trois jeunes hommes tués lors d'une bagarre à Montréal. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/societe/813373/trois-hommes-tues-bagarre-plateau-mont-royal>
- Cossette, S.-M., Moriceau, M., Braa, A., Couvy, C., Oder, N., Boucher, N. & Amiraux, V. (2022). Chiller et autres faits ordinaires : les jeunes, la nuit à Montréal. *Ethnologies*, 44(1), 85–106. <https://doi.org/10.7202/1096058ar>
- Costes, L. (2010). Le droit à la ville de Henri Lefebvre : quel héritage politique et scientifique? *Espaces et sociétés*, 1(140-141), 177-191. <https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2010-1-page-177.htm>
- de Certeau, M. (1990). *L'invention du quotidien : l'art de faire*. Gallimard.
- de Sardan, J.-P. O. (2008). *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*. L'Harmattan.
- Delorme, P. (2002). La mort des villes? *Frontières*, 15(1), 24-29. <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.7202/1073903ar>
- Dictionnaire Le Robert (s.d.). Chiller. Dans *Dico en ligne*. <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/chiller>
- Dictionnaire Le Robert (s.d.). Junkie. Dans *Dico en ligne*. <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/junkie>
- Ducas, I. (2024, 9 juillet). Montréal consultera la population. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/actualites/grand-montreal/2024-07-09/cohabitation-avec-les-itinerants/montreal-consultera-la-population.php>
- Dufranne, Q. (2023, 16 mars). Comment sauver le Village? *Journal Métro*. <https://journalmetro.com/local/ville-marie/3030233/comment-sauver-le-village/>
- Dumont, M. (2010). Aux origines d'une géopolitique de l'action spatiale : Michel Foucault dans les géographies françaises. *L'espace politique*. <https://journals.openedition.org/espacepolitique/1744#ftn15>

- Dupont, L. (2007). De la géographicit  et de la m diance. *G ographie et culture*, (63).
<https://doi.org/10.4000/gc.1592>
- Felonneau, M-L. et Busquets, S. (2001). *Tags et grafs : Les jeunes   la conqu te de la ville*. L'Harmattan.
- Ferah, M. (2023, 25 juillet). R affectation temporaire de policiers dans le Village. *La Presse*.
<https://www.lapresse.ca/actualites/2023-07-25/reaffection-temporaire-de-policiers-dans-le-village.php>
- Ferrell, J. (1999). Cultural Criminology. *Annual Review of Sociology*, 25, p. 395-418.
<https://www.jstor.org/stable/223510>
- Ferrell, J. (1995). Urban graffiti: Crime, Control and Resistance. *SAGE Journals*, 27(1), 73-92.
<https://doi.org/10.1177/0044118X95027001005>
- Ferrell, J. (1996). *Crimes of Style: Urban Graffiti and the Politics of Criminality*. Northeastern University Press.
- Festival Mural (2024). *  propos*. MURAL. <https://murfestival.com/fr/a-propos/>
- Fischer, G.-N. (2011). *Psychologie sociale de l'environnement*. Dunod.
- Flotat, D. (2022, 26 avril). Comment les jeunes Montr alais utilisent-ils l'espace urbain la nuit? *Journal M tro*. <https://journalmetro.com/societe/vivre-ensemble/2815740/comment-jeunes-montrealais-utilisent-espaces-urbain-nuit/>
- Fontaine, B. (2011). *Graffiti : une histoire en images*. Eyrolles.
- Fortin, V., Poisson, J., Lesage-Mann,  . et Bellot, C. (2022). *Une approche punitive alarmante face   la pand mie de COVID-19 : analyse des donn es polici res*. [Rapport]. Observatoire des profilages. <https://www.observatoiredesprofilages.ca/une-approche-punitiv-alarmante-face-a-la-pandemie-de-covid-19-analyse-des-donnees-policiers/>
- Fouquet, T. (2017). La nuit urbaine, un « espace potentiel »? Hypoth ses dakaroises. *Cultures & Conflits*, 1-2 (105-106), 83-97. <https://doi.org/10.4000/conflits.19452>
- Freitag, M. (2008). Imaginaire  pist mique et imaginaire socio-politique. *Cahiers des imaginaires*, (10), 54-84. https://www.academia.edu/8338106/Cahier_des_imaginaires_No_10_Souffrance_et_politique
- Freitas Meireles, B. (2020). *Quelle place fait-on aux jeunes dans l'espace public nocturne en ville de Gen ve?* [M moire de ma trise, Universit  de Gen ve].
- Gamba, F. (2011). Lire la ville quotidienne entre technique et po tique. *Soci t s*, 4(114), 119-127. <https://doi-org/10.3917/soc.114.0119>

- Gaudet, S. et Robert, D. (2018). *L'Aventure de la recherche qualitative : Du questionnement à la rédaction scientifique*. Presses de l'Université d'Ottawa. <https://doi.org/10.2307/j.ctv19x4dr.11>
- Gaurrand-Paradot, M. (2022, 26 novembre). Les adolescentes, doublement discriminées dans les espaces publics? *Journal Métro*. <https://journalmetro.com/local/2955300/les-adolescentes-doublement-discriminees-dans-les-espaces-publics/>
- Gérald, L. (1989, 6 mars). [Violence inter-raciale dans les écoles] : le théâtre avant les couteaux. *La Presse*. <https://nouveau-eureka-cc.proxy.bibliotheques.uqam.ca/Search/ResultMobile/12>
- Gildener, D. (2021, 9 juillet). 2 M\$ pour le parc des Compagnons-de-Saint-Laurent. *Journal Métro*. <https://journalmetro.com/local/le-plateau-mont-royal/2666360/2-m-pour-parc-compagnons-saint-laurent/>
- Girard, M. (2022, 7 juin). La longue bataille contre l'homophobie. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/arts/chroniques/2022-06-07/la-longue-bataille-contre-l-homophobie.php>
- Grand Theft Auto (2024). *Vue d'ensemble*. Rock Star Games. <https://www.rockstargames.com/fr/gta-v>
- Hébert, M. (2011). La mise en récit des souffrances : violences, expériences et discours. *Alterstice*, 1(2), 23-34. <https://www.erudit.org/fr/revues/alterstice/2011-v1-n2-alterstice06067/1077600ar.pdf>
- Jardins Gamelin (s.d.). *Foire aux questions*. Quartier des spectacles. <https://jardinsgamelin.com/upload/documents/FAQ-Francais.pdf>
- Jeanmougin, H. et Giordano, E. (2020). La nuit urbaine, un espace-temps complexe entre opportunités et inégalités. *Émulations*, (33), 7-18. <https://doi.org/10.14428/emulations.033>
- Kapo, L. T. (2020). *Les aventures ordinaires des jeunes Montréalais.e.s racialisé.e.s*. [Thèse de doctorat, Université du Québec et Institut national de la recherche scientifique]. ProQuest Dissertations and Theses Global.
- Kindynis, T. (2018). Bomb alert: Graffiti writing and urban space in London. *The British Journal of Criminology*, 58(3), 511-528. <https://doi.org/10.1093/bjc/azx040>
- L'analyse des espaces publics – Les places. (s.d.). Université de Nice. <https://unt.univ-cotedazur.fr/uoh/espaces-publics-places/approfondissement-theorique-la-perception-du-paysage-urbain-selon-kevin-lynch/>

- La Frenière-Prémont, P. (2023, 23 juin). Un plan contesté. *La Presse*.
<https://www.lapresse.ca/actualites/grand-montreal/2023-06-22/village/un-plan-conteste.php>
- La presse canadienne (2011, 14 septembre). Place Émilie-Gamelin: des itinérants seront compensés par la Ville. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/actualites/grand-montreal/201109/14/01-4447766-place-emilie-gamelin-des-itinerants-seront-compenses-par-la-ville.php>
- Lacerte-Gauthier, F. (2022, 16 mai). Montréal veut relancer sa vie nocturne. *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2022/05/16/des-subsventions-pour-linsonorisation-des-petites-salles-de-spectacles>
- Lalonde, C. (2021a, 11 janvier). Une nuit sans feu ni flamme à Montréal. *Le Devoir*.
<https://www.ledevoir.com/societe/593084/carnets-de-nuit-sous-couvre-feu-1-4-une-nuit-sans-feu-ni-flamme-a-montreal>
- Lalonde, C. (2021b, 25 janvier). Les rêves interdits des nuits de couvre-feu. *Le Devoir*.
<https://www.ledevoir.com/societe/593948/carnets-de-nuit-sous-couvre-feu-les-reves-interdits>
- Larousse (s.d.). Usage. Dans *Dictionnaire en ligne*.
<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/usage/80758#:~:text=Oublier%20les%20usages-,usage%20n.m.,int%C3%A9rieur%20d'un%20groupe%20social>
- Larousse. (s.d.). Accès. Dans *Dictionnaire en ligne*.
<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/acc%C3%A8s/420>
- Larousse. (s.d.). Évènements de mai 1968. Dans *Dictionnaire en ligne*.
https://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/%C3%A9v%C3%A9nements_de_mai_1968/131140
- Larousse. (s.d.). Flâner. Dans *Dictionnaire en ligne*.
<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/fl%C3%A2ner/34028>
- Lauzon, M.-M. (2024, 22 mai). Sept meurtres en dix jours : aucun lien avec le crime organisé, selon le SPVM. *Noovo info*. <https://www.noovo.info/nouvelle/sept-meurtres-en-dix-jours-aucun-lien-avec-le-crime-organise-selon-le-spvm.html>
- Lavoie, V. (2024, 22 mai). Sept meurtres en 10 jours à Montréal : le SPVM se veut rassurant , mais la violence imprévisible est inquiétante, selon d'autres policiers. *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2024/05/22/7-meurtres-en-10-jours-a-montreal-le-spvm-fait-le-point>
- Lazzarotti, O. (2006). Habiter, aperçus d'une science géographique. *Cahiers de géographie du Québec*, 50(139), 85-102. <https://doi.org/10.7202/012936ar>

- Leduc, L. (2022, 25 mai). Le Conseil jeunesse de Montréal plaide pour un « droit à la nuit ». *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/actualites/2022-05-25/le-conseil-jeunesse-de-montreal-plaide-pour-un-droit-a-la-nuit.php>
- Loiseau, H. (2011). La carte mentale comme instrument de collecte de l'information : une évaluation. Dans S. Breux, M. Reuchamps et H. Loiseau (dir.). *Carte mentale et science politique : Regards et perspectives critiques sur l'emploi d'un outil prometteur* (p. 9-22). P.I.E Peter Lang.
- Macintyre, P. (2023, 18 septembre). L'utilité des caméras urbaines du SPVM remise en doute. *La Presse* +. <https://www.lapresse.ca/actualites/2023-09-18/l-utilite-des-cameras-urbaines-du-spvm-remise-en-doute>
- Malone, K. (2002). Street life: Youth, culture and competing uses of public space. *Environment and Urbanization*, 14(2), 157-168. <https://doi.org/10.1177/095624780201400213>
- Margier, A. et Melgaço, L. (2016). Introduction au dossier « Whose right to the city ?/Le droit à la ville, pour qui ? ». *Environnement Urbain / Urban Environment*, 10. <http://journals.openedition.org/eue/1483>
- Martin, J.-Y. (2006). Une géographie critique de l'espace du quotidien. L'actualité mondialisée de la pensée spatiale d'Henri Lefebvre. *Journal of Urban Research*, (2). <https://doi.org/10.4000/articulo.897>
- Mavrot, C., Passard, C. et Lits, G. (2022). Paniques morales : requiem pour un concept ou second souffle? *Revue de sciences sociales. Émulations*, (41). <https://journals.openedition.org/emulations/824?file=1>
- Métailié, A.-M. (1978). La « jeunesse » n'est qu'un mot : Pierre Bourdieu. *Homme moderne*. <http://www.homme-moderne.org/societe/socio/bourdieu/questions/jeuness.html>
- Ministère de la Sécurité publique. (2023, 18 septembre). *Info-Prévention Express*. Gouvernement du Québec. <https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/securite-publique/publications/info-prevention-express>
- Mongeau, P. (2008). *Réaliser son mémoire ou sa thèse: Côté jeans et côté tenue de soirée*. Presses de l'Université du Québec.
- Monnet, N. et Boukala, M. (2019). Postures et trajectoires urbaines : la place des enfants et adolescents dans la fabrique de la ville. *Enfances, Familles, Générations*, (30). <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.7202/1058680ar>
- Montréal en statistiques. (2016). *Profil sociodémographique : Arrondissement du Plateau-Mont-Royal*. Ville de Montréal. http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/url/ITEM/53839834697770EEE_0530A93013270EE

- Mourani, M. (2022, 11 mai). S'attaquer aux graffitis : c'est nécessaire. *Le Journal de Québec*. <https://www.journaldequebec.com/2022/05/11/sattaquer-aux-graffitis-cest-necessaire>
- Mourani Criminologie (2022). *Accueil*. <https://www.mouranicriminologie.com/>
- Naciri, S. (2023, 11 mars). « Plus grand-chose ne brille dans le village ». *Journal Métro*. <https://journalmetro.com/local/ville-marie/3026958/plus-grand-chose-ne-brille-dans-le-village/>
- Nicoud, A. (2010, 31 octobre). Trois graffiteurs fauchés par un train. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/actualites/justice-et-faits-divers/201010/31/01-4337882-trois-graffiteurs-fauches-par-un-train.php>
- Noovo info. (2024, 22 février). Échange de coups de feu près d'un parc pour enfants à Montréal-Nord : cinq suspects arrêtés par le SPVM. *Noovo*. <https://www.noovo.info/nouvelle/violence-armee-a-montreal-nord-cinq-suspects-arretes-par-le-spvm.html>
- O'Reilly, K. (2004). *Ethnographic methods* (2^e éd). Taylor & Francis Group.
- Office de consultation publique de Montréal (2016). *Politique de l'enfant. Naître, grandir, s'épanouir à Montréal : de l'enfance à l'adolescence*. Ville de Montréal. https://concertationmtl.ca/wp-content/uploads/2016/06/politique_enfant_2016.pdf
- Ouellette-Vézina, H. (2022, 18 février). Montréal crée une nouvelle direction en sécurité publique. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/actualites/grand-montreal/2022-02-18/flambee-de-violence/montreal-cree-une-nouvelle-direction-en-securite-publique.php>
- Ouellette-Vézina, H. (2023a, 18 juin). Montréal jure faire des efforts « sans précédent » pour la sécurité. *La Presse* +. <https://www.lapresse.ca/actualites/grand-montreal/2023-06-18/est-du-village/montreal-jure-faire-des-efforts-sans-precedent-pour-la-securite.php>
- Ouellette-Vézina, H. (2023b, 9 juillet). Quatre personnes blessées à l'arme blanche pendant un événement festif. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/actualites/justice-et-faits-divers/2023-07-09/parc-frederic-back/quatre-personnes-blessees-a-l-arme-blanche-pendant-un-evenement-festif.php>
- Ouimet, M. (2008, 10 septembre). « J'suis pas fâchée! ». *La Presse* <https://www.lapresse.ca/debats/chroniques/200809/19/01-670503-jsuis-pas-fachee.php>
- Pacom, D. (2004). L'apport de la thèse castoriadienne de l'imaginaire social à la sociologie des jeunes. Dans P.-W. Bourdreault et M. Parazelli (dir.), *L'imaginaire urbain et les jeunes : La ville comme espace d'expériences identitaires et créatrices* (p. 278-288). Presses de l'Université du Québec.

- Paillé, P et Mucchielli, A. (2021). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. (5^{ème} éd.). Armand Colin.
- Papineau, P. (2018, 29 septembre). La station de métro Beaudry fermée jusqu'en juin prochain. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/societe/transports-urbanisme/538020/stm-la-station-beaudry-fermee-jusqu-en-juin-prochain>
- Parazelli, M. (2002). *La rue attractive : Parcours et pratiques identitaires des jeunes de la rue*. Presses de l'Université du Québec
- Parazelli, M. (2007). Jeunes en marge. Perspectives historiques et sociologiques. *Nouvelles pratiques sociales*, 20(1), 50-79. <https://doi-org/10.7202/016977ar>
- Parazelli, M. (2009). Existe-t-il une « morale globale » de la régulation de la rue? Réflexions autour de l'hypothèse d'un imaginaire écosanitaire. *Géographie et cultures*, (71). <https://doi-org/10.4000/gc.2129>
- Parazelli, M. (2021). *Itinérance et cohabitation urbaine : regards, enjeux et stratégies d'action*. Presses de l'Université du Québec.
- Parazelli, M. et Charpentier, M.-È. (2021). Représentations sociospatiales des personnes en situation de marginalité dans les espaces publics (Montréal-Québec) : exploration des imaginaires sociaux dans la presse écrite francophone (1993-2018). Dans M. Parzelli (dir.), *Itinérance et cohabitation urbaine : regards, enjeux et stratégies d'action* (p. 117-146). Presses de l'Université du Québec.
- Paré, I. (2018, 9 octobre). Transformer un «no man's land» en place publique. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/societe/538599/transformer-un-no-man-s-land-en-place-publique>
- Planification et aménagement du territoire. (2022). *Projet de ville : Vers un plan d'urbanisme et de mobilité*. Ville de Montréal https://portail-m4s.s3.montreal.ca/pdf/vdm_projet_de_ville.pdf
- Poirier, J. (2022). *Montréal fantasmagorique : Ou la part d'ombre des animations lumineuses urbaines*. Lux.
- Poirier, N. (2003). Cornelius Castoriadis. L'imaginaire radical. *Revue du Mauss*, 1(21), 383-404. <https://doi.org/10.3917/rdm.021.0383>
- Quartier des spectacles (2024). *Des festivals et événements toute l'année au cœur de Montréal*. <https://www.quartierdesspectacles.com/fr/decouvrir-le-quartier/festivals-et-evenements/>
- Radio-Canada info (2016, 22 janvier). Un historique des fusillades dans des écoles au Canada. Radio-Canada. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/761200/historique-fusillade-ecoles-canada>
- Réalisons Montréal. (2024). *Projets*. Ville de Montréal. <https://www.realisonsmtl.ca/projects>

- Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public*. RRVM. (2002) ch. P-1).
<https://montreal.ca/articles/reglements-les-plus-recherches-dans-ville-marie-19287>
- Renaud, D. (2020, 4 mai). Les policiers ont les parcs à l'œil. *La Presse*.
<https://www.lapresse.ca/covid-19/2020-05-24/les-policiers-ont-les-parcs-a-l-oeil>
- Rima, E. (2000). Arrestation de 15 ados à l'école Jeanne-Mance. *La Presse*. [Base de données].
 Eureka. <https://nouveau-eureka-cc.proxy.bibliotheques.uqam.ca/Search/ResultMobile/7>
- Roché, S. (1998). Expliquer le sentiment d'insécurité. Pression, exposition, vulnérabilité et acceptabilité. *Revue française de science politique*, 48(2), 274-305.
<https://www.jstor.org/stable/43119600>
- Rosen, J. (2018, 29 mars). Graffiti spreads over New York City – archives 1973. *The Guardian*.
<https://www.theguardian.com/artanddesign/2018/mar/29/graffiti-spreads-over-new-york-city-archive-1973>
- Rosenberg, D. (2016, 14 janvier). Remembering a Time When New York City's Subways Were Covered in Graffiti, *Slate*. <https://slate.com/culture/2016/01/martha-cooper-and-henry-chalfants-subway-art-is-the-bible-of-graffiti-art-in-new-york-city.html>
- Routard. (2024.). *Carte Montréal - Plan Montréal*.
https://www.routard.com/guide_carte/code_dest/montreal.htm
- Rutland, T et Beaulieu, K. (2021, 30 septembre). Maria Mourani et l'invention d'une crise de gangs et d'armes à feu. *Institut de recherche et d'informations socioéconomiques*.
<https://iris-recherche.qc.ca/blogue/autre/maria-mourani-et-linvention-dune-crise-de-gangs-et-darmes-a-feu/>
- Rutland, T. (2022, 24 septembre). Quand violence ne rime pas avec armes à feu. *La Presse*.
<https://www.lapresse.ca/debats/opinions/2022-09-24/montreal/quand-violence-ne-rime-pas-avec-armes-a-feu.php>
- Rutland, T., Bourdages, J. et Beaulieu, K. (2021, 23 février). De la panique morale à la répression. *La Presse* +. https://plus.lapresse.ca/screens/8f3908d4-2e45-418f-8a05-30ff7e3f4879%7C_0.html
- Service de la diversité et de l'inclusion sociale. (2023). *Indice d'équité des milieux de vie*. Ville de Montréal. <https://services.montreal.ca/indice-equite-milieux-vie/#11.81/45.51692/-73.56974>
- Service des finances (2024). *Budget 2024 : PDI 2024-2033*. Ville de Montréal.
https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/COMMISSIONS_PERM_V2_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PR%C9SENTATION_BUDGET2024_BUDGET2024_20231115.PDF

- Sheringham, M. (2013). *Traversées du quotidien : Des surréalistes aux postmodernes*. Presses universitaires de France.
- SPVM (2024a). *Graffiti*. Ville de Montréal. <https://spvm.qc.ca/fr/PDQ44/Actualites/2292>
- SPVM (2024b). *Caméras de sécurité urbaine*. Ville de Montréal. <https://spvm.qc.ca/fr/Fiches/Details/Cameras-de-securite-urbaine>
- STM. (2024a). *Constables spéciaux*. Autorité régionale de transport métropolitain. <https://www.stm.info/fr/infos/reglements/constables-speciaux>
- STM. (2024b). *Présentation de la STM*. Autorité régionale de transport métropolitain. <https://www.stm.info/fr/a-propos/informations-entreprise-et-financieres/presentation-de-la-stm>
- Thériault, J.-F. (2023, 9 juin). Le bilan du SPVM confirme la hausse de la violence dans les rues de la ville. *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1986532/police-montreal-homicide-rapport-violence>
- Tourisme Montréal (2024). *Le Village*. <https://www.mtl.org/fr/quoi-faire/patrimoine-et-architecture/le-village-montreal>
- TRYSACES. (2017). *Présentation du projet*. Institut national de la recherche scientifique. <https://tryspaces.org/presentation-du-projet-tryspaces/?lang=fr>
- Université Côte D’Azur (
- Van Campenhoudt, L. et Marquet, J. (2017). *Manuel de recherche en sciences sociales* (5^e éd.). Dunod.
- Ville de Montréal. (2023). *Modèle montréalais pour une ville sécuritaire*. Service de documentation et d’information spécialisée. <https://portail-m4s.s3.montreal.ca/pdf/sdis-forum-violence-armee-2023.pdf>
- Ville Marie. (2023). *Stratégie d’intervention collective pour le Village*. Ville de Montréal. https://portail-m4s.s3.montreal.ca/pdf/9063-1_strategie_inter_collective_vf_web.pdf
- Vulbeau, A. (1992). *Du tag au tag*. Desclée de Brouwer.
- Zieleniec, A. (2016). The right to write the city: Lefebvre and graffiti. *Urban Environment*, (10). <http://journals.openedition.org/eue/1421>